

ÉTUDE
SUR
ADOLPHE MONOD

PAR

CH.-H. DUBOIS
Candidat au Saint-Ministère.

« J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. »
2^{me} Ép. de Paul aux Cor. IV, 13.
« La foi est ma force. »
Ad. MONOD, *Souvenirs*, t. I, p. 219.



Montauban.

GENÈVE
IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT

1886

DA 20 / 7873

ÉTUDE

SUR

ADOLPHE MONOD

PAR

CH.-H. DUBOIS

Candidat au Saint-Ministère.

« J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. »
2^{me} Ép. de Paul aux Cor. IV, 13.

« La foi est ma force. »
Ad. Monod, *Souvenirs*, t. I, p. 219.



GENÈVE

IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT

1886

DA 20 / 7873

THÈSE

PRÉSENTÉE A L'ÉCOLE LIBRE DE THÉOLOGIE DE GENÈVE
ET A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN
POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

**Universitäts-
Bibliothek
Freiburg i. Br.**

A

L'ÉCOLE DE THÉOLOGIE DE GENÈVE

Témoignage de reconnaissance et d'affectueux souvenir.

CH. D.

AVANT-PROPOS

Adolphe Monod, prédicateur.

Nous n'hésitons pas à le dire, quoique frémissant encore de l'enthousiasme que nous a causé une Étude aussi bienfaisante pour notre âme qu'utile pour notre ministère à venir : au nombre des gloires de notre protestantisme moderne, nous mettons au premier rang le bienheureux Adolphe Monod. La génération qui l'a connu et ceux-là surtout qui eurent la joie de vivre dans son intimité pourraient seuls nous dire à quel point ce chrétien mérita l'admiration qu'il inspire. Il ne fut pas moins remarquable, nous dit-on, par la beauté de son caractère que par l'éclat de son éloquence : et les deux volumes de *Souvenirs* intimes qu'on vient de publier ¹ confirment ce jugement. Par un effort moral d'une merveilleuse intensité, par une prière continue qui appelait au secours de la nature humaine les puissances de la grâce divine, Ad. Monod était parvenu à être humble au milieu de sa gloire ; plein d'indulgence envers les autres, quoique d'une extrême sévérité envers lui-même ; joyeux d'une joie profonde, en dépit d'une constitution malade ; mélancolique parfois, mais sans aigreur ; ferme en même temps que charitable ; aussi disposé à concéder un droit qu'à ne jamais transiger avec le devoir ; au reste, obéissant jusqu'au sacrifice et consciencieux jusqu'au scrupule. Un jour, un de ses collègues dans le professorat lui dit : « Vous êtes plus saint que saint Paul ! » exclamation irréfléchie sans doute, mais touchant témoignage d'une admiration que beaucoup d'autres ressentaient à cet extrême degré.

¹ Ad. Monod, *Souvenirs de sa vie*. 2 vol., Paris, 1885.

Nous espérons qu'avant la fin de ce siècle quelques-uns de ceux qui ont connu de près l'illustre prédicateur entreprendront d'écrire l'histoire de sa vie et de retracer son caractère. Mais quelque éminente que soit, au point de vue moral, la personnalité d'Ad. Monod, c'est sous une autre face que la postérité l'admira. C'est comme orateur chrétien qu'Ad. Monod est immortel.

I

On ne sait pas assez quel soin extrême il mettait à préparer ses discours. Ce fut même un des tourments de son ministère que jamais il ne crut avoir assez fait pour assurer le succès de sa parole. Étudiant de l'Académie de Genève, il consacre cinq mois à la composition d'un sermon d'étude, toujours mécontent de son œuvre et aspirant vainement à la réalisation de son idéal. A Naples, les occupations de son pastoral l'empêchent de donner à sa prédication tous les soins qu'il désire : il s'y applique, mais d'une manière indirecte, par l'étude des grands sermonnaires, Massillon, Bossuet, mais surtout Saurin auquel il donne la première place. Il se forme, à cette époque, à l'improvisation, faculté précieuse qu'il prétendait n'avoir point reçue en partage, mais qu'il voulait acquérir à force de travail. On sait les dangers de ce procédé oratoire très commode ou très laborieux, suivant la conscience qu'on y apporte. Heureusement, Ad. Monod comprit cet art difficile comme tout orateur sérieux doit le comprendre. Pour lui, improviser, c'était — selon l'heureuse expression d'Ath. Coquerel, — savoir très bien ce qu'il allait dire, sans savoir comment il le dirait ; c'était méditer, combiner, raturer dans sa pensée, trouver les arguments, les classer par ordre de puissance, ménager les transitions, composer l'exorde, arrêter-la péroraison. En réalité, Ad. Monod improvisa de cette manière pendant toute sa vie. Rarement il récita, bien qu'il n'eût aucune répugnance pour la récitation proprement dite. D'ordinaire, il laissa à sa parole assez de latitude et de spontanéité pour qu'elle pût se pénétrer de cette chaleur communicative, de cette émotion vibrante que donne à

l'orateur la multitude de ceux qui l'écoutent, *multitudo facit oratorem*. La lecture du sermon « Qui doit communier ? » montre à quel point Ad. Monod savait tout à la fois céder aux élans de la libre inspiration et demeurer fidèle aux exigences de l'art. Parfois il écrivait son discours avant de le prononcer, généralement même il en écrivait les parties capitales, surtout s'il s'agissait d'un sujet délicat et qu'il craignit l'impétuosité naturelle de sa parole ; mais dans la plupart des cas, et particulièrement dans la période de maturité de son talent, il ordonnait, il corrigait, il perfectionnait son discours dans le secret de sa mémoire et par le seul travail de sa pensée. Il composait donc ses chefs-d'œuvre comme Racine ses tragédies : il ne lui restait plus qu'à les écrire ; et il les écrivait en effet, mais le lundi seulement, c'est-à-dire au lendemain du jour où il les avait prononcés. Cette rédaction tardive avait pour but, à ses yeux, de l'obliger à châtier son style, à varier l'expression de sa pensée et à ne pas perdre l'habitude de l'enchaînement rigoureux des idées, de l'harmonie des périodes, de la propriété des termes, en un mot, de la composition oratoire dans toute sa perfection. S'agissait-il de livrer un discours à l'imprimeur, le prédicateur redoublait de zèle, reprenait page par page, ligne par ligne, son œuvre déjà soigneusement écrite ; il pesait chaque mot, se rendait compte du rythme des phrases, consultait les dictionnaires, et, en cas de doute, en appelait au jugement de ceux qui l'entouraient. La correction des épreuves était l'objet de soins tout aussi minutieux : que d'hésitations parfois pour la place exacte d'un point ou d'une virgule ! Aussi M^{me} Monod disait-elle en souriant que c'était bien là pour son mari une véritable *épreuve* ! — Gardons-nous de reprocher au grand orateur l'immense importance qu'il donnait aux plus petits détails : c'était chez lui affaire de conscience, et rien ne nous étonnera quand nous connaîtrons le principe d'une activité aussi opiniâtre et aussi scrupuleuse.

Suivant les circonstances, notre prédicateur choisissait son texte d'après le sujet préconçu, soit traitait purement et simplement un texte biblique par la voie des développements. Quoi qu'il en soit, les discours d'Ad. Monod étaient préparés très longtemps à l'avance. Dans l'exercice du ministère, il se met-

tait à l'œuvre le plus tôt qu'il pouvait. S'il s'agissait de sujets spéciaux et qu'il eût beaucoup de temps devant lui, il les méditait pendant de longues semaines et en faisait le but presque exclusif de ses lectures, de ses conversations et de ses pensées ; chemin faisant ou dans les moments perdus, il envisageait sa thèse sous toutes les faces ; il en essayait la tractation, il en déterminait le plan. Ce long intervalle lui servait particulièrement à rassembler ses matériaux et ses preuves ; c'est ainsi qu'il consacra deux années entières à préparer « l'Ami de l'argent, » sermon que lui suggéra l'avarice sordide d'un paysan des bords du Tarn. — Le sujet choisi et déjà suffisamment médité, Ad. Monod jetait sur une feuille de papier, dans le désordre même où elles se présentaient à sa mémoire, les idées qui lui étaient venues à l'esprit ; c'était ce qu'il appelait familièrement son *plan chaud* : anecdotes, arguments, citations, remarques, expressions heureuses, images, tournures éloquentes, tout cela était fidèlement inscrit. Une semaine ou deux se passaient : Ad. Monod reprenait son œuvre ; il en cherchait l'unité et l'harmonie, il en faisait le plan, le *plan de verve*. Ce second plan était susceptible de modifications diverses et devait se développer en une rédaction tout à la fois plus ample et plus déterminée, à laquelle il ne manquait plus que la chaleur et la vie de l'action oratoire.

Parfois, Ad. Monod procédait d'une manière un peu différente : après l'élaboration de son premier plan, il faisait, à une semaine d'intervalle et indépendamment l'une de l'autre, deux rédactions de son sujet ; puis il confrontait les résultats obtenus et arrêtait la forme définitive.

Jusqu'à la dernière heure et aussi souvent que l'occasion le lui permettait, il retouchait son œuvre. Un sermon n'était jamais complètement fait pour lui. A Montauban, il avait coutume de dire à ses élèves : « Redoublez d'efforts pour faire un sermon bien fait, mais gardez-vous de croire qu'un sermon bien fait soit un sermon qu'on ne retouche plus. » Il retouchait lui-même les discours qu'il avait prêchés ; on sait d'ailleurs qu'il les répétait volontiers et même un grand nombre de fois : il estimait qu'un bon sermon était une partie de la vérité éternelle et qu'il devait convenir en conséquence à tous les temps et à

tous les lieux ; Ad. Monod voulait qu'à chaque audition son œuvre fût plus parfaite. L'était-elle en effet ? nous n'oserions le dire ; nous croyons volontiers que le prédicateur gâtait, par un trop grand nombre de retouches, ses magnifiques discours : le génie d'Ad. Monod était plus spontané qu'il ne pensait lui-même et le soin extrême qu'il mettait à ses corrections multipliées ont dû enlever beaucoup de charme et de puissance sinon à sa parole parlée, laquelle demeura toujours plus ou moins libre, nous l'avons dit, du moins à sa parole écrite. Il y a dans son unique discours sténographié et dans ses discours posthumes, qu'il n'avait point retouchés pour l'impression, une certaine allure plus libre et plus rapide que nous avons le regret de ne pas rencontrer dans ses autres discours.

Quoi qu'il en soit, Ad. Monod, ici comme partout, cherchait la perfection. Il la recherchait jusque dans les moindres détails de la vie, mais il la recherchait surtout dans sa prédication, parce que pour lui, prêcher, c'était exercer le ministère à la fois le plus redoutable et le plus sublime que Dieu pût confier à un homme. Quand il écrivait son discours, tout son être frissonnait d'une émotion sainte, il s'écriait, faiblissant sous la charge : O croix de la prédication de la croix ! Quand il montait en chaire, il se disait : Il y a dans cet auditoire des âmes auxquelles tu vas annoncer l'Évangile pour la première fois ; et d'autres.... pour la dernière ! Il sentait qu'il allait rendre plus coupables devant Dieu ceux de ses auditeurs qu'il n'allait pas rendre plus croyants. Aussi quelle gravité, et, selon le mot de Vinet, quel *sérieux* dans sa parole ! Quel soin dans sa préparation ! Rien ne pouvait être assez étudié, assez perfectionné pour cette grande œuvre : la conversion des âmes. L'art apparut à Ad. Monod comme le moyen béni d'atteindre à la suprême éloquence, celle qui persuade, celle qui est une *action*. Il étudia l'art comme il étudiait toute chose, avec conscience et avec amour, et chacun de ses discours devint une œuvre d'artiste. Ath. Coquerel l'en a félicité : « Si jamais prédication chrétienne a été marquée au coin de l'art le plus étudié, ce fut la sienne. On sait avec quelle persévérance ses sermons les plus remarquables étaient travaillés ; il les recorrectait sans cesse, à mesure que dans ses courses missionnaires il les portait d'église en église ;

et dans son débit, qui pouvait méconnaître une exploitation très habile et très réfléchie des ressources de l'art oratoire, qui certes n'enlevait rien à l'énergie de ses convictions ? ¹ » — On connaît aussi le jugement d'Alex. Vinet sur les sermons de notre prédicateur : « Le caractère qui les distingue, c'est la perfection... Je ne m'enquiers que de l'art, et je dis que personne, parmi les prédicateurs modernes dont on fait cas, n'a respecté davantage, n'a mieux connu ni mieux pratiqué l'art ². » — Peut-être s'étonnera-t-on de rencontrer chez Ad. Monod l'union si singulière d'un art extrême et d'une extrême sincérité ; mais pour lui, l'art ne fut pas autre chose que la sincérité même. Nous ne pensons guère à l'art, surtout dans ces matières, sans y joindre l'idée d'artifice : rien n'était plus éloigné de la pensée d'Ad. Monod. Pour lui l'art, c'était le retour à la nature, mais à la nature primitive, telle qu'elle sortit des mains de Dieu ; c'était le retour au Beau suprême, à la Vérité immuable, au Bien éternel, c'était le retour à Dieu. Aussi l'art ne fut-il pas seulement envisagé par lui comme un moyen noble et sacré, ainsi que nous le disions tout à l'heure, mais à quelques égards comme un but. Pendant toute sa vie, Ad. Monod n'ambitionna qu'une chose, c'était d'atteindre à la perfection ; or, l'art est la perfection même ; tendre vers l'art suprême, c'est tendre vers la perfection suprême, c'est se sanctifier... C'est ainsi que la pensée d'Ad. Monod nous fut révélée, un jour, par un de ceux qui eurent le privilège de l'avoir comme professeur à Montauban et de vivre dans son intimité jusqu'à l'heure de sa mort ³ ; et nous comprîmes alors comment il se fit que le plus sincère des prédicateurs fut en même temps l'artiste le plus consommé. Oui, nous comprenons que dans une âme aussi pure, un but aussi noble ait tout sanctifié ; et nous possédons maintenant le secret de ce labeur persévérant et méticuleux qui nous étonnait tout à l'heure.

Au reste, ce travail fait pour Dieu était fait avec Dieu. Non

¹ *Observ. prat. sur la Prédication*, par Ath. Coquerel, p. 257.

² Vinet, *Mélanges*, p. 479.

³ M. Larchevêque, à la bienveillance duquel nous sommes redevable de plusieurs renseignements précieux.

seulement Ad. Monod se préparait par les efforts de l'intelligence et les effusions du cœur, mais il se préparait aussi par la prière, cette *respiration de l'âme*, comme il l'appelait. Toutes ses prédications furent, pour ainsi dire, faites à genoux. On trouve dans son journal intime ce mot significatif : « J'ai repassé mon sermon par la prière. » Ordinairement il repassait ainsi tous ses discours, la matinée du dimanche, pendant les heures qui précédaient celle du culte. Souvent, tandis qu'il rédigeait son sermon, assis devant sa table, la plume à la main, il interrompait le cours de ses pensées et écrivait une supplication ardente : « O Christ ! assiste-moi par le sang de ta croix ! » Un de ses manuscrits débute par cette prière : « O mon Dieu, donne-moi, par ton Esprit, de déposer au pied de la croix de ton Fils la recherche de moi-même et l'inquiétude sous lesquelles j'ai succombé trois jours, au détriment de mon sermon, de ma foi, de ta gloire, et au scandale de mes frères. Quant à mon sermon, donne-moi de le faire non tel que je veux, mais tel que tu le veux. Tu possèdes le secret de faire beaucoup en peu de temps. Je m'abandonne à Toi et commence mon travail sans crainte, les yeux tournés vers Toi. Éclaire-moi pour l'amour de Christ ! » Des discours ainsi préparés ne pouvaient manquer d'amener des résultats bénis : Dieu lui-même n'était-il pas intéressé au succès de l'entreprise, et Ad. Monod ne pouvait-il pas Lui dire le mot immortel de Luther : « C'est ton affaire, ce n'est pas la mienne ! »

II

Mais entrons dans le détail de cette admirable prédication et jugeons en peu de mots les diverses parties qui, au point de vue homilétique, la constituent.

En général, l'*exorde*, chez Ad. Monod, révèle tout à la fois beaucoup de travail et de naturel. Destiné à introduire le sujet du discours et à éveiller chez l'auditeur de bienveillantes dispositions, il faut reconnaître que, chez ce prédicateur, il atteint

¹ Edm. de Pressensé, *Études contemp.*, p. 196-197.

toujours ce double but. Dès l'entrée, notre curiosité est vivement éveillée, l'intention de l'orateur nous est connue, et nous entrons sans arrière-pensée et sans résistance dans la série de ses développements. Le texte énoncé présente-t-il quelques difficultés ? l'exorde les dissipe par une exégèse populaire et de bon aloi. S'agit-il d'une proposition impliquée dans le texte et que le discours se chargera d'établir ? l'exorde dégage cette proposition, la formule avec clarté et l'élucide, s'il le faut, par un véritable luxe de définitions. La proposition à établir ou la matière du discours apparaît-elle d'emblée avec une clarté suffisante ? l'exorde se réduit alors à quelques mots d'introduction et l'orateur entre immédiatement dans son sujet. Ainsi, rien de plus varié que les procédés d'Ad. Monod pour cette partie du discours. Tantôt son exorde est d'une brièveté extrême, comme dans la « Création, » tantôt il comprend plusieurs pages comme dans « Pouvez-vous mourir tranquille ? » Rarement il est majestueux, jamais solennel ; d'ordinaire, il est empreint d'une noble familiarité. Parfois il débute par un trait hardi : « Y a-t-il ici quelqu'un qui ait soif... ? » Parfois il n'est qu'une introduction ingénieuse — très légitime à notre avis, — comme dans « Dieu est amour. » Parfois encore il s'ouvre par une idée originale, par un trait inattendu, comme dans « Êtes-vous un meurtrier ? » ou dans « Marie-Magdeleine. »

Toutefois on reconnaîtra facilement qu'Ad. Monod n'a pas soumis tous ses exordes aux règles strictes de l'homilétique classique. Si la plupart sont irréprochables aux yeux des matres les plus sévères, il faut convenir que parfois l'orateur a adopté, sur ce point, un genre particulier dont le caractère principal est la pure et simple violation de la règle d'unité. « L'exorde, dit Vinet, ne doit renfermer qu'une idée, qu'une seule idée ¹, » et il n'est pas rare de rencontrer chez le prédicateur que nous étudions, des exordes que l'on peut considérer, relativement à cette règle, doubles, triples ou même quadruples. Prenons, par exemple, le discours sur « le Bonheur de la vie chrétienne ; » voici les principales idées que l'exorde développe : « Pourquoi les conversions sont-elles rares ? c'est parce

¹ *Homilétique*, p. 284.

que, dit-on, la vie chrétienne est des plus tristes. Erreur. — Vous m'opposez, il est vrai, un argument d'expérience : il n'est pas exact que les chrétiens soient des gens heureux. — Mais, outre que diverses circonstances particulières peuvent expliquer leur mélancolie, cette mélancolie procède avant tout d'une contradiction et d'un manque de foi. — Nature du bonheur de la vie chrétienne. — Cause principale de ce bonheur : le pardon de Dieu. — Enfin, énoncé du but précis de l'orateur. » Prenons le sermon intitulé « Pouvez-vous mourir tranquille ? » l'exorde n'est pas autre chose qu'une introduction en deux parties dont la seconde est la réfutation de ces trois thèses : « Dieu est trop bon pour punir les pécheurs. — La conversion est possible après la mort. — La vie à venir est une vie de perfectionnement indéfini. » — Mais ne serait-il pas injuste de poursuivre avec rigueur un semblable examen ? Avant de reprocher à Ad. Monod d'avoir failli aux règles classiques de l'exorde, ne faut-il pas se demander tout d'abord s'il a prétendu s'asservir à ces règles elles-mêmes ? Il est hors de doute qu'il a usé dans quelques cas, le sachant et le voulant, d'une méthode particulière que l'on peut approuver ou rejeter, mais qui faisait certainement partie de son système homilétique. Cette méthode, la voici : le texte étant donné, Ad. Monod énonce la thèse qu'il s'agit de prouver ou fait connaître le but qu'il se propose. Il n'est pas rare que ce premier exorde aboutisse à une sorte d'invocation. Mais avant d'entrer directement en matière, l'orateur élucide son texte, le développe et le commente, ou bien il réfute les opinions défavorables à sa thèse. Ce procédé oratoire qui est, chez Ad. Monod, d'une grande puissance et d'un vif intérêt, peut fait croire à un double exorde, alors qu'il s'agit en réalité d'un exorde général — et classique, — suivi d'une introduction spéciale qu'on peut considérer souvent comme une partie du discours et qui représente ce que serait, dans une bataille, soit un service de reconnaissance, soit un premier engagement.

Si l'on veut donc s'en tenir aux règles traditionnelles de l'exorde, il faut reconnaître qu'Ad. Monod les a parfois violées ; mais la manière dont il les a violées est des plus heureuses, et l'on ne peut pas dire, même dans les exemples que nous

avons cités, que l'auditeur ait pu hésiter un instant sur le but que se proposait l'orateur ou ait attendu avec impatience la tractation directe du sujet. En tout cas, le procédé d'Ad. Monod ne peut servir d'exemple à personne, et nous convenons qu'au point de vue de l'art, l'exorde est, chez ce prédicateur, la partie la moins éminente de ses discours.

Rarement l'exorde se termine par l'énoncé du plan. Ad. Monod préfère d'ordinaire ne point indiquer d'avance ses divisions. Quand il le fait, il s'en tient aux traits généraux et deux ou trois lignes lui suffisent. Par la clarté de son exposition, l'orateur remédiait avantageusement à l'absence de ce procédé un peu vieilli.

Rien de plus clair, en effet, et en général rien de plus simple que le plan d'Ad. Monod. L'auditeur le moins érudit pouvait le dégager de ses développements et le garder facilement dans la mémoire. Que nous sommes loin ici de ces divisions « si recherchées, si retournées, si remaniées et si différenciées » dont se raillait La Bruyère ! Les plans d'Ad. Monod sont des modèles de simplicité : ce qui suppose que l'orateur y consacrait beaucoup de méditations et de veilles. La symétrie n'est pas pour lui la condition indispensable d'un plan bien conçu. Tel de ses discours a deux parties, tel autre quatre, tel autre cinq, et à chacune de ces divisions correspond un nombre inégal de divisions secondaires ; bien plus, dans beaucoup de cas, les grandes parties du discours n'aboutissent à aucune subdivision régulière. Cependant on ne saurait douter que la plupart des plans d'Ad. Monod ne soient de véritables chefs-d'œuvre ; d'ordinaire le naturel en est si parfait que l'orateur semble les avoir conçus du premier effort de sa pensée ; et en même temps le cercle des idées qu'ils embrassent est si complet qu'on doute que le sujet traité soit susceptible de plus amples développements.

La simplicité étroitement liée à la netteté, tel est donc le premier caractère du plan chez Ad. Monod ; le second en est l'unité. Les discours de cet orateur, y compris les homélies, se réduisent aisément à une seule proposition indiquée parfois dans l'exorde. Cette proposition est le fil conducteur du discours ; Ad. Monod ne la perd jamais de vue ; il la poursuit avec

une fidélité, avec une obstination rare, et ce n'est pas là, à notre avis, un des moindres secrets de sa puissance. Les différentes parties du plan dépendent de la thèse principale comme les rameaux de l'arbre dépendent du tronc ; il est bien rare que l'idée maîtresse du discours ne puisse se reconnaître clairement dans les idées secondaires qui en dépendent. Cependant, il faut signaler comme ayant failli à l'unité de plan et par conséquent à l'unité d'impression, le discours sur la « Création » dont l'unité me paraît purement factice ; dans la première partie il est surtout question de Dieu Créateur ; dans la seconde, de Satan en tant que perturbateur de l'œuvre de Dieu ; dans la troisième, de la Trinité ; dans la quatrième, des analogies du monde visible avec le monde invisible.

Les plans d'Ad. Monod se distinguent, en troisième lieu, par gradation des parties. On sait que la bonne manière de soutenir jusqu'au bout l'attention des auditeurs, c'est de la faire croître : Ad. Monod, qui fut l'orateur le plus attentivement écouté que la chaire chrétienne ait produit, doit à ce procédé homilétique une grande partie du charme incroyable de sa parole. Dans quelques occasions, cependant, le grand prédicateur a failli à la règle que nous rappelons. Le plan du discours sur la « Création » aboutit à une quatrième partie assurément moins impressive que les précédentes. « Dieu est amour » expose la cause de l'amour de Dieu pour ses créatures après nous avoir montré le moyen par lequel cet amour s'est manifesté, à savoir par le crucifiement du Fils unique et bien-aimé. Dans « Donne-moi ton cœur » voici la succession des parties : Donne ton cœur à moi en qui seul ton cœur peut se reposer et à qui il aspire ; — à moi qui, avant de te le demander, ai commencé par te donner le mien ; — à moi qui te le demande. Cette dernière partie, quoique traitée par l'orateur avec une incomparable puissance, amène-t-elle un accroissement d'intérêt ? Nous ne le pensons pas, surtout après ce que la seconde partie renferme de pathétique et de saisissant. Mais, à part ces quelques exemples, les plans d'Ad. Monod resteront des modèles de gradation oratoire. Rien ne nous paraît comparable, à ce point de vue, soit à « Êtes-vous un meurtrier ? » soit à « Pouvez-vous mourir tranquille ? » ce chef-d'œuvre de la prédication chrétienne de tous les siècles.

La gradation du plan est certainement, après l'intérêt du sujet, le plus puissant moyen de s'assurer l'attention des auditeurs. Mais que dirons-nous de la douceur des *transitions*? Évidemment ce n'est que par elles que le discours de l'orateur peut être, pour lui et pour ceux qui l'écoutent, ce *motus animæ continuus* dont parle Cicéron et que Vinet regarde comme un des critères les plus sûrs de la véritable éloquence. En artiste consommé, Ad. Monod ne devait pas les négliger; au contraire, il y consacra — nous l'avons appris de bonne source — l'attention la plus délicate et les soins les plus persévérants. Aussi avec quel ravissement et quel oubli de lui-même l'auditeur n'était-il pas entraîné, à la suite de l'orateur, des premiers mots de l'exorde aux derniers mots de la péroraison! Quand Ad. Monod prêchait, on eût entendu un souffle dans l'assemblée, et rien n'était plus étrange que de voir l'imperturbable attention de ses auditeurs absorbés, ravis, nous allions dire magnétisés.

Mais la partie du discours dans laquelle Ad. Monod nous paraît avoir excellé, c'est la *péroraison*. C'est ici que cet orateur rassemble toute sa puissance et tout son amour pour persuader aux âmes qui l'écoutent de se donner à Jésus-Christ. Les appels sont tour à tour tendres, incisifs, énergiques et passionnés. Souvent même, le prédicateur plus préoccupé du salut de ses auditeurs que des règles de l'homilétique classique, accumule les exhortations, paraît s'arrêter et revient à la charge, presse les âmes et les poursuit, estimant qu'il ne saurait trop supplier, avertir, conjurer, terrifier, émouvoir, dès l'instant qu'une âme est là qui s'attarde à délibérer en elle-même si l'heure est venue pour elle de se donner à Dieu! Il importe d'ailleurs de faire ici une importante remarque: les discours imprimés d'Ad. Monod ne sont pas absolument identiques à ceux qu'il prononçait sur le même sujet, du haut de la chaire. Quand il les revoyait pour la publication, il les amplifiait d'ordinaire, il les enrichissait de considérations nouvelles, et de là ce phénomène assez fréquent, chez cet orateur, de péroraisons multipliées. Mais, à cette réserve près, nous persistons à croire que dans la chaire chrétienne rien ne peut être comparé aux péroraisons de notre grand prédicateur. Aujourd-

d'hui la vie oratoire en est absente, il nous faudrait entendre « rugir le lion lui-même ; » mais quel cœur ne se sent pas tressaillir à la simple lecture des paroles touchantes ou terribles qui terminent les discours sur « la Sanctification par le salut gratuit, » sur « Dieu est amour, » sur « Qui a soif ? » ou sur « Trop tard » et sur « la Compassion de Dieu pour le chrétien inconverti ? » Ce sont là les plus beaux exemples qu'on puisse se proposer d'onction évangélique, de force oratoire, de fermeté chrétienne, et l'on voit resplendir dans ces paroles sorties d'un cœur ardent, le profond amour d'Ad. Monod pour les âmes qui l'écoutaient.

Il était rare que des discours aussi travaillés ne parvinssent pas à émouvoir profondément les consciences. Tout ici, selon le précepte antique, se hâtait vers le but, et ce but était le plus noble qu'un orateur puisse poursuivre : la conversion et la sanctification de ses frères.

III

Après avoir arrêté sa pensée et en avoir distribué la matière, Ad. Monod travaillait à la revêtir d'une forme digne d'elle. Souvent ce dernier travail avait lieu dans l'élan même de l'action oratoire, et jamais notre prédicateur ne fut plus pathétique que lorsqu'il s'abandonna à l'ardeur de sa parole. Mais pour une conscience aussi scrupuleuse le travail de la préparation n'était jamais assez complet. Il lui arriva de se reprocher ses improvisations, même fortement méditées, comme une infidélité à Dieu, comme un piège subtil que lui tendait l'Ennemi des âmes, et il s'efforça de ne jamais monter en chaire avant d'avoir fait tout ce qu'il lui était humainement possible de faire.

Qui nous dira l'émotion qui saisissait l'auditoire nombreux, accouru de toutes parts, quand on voyait apparaître dans le costume sombre de sa charge, le prédicateur éloquent, aux traits énergiques, à l'expression mélancolique, au regard doux et voilé d'une tristesse évangélique ? « Il n'était pas d'une prestance majestueuse, dit M. de Pressensé. Sa taille était de moyenne

grandeur, ses traits étaient irréguliers, mais ils portaient le cachet d'une haute distinction morale relevée par la mélancolie propre aux âmes profondes ; son sourire était admirable, c'était une lumière. La parole le transfigurait¹. » Quand il débitait les premières phrases de son exorde, sa parole lente trahissait une émotion contenue ; puis peu à peu sa voix s'élevait, son geste devenait plus rapide, son regard s'illuminait. Toutefois il ne se permit jamais, est-il besoin de le dire ? ce que dans le langage de l'école on nomme des *poses* ou des *effets*. Son geste était d'une grande simplicité, d'un naturel saisissant ; il servait à souligner la parole, mais non, comme chez Ath. Coquerel, à lui donner un éclat emprunté. Souvent même il arrivait qu'Ad. Monod parlait immobile, les mains appuyées sur le rebord de la chaire, et laissant au jeu de sa physionomie et aux intonations variées de sa voix le soin d'illustrer sa parole. Il n'avait point de geste qui lui fût proprement une habitude. Tout au plus ceux qui l'ont entendu peuvent-ils se rappeler ce mouvement caractéristique par lequel, lorsqu'il se trouvait écrasé par son sujet et incapable d'émettre les sentiments qui bouillonnaient dans son âme, il portait ses mains à son front et, gardant le silence, les laissait retomber avec découragement. L'art parfait que trahissait son admirable élocution a soulevé parfois les soupçons les plus puérils. Et que de bruits plus ou moins fondés courent encore sur l'action oratoire de ce prédicateur ! Tel jour, il se serait agenouillé dans sa chaire en conjurant les auditeurs d'échapper aux fureurs de la vengeance divine ; tel autre jour, s'interrompant avec art, il se serait solennellement accoudé sur le rebord de sa chaire, le visage dans ses mains, absorbé dans une réflexion profonde, pour se relever ensuite avec lenteur et prononcer ces mots : Oui, je puis mourir tranquille ! Insistons encore une fois sur ce fait, c'est qu'Ad. Monod fut en toutes choses naturel et sincère ; rien ne lui était plus antipathique que la déclamation ; ce mot même lui faisait horreur. N'en concluons pas toutefois qu'il ait négligé un seul instant de donner à son débit oratoire toute la perfection qu'il rêvait. On le vit à l'âge de quarante ans consacrer le temps de ses va-

¹ *Études contemp.*, p. 163.

cances à se corriger d'un léger grasseyement qui cependant ne lui messeyait point. Il mettait une grande attention à traduire ses sentiments par de justes modulations de la voix. Il n'était pas, dans l'art de dire, inférieur à Talma ; et l'on a remarqué qu'il y avait entre son talent et celui de Rachel de frappantes analogies. De fait, sa voix sonore « au timbre d'or » produisait des effets surprenants ; elle rendait toutes les nuances de la pensée, passant des accents les plus vibrants et les plus terribles aux accents les plus suaves et les plus doux. Il avait telle intonation qui faisait trembler. Quand, par exemple, il parlait des peines éternelles, tout son être frémissait d'horreur, sa voix aux accents devenus tragiques jetait l'épouvante dans les âmes et on le voyait terrifié lui-même de ces terribles visions de l'au delà.

En vérité, la France protestante n'a pas eu de parole plus puissante. Cette prédication s'adressait à l'homme tout entier. Quand elle en appelait à la raison, la raison était subjuguée ; et la dialectique d'Ad. Monod, sans rivale dans ce siècle, ne trouve un terme de comparaison que dans les syllogismes pressés de Bourdaloue. Mais la dialectique d'Ad. Monod se distingue de celle de l'orateur jésuite en ces deux points : elle est revêtue de draperies plus riches ou plus amples ; et, d'autre part, plus indépendante dans ses élans, plus exubérante dans sa passion de persuader, elle ne craint pas de dépasser la limite de ce qui est permis et d'en appeler parfois au paradoxe. Le paradoxe, tel fut à n'en pas douter un des secrets de la puissance d'Ad. Monod, en même temps que la partie faible de ses raisonnements... Nous parlons surtout de la première période de sa prédication, où sa parole ardente ne reculait devant aucune conséquence des principes posés, se jouait de l'étrange et provoquait l'étonnement. Plus tard, cette parole s'apaisa ; elle devint plus réservée dans ses emportements, mais elle perdit en éclat ce qu'elle gagna en exactitude et, pour être plus vraie, elle n'en fut pas plus impressive. Si l'on veut se rendre compte de la puissance dialectique d'Ad. Monod, c'est à Lyon qu'il faut l'entendre, essayant de démontrer à ses auditeurs incrédules et mondains les vérités fondamentales de la foi évangélique. C'est alors que ses discours, conçus comme un général concevrait un plan de bataille, peuvent se présenter comme des chefs-d'œuvre

de polémique chrétienne ; c'est la foi poursuivant l'incrédulité et l'obligeant à rendre les armes ; c'est le racheté de Jésus-Christ luttant avec le pécheur et le contraignant, malgré sa résistance acharnée, à s'avouer perdu et à se jeter, sanglant et meurtri, aux pieds du Rédempteur. Force merveilleuse que celle de la raison ! Ad. Monod, qui dédaignait un peu cette faculté pervertie, savait admirablement s'en servir. Il est vrai qu'il mettait au-dessus de toutes les affirmations de l'intelligence l'autorité de la Parole de Dieu, mais que de fois il s'essaya à prouver l'autorité de cette Parole par les attestations mêmes de la raison !

Si Ad. Monod savait en appeler à la logique, il ne dédaignait point les ressources oratoires de l'imagination. Ses descriptions sont admirables. On ne peut oublier, quand on les a lues, les pages qu'il a écrites sur le festin du roi Hérode, sur le martyre de Jean-Baptiste, ni ces mille petits tableaux où il excellait, et où il nous représente, ici, le jeune missionnaire s'éloignant de sa patrie, là, Adam penché sur le corps d'Abel, « l'appelant, point de réponse, — le secouant, point de réveil, — et se persuadant par degrés que c'est là sans doute cette mort que Dieu lui avait annoncée pour prix de son péché ; » ici, Jésus luttant contre Satan dans le désert, là, une mère chrétienne suivant de son œil humide le vaisseau qui emporte son fils : descriptions tantôt touchantes, tantôt tragiques, parfois un peu théâtrales, où se révèle la vive imagination de l'orateur.

On a prétendu qu'Ad. Monod ne savait guère en appeler au sentiment. Si l'on entend par là qu'il ait peu cherché à exciter la sensibilité de ses auditeurs, on a raison : il était disposé à considérer comme médiocres les sermons « qui font pleurer. » Mais si l'on veut dire par ce jugement sommaire qu'Ad. Monod n'ait pas su éveiller dans les âmes de ses auditeurs des sentiments de reconnaissance et d'amour, on se trompe. Lui-même était possédé d'un amour si profond pour son Dieu et pour ses frères, qu'il est impossible qu'il n'ait pas réussi à communiquer aux autres l'ardeur de ses sentiments. Qu'on nous permette de le dire, notre époque semble ne plus vouloir entendre de l'Évangile que ce seul mot : la grâce, et, dans un siècle pratique comme le nôtre, il est étrange de voir combien nos auditoires

semblent friands de sentimentalisme exagéré et d'effusions mystiques. Ad. Monod avait pour Dieu et pour les hommes un amour ardent, mais pratique et viril ; il prêchait la grâce, et l'on sait avec quelle généreuse conviction ! mais il savait aussi signaler et flétrir le péché ; il prêchait la miséricorde, mais il prêchait aussi la justice, et, conformément à la marche de la pensée divine, il ne parlait des douceurs de la grâce qu'après avoir proclamé la sainteté de la loi.

Il est certain toutefois qu'Ad. Monod fut avant tout le prédicateur de la conscience. C'est là, à nos yeux, son caractère distinctif et son premier titre de gloire. On avait besoin, au sein d'une Église endormie, d'entendre cette voix mâle et énergique rappeler ce qu'on devait à Dieu. Nul ne pouvait le faire avec plus d'autorité qu'Ad. Monod. N'avait-il pas commencé par s'incliner lui-même devant la loi de Dieu, par reconnaître son inexprimable misère et par trembler en face du Sinaï ? Mais régénéré par la grâce divine, il n'avait cessé de lutter avec une énergie toujours croissante contre l'éternel Ennemi des âmes. Aussi avec quelle puissance, avec quelle sûreté, avec quelle hardiesse il savait placer son auditeur sur le terrain même de la conscience et lui faisait toucher au doigt la profondeur de sa misère ! Celui-ci cherchait d'autant moins à se dérober à ce regard terrible qui fouillait les derniers replis de son cœur, que la parole du prédicateur, si sévère qu'elle fût, portait en elle-même un charme irrésistible qui la faisait toujours écouter.

Indépendamment de l'habile structure du discours, le style même d'Ad. Monod était bien propre à forcer l'attention. Simple et lucide, il avait au plus haut point ces deux qualités qui le distinguent : le naturel et la pureté. Avant tout, Ad. Monod voulait être compris. Ses discours sont des modèles de clarté ; et il n'est pas de pensée si complexe, de thèse si délicate, de distinction si subtile qu'il n'ait réussi à rendre accessible aux intelligences les plus vulgaires. C'est là, à un si haut degré, un des traits distinctifs de cette prédication, que je ne pense pas qu'elle puisse être, de prime abord, caractérisée de quelque autre manière. Sans doute cette prédication est véhémement souvent, sublime parfois, mais elle est avant tout et le plus fréquemment calme et pénétrante. L'orateur enseigne, démontre,

explique, analyse, conclut, c'est là sa marche ordinaire, et si, chemin faisant, il s'indigne avec passion ou supplie avec ardeur, s'il se laisse même emporter par l'élan de son imagination ou de sa foi dans les sphères supérieures de l'idéal et du divin, il est évident qu'il a plus cédé aux généreuses émotions de son âme, que demandé à l'ébranlement des cœurs des arguments que la raison ne contrôle pas. Les expositions claires, les définitions précises, les comparaisons heureuses, les images, les anecdotes et les paraboles se pressent sur les lèvres de l'orateur : autant de moyens ingénieux de présenter à l'esprit de l'auditeur, sous des faces diverses, la vérité qu'il s'agit de lui faire accepter.

Au reste, nulle monotonie. Sous cette simplicité qui étonnait l'auditeur et lui jetait un charme, au point de lui faire croire que la pensée de l'orateur était la sienne propre, l'art veillait, toujours présent, et nous allions dire toujours caché ; mais il nous souvient que l'art d'Ad. Monod s'est trouvé pris deux fois aux pièges de la rhétorique. L'antithèse et la répétition, procédés faciles autant que séduisants et dangereux, se suivent inséparables dans tout le cours de cette prédication, l'une se jouant des mots, cherchant les contrastes et les effets sonores ; l'autre, ramenant à point nommé le terme frappant, l'interrogation émouvante ou la phrase médaillée qui sert de refrain. Le XIX^{me} siècle est là, et après tout, Ad. Monod était de son siècle. C'est déjà beaucoup qu'il s'en distinguât par l'admirable pureté de son langage.

Il était étrange, en effet, autant que magnifique d'entendre, dans la capitale même du romantisme, tomber des lèvres du prédicateur protestant les accents les plus purs du XVII^{me} siècle. Non point qu'Ad. Monod eût pris à tâche d'imiter coûte que coûte le langage classique des Bossuet et des Massillon : c'eût été affectation pure et il n'est point de défaut auquel Ad. Monod ait été plus étranger que l'affectation. Il parlait le pur français du grand siècle, parce qu'il n'avait en quelque sorte jamais appris d'autre langue que celle-là. Jeune, il s'était nourri des chefs-d'œuvre de notre littérature classique ; parvenu à l'âge mûr, il les relisait avec un enthousiasme qui n'avait pas faibli, et le seul langage qui pût être vraiment le sien, non seulement

en chaire, mais aussi dans le commerce habituel de la vie, était le langage simple, net et énergique du siècle d'or. Ad. Monod nous paraît rivaliser avec Saurin lui-même par la beauté de son style. Il n'avait pas la magnificence de Bossuet, mais il n'en avait pas non plus la solennité parfois un peu fatigante ; il n'avait pas toujours l'heureuse concision de Bourdaloue, mais il n'eut jamais la sécheresse fréquente de ses expositions didactiques ; il emprunte à Massillon l'ampleur de ses périodes et parfois l'habileté de ses développements, sans recourir aux artifices des rhéteurs. Il est encore un grand nom qu'il faut citer : Réguis, duquel Ad. Monod apprit à parler avec noblesse une langue vraiment populaire.

Bossuet et peut-être Bourdaloue portent sur leur front le sceau du génie ; Massillon et Réguis sont d'admirables talents. Que dirons-nous d'Ad. Monod ? Question délicate qu'il ne nous appartenait guère de soulever, mais que nous essaierons néanmoins de résoudre avec liberté. Ad. Monod n'est pas un penseur : ce n'est pas un philosophe profond qui ait découvert une nouvelle partie de l'éternelle vérité ; ce n'est pas un moraliste éminent qui ait révélé avec éclat ce qui s'agite dans un cœur d'homme. Ce n'est pas non plus un chef d'école qui ait inauguré, en littérature, une langue nouvelle faite de mots usés. Ad. Monod n'a rien créé. Or, si l'invention est, comme nous le croyons, le signe caractéristique du génie, Ad. Monod n'est pas un génie. Et cependant, à l'entendre ou à le lire, on sent vibrer en dedans de soi les cordes les plus profondes du beau, du vrai, du bien. Qu'on ne s'y trompe pas, si Ad. Monod est le plus grand des artistes, cet artiste est aussi le plus fidèle des croyants. Il n'a rien innové, mais la grâce divine a décuplé les forces de son admirable intelligence et son éloquence, qui nous saisit, est le résultat d'un double travail, celui de Dieu et celui de l'homme. De là le prestige saisissant et le charme de cette parole, humaine et divine tout ensemble ; limitée dans sa magnificence, comme tout ce qui vient de l'homme ; et infinie dans son autorité, comme ce qui vient de Dieu. Jugeons-la en littérateur : Ad. Monod représente l'effort le plus prodigieux de l'art vers le génie ; jugeons-la en chrétien : Ad. Monod est un des génies de la prédication chrétienne, car il nous fournit

un des plus beaux exemples de l'éloquence humaine mise au service de Jésus-Christ. Mais il est impossible de consentir à juger Ad. Monod en se plaçant soit au seul point de vue artistique, soit au seul point de vue religieux. La postérité ne mettra jamais Ad. Monod au rang des Bossuet, des Bourdaloue ou des Massillon; elle en fera un orateur à part aussi respecté pour la sainteté de sa vie qu'admiré pour l'éclat de sa parole; peut-être même, peu habituée à juger un si grand talent dans une âme aussi sainte, s'arrêtera-t-elle surprise, irrésolue, ne songeant guère à distribuer les palmes de la louange à un homme qui les avait si peu recherchées.

Mais, comme dans le domaine des réalités supérieures le beau et le bien sont une seule et même chose et que l'art est d'autant plus digne d'être admiré qu'il est mis au service des meilleures causes, nous n'hésitons pas à déclarer Ad. Monod plus grand que les illustres prédicateurs que nous avons nommés. Jamais il ne consentit à parler pour satisfaire l'avidité curieuse de ses immenses auditoires; jamais il ne songea, sous le prétexte de porter en chaire l'Évangile éternel, à attirer sur lui-même les regards enthousiastes de ses contemporains. On le disait un grand orateur, mais il ne songeait qu'à être un témoin, un précurseur du Christ dans les âmes, une « voix. » Aussi quelle autorité dans sa parole! quelle indépendance! quelle hardiesse! Jamais il n'hésita à affirmer sa foi, toute sa foi, devant un siècle railleur qui demandait un autre catéchisme. A Lyon, devant son Église révoltée; à Montauban, devant ses élèves plus libéraux que lui; à Paris, devant les auditeurs mondains qui venaient l'entendre comme ils allaient à Notre-Dame entendre Lacordaire, toujours il fut inflexible et courageux.

Mais si Ad. Monod dissimulait sa personne et évitait avec le soin le plus scrupuleux de se prêcher lui-même, c'était pour faire apparaître avec d'autant plus d'éclat la personne de Christ. Bossuet, Bourdaloue, Massillon nous laissaient au pied de leur grandeur; parfois, accablés en face de notre petitesse; Ad. Monod laisse son auditeur au pied de la croix, en face du Christ qui sanctifie, console et sauve. Et quand il avait fait cela, il avait fait son œuvre, il avait fait assez; heureux d'avoir, fût-ce au prix du plus grand labeur, gagné à Son

Maitre une seule âme, et réjoui, plus pour elle que pour lui, de l'avoir amenée sur le seuil des tabernacles éternels.

Tel fut Adolphe Monod, le plus grand prédicateur français du siècle qui va finir. Il nous a été doux, malgré notre faiblesse et notre inexpérience, de rendre ici un témoignage public de notre admiration pour lui. C'était plus qu'un devoir et plus qu'une joie ; c'était un besoin de notre cœur : car en Ad. Monod nous n'avons jamais séparé l'orateur du chrétien, l'apôtre convaincu du disciple fidèle ; et nous ne saurions dire combien, au contact d'une âme aussi sainte, nous nous sommes senti encouragé, sanctifié, béni !

Le but de cet humble travail est d'étudier plus spécialement la pensée religieuse du grand prédicateur. Notre étude comprend trois parties : dans la première, — *la Préparation*, — nous avons recherché les diverses influences qui ont présidé à l'éclosion de cette pensée religieuse ; dans la deuxième, — *le Ministère*, — nous en suivons les développements et nous en constatons les diverses manifestations ; dans la troisième, — *la Doctrine*, — nous essayons d'en faire un exposé fidèle.

Qu'on nous permette de remercier ici les diverses personnes que nous avons consultées pour donner à notre travail toute l'originalité et toute la fidélité désirables, en particulier quelques anciens amis de l'orateur et quelques membres de la famille Monod !

PREMIÈRE PARTIE

LA PRÉPARATION D'ADOLPHE MONOD

CHAPITRE I

Nationalité, enfance et première éducation d'Adolphe Monod

(1802-1820).

Ad. Monod naquit à Copenhague, le 21 janvier 1802, au milieu des bouleversements politiques du Danemark, que l'Angleterre ravageait par la guerre au mépris du droit des gens, et au lendemain de la terrible année 1801 qui fut le point de départ de ces iniques entreprises.

Son père, Jean Monod (1765-1836), citoyen de Genève et membre de la Vénérable Compagnie, était venu dès 1794 exercer dans l'Eglise française de Copenhague un ministère béni. — Sa mère, Louise de Coninck, était danoise par sa naissance et hollandaise par ses ancêtres. — C'est comme Genevois et non comme Français qu'Ad. Monod s'inscrivit en 1820 à l'Académie de Genève¹. Cependant, en dépit de son origine et bien qu'il ait toujours gardé un excellent souvenir de la Suisse et, en particulier, de la ville où il étudia, sa patrie de cœur fut pendant longtemps le Danemark. Il écrivait à sa mère, le 27 janvier 1824 :

¹ Ses *Thèses latines de 1824* (*de ratione inspirationis Apostolorum*) sont intitulées : *Theses theologicæ quas palam, juvante Deo, tueri conabitur A. Monod, Genevensis.*

« Si tu n'étais pas à Paris avec ce que j'ai de plus cher au monde, je serais Suisse de cœur et d'âme... Je me croirais léger et indifférent si je n'étais pas attaché à la Suisse, cette seconde patrie et cette seconde famille ¹. » Mais, d'autre part, il écrit à Louis Vallette, le 4 septembre 1825 : « Je ne suis pas véritablement Suisse ; il me semble que ce nom est usurpé ; je le suis par admiration, mais je ne le suis pas par la naissance ; je le suis par mes droits, mais je ne le suis pas par moi-même. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que quelque jeune que j'aie quitté le Danemark, ma terre natale,... le récit et les monuments de la gloire de mes ancêtres, Cimbres et Barbares, feraient plus battre mon cœur que les souvenirs de l'histoire de Suisse... La patrie est aux lieux où l'on est venu au monde. O mon pays, je ne t'oublierai jamais!... Si la Suisse vaut mieux que le Danemark, eh bien ! je suis à plaindre, et je dirai, tout en me disant Suisse : Malheur à celui qui n'est pas né dans sa patrie ! J'ai trois patries, c'est-à-dire que je n'en ai point. Je suis *Adolphe sans patrie* ². »

Il n'était pas inutile de citer ces lignes. Elles peuvent expliquer, jusqu'à un certain point, comment Ad. Monod fit si rarement vibrer dans le cours de sa prédication la fibre patriotique. Jeune homme de vingt-trois ans, il se connaissait trois patries : son cœur, ainsi partagé, dut ignorer longtemps les franches émotions du patriotisme.

Ce furent les circonstances qui le firent Français. Son ministère a peu près exclusivement consacré à la France, l'attacha à cette nouvelle patrie ; il en vint à l'appeler franchement « mon peuple, mon pays » et, dans sa dernière maladie, il s'exprima plusieurs fois sur sa nationalité française comme ne s'en reconnaissant aucune autre ³.

¹ Ad. Monod, *Souvenirs*, etc., I, p. 41 et 42.

² Ibid., p. 76 et 77.

³ Renseignement de M. Larchevêque. — Il faut se rappeler, d'ailleurs, qu'Ad. Monod était descendant de réfugiés français et, comme tel, en état d'être reconnu Français par les lois du pays.

En 1808 Jean Monod quitta le Danemark, vint à Paris remplacer son ami le pasteur Mestrezat et fut chargé, quelque temps après, de la présidence du Consistoire. En 1818 la famille comptait douze enfants, dont quatre devaient se vouer au saint ministère.

Prenons place pendant quelques instants à ce foyer exemplaire et surprenons, dans cette intimité, les premières influences qui agirent sur Ad. Monod.

Jean Monod, devenu pasteur de l'Église réformée de Paris, eut une tâche difficile. Il la remplit avec cette fermeté d'âme, avec ce sentiment profond du devoir qui le caractérisa pendant toute sa vie. C'était un homme doué de facultés remarquables, exerçant autour de lui une grande influence et estimé de tous ceux qui l'approchaient. Il avait fait des études classiques solides et brillantes ; il aimait la littérature française, celle du XVII^{me} siècle surtout ! il l'étudiait avec goût, il se plaisait à en révéler toutes les beautés à ses enfants. Son caractère était noble, droit, empreint de quelque sévérité. Ami de l'ordre et de la paix, il supporta avec peine le gouvernement turbulent de Bonaparte et salua avec joie le retour de la royauté. En religion, il tenait peu à la doctrine sur laquelle il paraît avoir eu, avec la plupart des pasteurs français de son temps, peu de notions précises ; d'ailleurs les luttes dogmatiques n'avaient pas encore éclaté et nul encore ne s'était vu contraint à reviser ou à consolider son *Credo*. Mais, très réservé sur le dogme, Jean Monod s'étendait volontiers sur la morale ; il la prêchait avec une grande élévation. « Sincèrement religieux, apportant dans la chaire une parole grave et toujours simple, pleine d'onction et d'autorité, éloigné de toute exagération, il savait faire respecter l'Évangile même par ceux qu'il ne parvenait pas à convaincre ¹. » — Mais avant tout, Jean Monod était un bon père

¹ Recolin, *Encycl. sc. relig.*, IX, 315.— On trouve, dans les Archives de la Vénérable Compagnie, une riche collection de sermons manuscrits de Jean Monod. Il serait à souhaiter, au jugement de M. le prof. A. Bouvier, qu'un travail consciencieux les révélât un jour au public protestant.

de famille et même le plus excellent des pères. Nul ne goûtait avec plus de satisfaction que lui les joies paisibles du foyer domestique : il souffrit plus tard de l'éloignement de son fils Adolphe et ne cessa de lui écrire des lettres pleines d'une affection virile et d'une paternelle bonté.

M^{me} Monod ne cédait en rien à son mari sous le rapport de la fidélité au devoir. C'était une femme vaillante, pleine de savoir-faire et d'énergie pour sa tâche maternelle; c'était le type de l'épouse et de la mère chrétienne¹. On dit que les grands hommes religieux sont les fils de leur mère : nous croyons que cette assertion est particulièrement vraie pour ce qui concerne Ad. Monod. Quand on lit les quelques lettres que nous possédons de la correspondance échangée entre M^{me} Monod et son fils, on ne peut méconnaître l'influence très grande exercée par la première sur le second. Quelle confiance mutuelle ! Quelle tendresse filiale ! Quel abandon de part et d'autre ! — M^{me} Monod avait une foi plus affirmative que celle de son mari, et nous pensons que, dans ce sens, elle agit puissamment sur l'avenir de son fils préféré.

C'est dans cette famille exemplaire que grandit Ad. Monod. « Dès son enfance et sa première jeunesse, il fut cité par sa vive intelligence, sa facilité de travail, sa gaité, son imagination, son amabilité et son ardeur à tous les jeux d'adresse et même de hasard. Sa seule ambition était de s'y distinguer. Plus tard, il se livra avec la même ardeur aux jeux de l'esprit, soit en vers, soit en prose, et il y excellait². » Son père dirigea lui-même son instruction, soit qu'il s'en occupât personnellement, soit qu'il la confiât à son intime ami, Ph.-A. Stapfer, pasteur chrétien d'une immense érudition, soit à d'autres précepteurs. Stapfer enseigna à son élève la philosophie de Kant et les éléments de la langue hébraïque ; d'autres lui enseignèrent la littérature classique ancienne ou moderne. Pour ne parler que de

¹ *Etudes contemp.*, p. 165.

² *Souvenirs*, I, p. 8 à 9.

cette dernière, Corneille et Racine furent les auteurs favoris d'Ad. Monod ; il ne sera pas difficile de reconnaître plus tard dans sa prédication l'empreinte de ces deux puissants génies. D'ailleurs il ne se contentait pas de les lire, il les imitait. La pièce de vers que renferment les pages 10-12 du 1^{er} vol. des *Souvenirs*, l'hymne magnifique : « Que ne puis-je, ô mon Dieu, » et le cantique de 1855 sur la Résurrection, trahissent évidemment la facture cornélienne. Quand plus tard le romantisme apparaîtra, le jeune pasteur subira peu à peu dans sa prédication le contre-coup de ce mouvement littéraire, mais il n'en demeurera pas moins fidèle à sa chère littérature classique. — Ad. Monod fit en outre des études de science au Collège Bourbon (alors Collège Bonaparte), suivit les cours de la Sorbonne, du Collège de France et de la Bibliothèque royale. Il écouta avec admiration la parole éloquente de Victor Cousin, à l'éclectisme duquel il préféra sans hésiter le criticisme de Kant : Kant, qu'il devait considérer pendant toute sa vie comme le plus grand des philosophes, absolument incomparable pour la profondeur et l'énergie du sens moral. — A cette époque, Ad. Monod possédait d'une manière remarquable l'allemand, l'anglais et l'italien. D'autre part, les relations que sa famille entretenait avec l'Angleterre, la Suisse, les États-Unis, — les journaux de théologie, les brochures de controverse que recevait son père, — les conversations de chaque jour, donnaient à l'éducation d'Ad. Monod le caractère religieux qui convenait à sa vocation future.

De très bonne heure, c'est-à-dire dès l'âge de quatorze ans, Ad. Monod songea à se préparer au ministère évangélique. En 1816 il écrivait à son frère aîné Frédéric, dont les succès oratoires l'enthousiasmaient : « Tous mes vœux tendent à t'égaliser. Tu me diras peut-être que c'est aspirer un peu trop haut. Mais j'espère avec bien des efforts y réussir ¹. »

En 1820, Adolphe et son frère Guillaume (Billy) se rendaient à Genève pour y faire leurs études de théologie.

¹ *Souvenirs*, I, p. 12.

CHAPITRE II

Études de théologie à Genève

(1820-1824).

Ce qui régnait dans l'Eglise de Genève à cette époque, c'était le socinianisme, mais un socinianisme tacite plutôt que militant. La divinité de Jésus-Christ était sinon combattue, du moins parfaitement ignorée. Seul, dans la ville, un groupe de trois cents dissidents méthodistes, fruit du réveil religieux de 1816, maintenait la pureté de la doctrine évangélique et affirmait, dans les conventicules du soir, une foi absolue dans l'inspiration littérale des Écritures. L'influence de Drummond et de Haldane ne s'étendit guère au delà de ces étroites limites. Un pasteur de l'Eglise, C. Malan, gagné aux vues évangéliques des missionnaires anglais, s'avisa de prêcher au temple de la Fusterie sur la divinité du Sauveur : la chaire lui fut désormais interdite. Par le fameux règlement du 3 mai 1817 la Compagnie des pasteurs défendit de prêcher « contradictoirement » sur les points capitaux de la théologie chrétienne. Mais si l'on ne prêcha pas, on écrivit ; et il y eut entre Malan et Chenevière, — c'étaient les chefs des deux partis en lutte, — un échange de brochures polémiques écrites sur un ton violent. La Vénérable Compagnie, qui se composait alors d'une quarantaine de membres, « n'en comptait guère que trois ou quatre professant ouvertement, bien que d'une manière intermittente et avec quelque faiblesse, la doctrine de la Rédemption et de la Divinité de Jésus-Christ¹. » En résumé, Genève était livrée au déisme.

¹ Voy. Ami Bost, *Mémoires*, vol. I.

Quant à la Faculté, elle était le foyer de ce christianisme relâché, de ce « supranaturalisme indécis. » En 1818, le professeur Chenevière succédait au professeur Picot : c'était, dit trop sévèrement Ami Bost, la négation succédant à la nullité. La Bible était rarement consultée : on ne la considérait pas comme une autorité suffisante ; on lui préférait, sans conteste, les lumières de la raison et les affirmations de la philosophie du jour. L'étude de la langue hébraïque était fort négligée et il n'est pas bien sûr que tous les étudiants d'alors sussent interpréter le grec du Nouveau Testament. Peu ou point de dogmatique : à quoi bon ? la doctrine des œuvres régnait partout dans l'Église et passait pour suffisante. On ne cultivait alors un peu soigneusement que l'art oratoire : on analysait et l'on déclamait avec ardeur Saurin, Bossuet, Massillon, Bourdaloue et Réguis. Vers 1810 les étudiants menaient joyeuse vie : « les propos, les chansons, les dessins sur les bancs des auditoires, la conduite de quelques-uns était au-dessous du tolérable¹. » Il faut croire que vers 1820 la discipline s'était améliorée ; d'ailleurs, grâce à la paternelle institution du *grabeau* (général ou particulier), la Vénérable Compagnie était en mesure de châtier tout scandale public et toute vétille académique.

C'est dans ce milieu qu'Ad. Monod fit ses études. Il les fit consciencieusement — ainsi qu'il avait accoutumé de faire toute chose, — en compagnie de son inséparable Billy. Ils furent accueillis avec affection dans plusieurs familles de Genève, chez les Gaussen en particulier. Peu s'en fallut que les invitations et les soirées n'empiétassent sur les heures de l'étude. Mais Ad. Monod y mit bon ordre : il sut faire la part légitime du travail et des loisirs, évita avec soin tout excès dans l'un et l'autre sens et parvint ainsi à se créer une existence utile. Néanmoins il supportait avec peine l'éloignement de son père et surtout de sa mère à laquelle il rendait compte aussi fidèlement que possible, — dans des lettres débordantes de tendresse

¹ Ibid.

filiale, — de l'emploi de ses journées et des sentiments de son cœur. En dehors de ses travaux obligatoires il étudia l'arabe, donna quelques leçons, prit part aux séances de la Société de Zofingue, dont il fut un des membres fondateurs, et organisa avec quelques-uns de ses condisciples des réunions libres, dites du *lundi*, où ils faisaient à tour de rôle des exercices de lecture, de composition, d'improvisation et de récitation.

A la Faculté, MM. Duby et Chenevière furent ses maîtres dans ces deux dernières disciplines. Il s'y distingua de bonne heure; mais combien il était mécontent lui-même de ses travaux! Ce fut un des traits caractéristiques d'Ad. Monod que jamais il ne fut satisfait de ses efforts. Un immense besoin de perfection le dévorait. Quoiqu'il eût le travail facile, il se reprochait sans cesse ce qu'il appelait en poésie son « infertile veine. » Il en souffrait : « Mes travaux, écrivait-il, m'accablent par leur nombre et m'affligent par leur peu de succès. Une ambition au-dessus de mes forces me travaille et me rend malheureux, parce que je sens qu'elle ne peut être satisfaite; un sentiment vague de vide et de mécontentement me poursuit; mes mauvais sentiments et surtout mon amour-propre devient chaque jour plus vif et mes bons sentiments languissent ¹. » — Parfois il se reprochait cette tristesse comme une ingratitude : « Être mécontent de son ouvrage est un excellent sentiment, quand on ne le pousse pas, comme moi, jusqu'à un point de chagrin et de découragement où il devient un obstacle au travail et un tort envers la Providence ². »

En vérité, les *propositions* qu'Ad. Monod rendit à la Faculté eurent en général un médiocre succès. On raconte qu'après avoir entendu la *première*, ses professeurs lui dirent : Vous ne serez jamais un orateur. Découragé, il fit à sa mère le récit de son insuccès et celle-ci lui ayant écrit de se remettre à l'œuvre avec plus d'ardeur que jamais, il obéit et parvint à satisfaire

¹ *Souvenirs*, I, p. 40. *Lettre à sa mère*, 1823.

² *Ibid.*, p. 51. *Lettre à Louis Vallette*, 1824.

ses maîtres. Toutefois il me paraît peu probable qu'on lui ait appliqué, comme on le raconte, les épithètes flatteuses de Massillon ou de Bossuet ¹. En 1824, après avoir entendu le *sermon d'épreuve* du jeune étudiant, M. Chenevière lui déclara qu'il avait « prêché comme un missionnaire et fait un sermon plus bizarre qu'édifiant. » M. Cellérier lui avait dit quelque temps auparavant d'une autre de ses prédications « que l'impression en était nulle. » Il prêcha pour la première fois à Carouge, en 1821, à l'âge de dix-neuf ans.

Les titres de quelques-uns de ses sermons d'études (sur le *Contentement d'esprit*, sur l'*immortalité*, sur l'*aumône*, sur la *piété dans la jeunesse*) nous montrent qu'il s'en tenait à la prédication avant tout morale de ce temps-là. Il prêchait ce qu'il fallait faire, ne sachant encore ce qu'il devait croire.

Quand il vint à Genève en 1820, il possédait une foi de tradition, issue de la foi de son père, foi calme, robuste, mais plutôt intellectualiste, — et de celle de sa mère, foi naïve, plus éclairée, plus intime. C'était la foi de son frère aîné, Frédéric, qui, avant d'avoir subi l'influence de Haldane, se mettait du côté de Chenevière contre le « méthodiste » Malan. C'était la foi du temps. Tout d'abord le jeune étudiant se contenta, suivant les paroles de M. Recolin, « de suivre le courant qui régnait à cette époque dans l'Académie, celui d'un supranaturalisme assez superficiel qui, tout en maintenant l'élément objectif et surnaturel du christianisme, en négligeait le côté subjectif et diminuait la valeur de ces grandes réalités religieuses qui s'appellent la grâce, la rédemption, la conversion ¹. » Mais dans le cours de ses études, Ad. Monod résolut de se créer une foi personnelle et vivante. Or, je l'ai dit, ni l'Eglise, ni la Faculté de théologie de Genève ne pouvaient lui être d'un grand secours dans ces recherches intimes. Il chercha donc par

¹ On reprochait alors aux travaux homilétiques d'Ad. Monod des longueurs, de l'uniformité, trop de divisions, des transitions brusques, quelque chose d'abrupt dans la composition et dans la récitation.

² Op. cit.

lui-même, il chercha tout seul. Il entendit parler de ces trois cents dissidents qui croyaient, eux, à la Bible et même à son inspiration absolue ; il vit l'énergique maintien de ces quelques pasteurs orthodoxes qui, au sein d'une Église rationaliste et déiste, affirmaient la Divinité du Christ et proclamaient le dogme de la Rédemption. Il ouvrit sa Bible, il se mit résolument en face des graves problèmes qu'elle soulève, il essaya de croire ; et, dans tout le cours de ce labeur intime, il fut persévérant, consciencieux, loyal. Il chercha la vérité avec une liberté parfaite : « Je ne veux absolument pas, disait-il, être quelque chose d'avance. » L'Écriture lui apparut comme un scandale et une folie, comme une humiliation pour son intelligence ¹. La Bible venait-elle de Dieu ou des hommes ? Ou dans ce travail des hommes, quelle était la part de Dieu ? Son ardente recherche ne devait aboutir que six années plus tard. Présentement il se tourne vers l'orthodoxie ; un instant il semble céder, mais ce qui l'émeut ici, ce n'est pas une doctrine qui répugnera longtemps encore à sa raison, c'est le sérieux, le dévouement, la conviction de ceux qu'on appelle les « orthodoxes. » Alors il doute de sa pitié, il a honte de sa froideur, il redouble de zèle, il écrit : « Je veux laisser de côté toute considération humaine, prendre l'Écriture, mon cœur et ma conscience et juger ². » Mais la solution recule devant ses pas, et, par sentiment du devoir, il songe un instant à abandonner le ministère. Sa mère elle-même l'y engageait. Puis il se tourne vers le méthodisme, mais décidément il ne peut en accepter les étroitesse et les témérités. Ses angoisses redoublent ; une insurmontable mélancolie s'empare de son âme qui, dès lors, ne connaîtra plus l'insouciant gâité d'autrefois. Il prie et il soupire : « Oh ! comme je bénirai Dieu si un jour j'ai une foi ferme et tranquille, si je comprends bien l'Écriture, si je sens en moi un désir de faire le bien plus fort que mes passions ³. »

¹ Voir *Sermons*, II, p. 122. une allusion probable à cette époque douloureuse de sa vie.

² *Souvenirs*, I, p. 37.

³ *Ibid.*, p. 38.

Diverses personnes exercèrent, à cette époque, une grande influence sur Ad. Monod ; ce sont en particulier Louis Gaussen et Thomas Erskine. Louis Gaussen, pasteur de Satigny depuis 1816, ne possédait pas encore cette orthodoxie rigide qui lui dicta plus tard ses grands ouvrages de théologie ; mais il se distinguait déjà entre tous ses collègues par un caractère noble et élevé, une grande bienveillance naturelle, une foi ferme dans l'Écriture et une prédication vivante reposant tout entière sur le dogme de la Rédemption par Jésus-Christ, Fils de Dieu. Ad. Monod allait souvent frapper à la porte de son presbytère et engageait alors avec le jeune pasteur de sérieux entretiens qui remuaient son âme. Souvent aussi il vint s'asseoir au pied de sa chaire, admirant fort l'éloquence de son ami, mais désapprouvant son orthodoxie « exagérée. » « Gaussen, écrivait-il en 1825, me fait l'effet d'avoir toujours peur de n'être pas assez éloigné de ceux qui ne sont pas chrétiens ou qui ne le sont qu'imparfaitement. » Qui reconnaîtrait ici le futur auteur du sermon sur « l'Exclusisme ? »

Th. Erskine était un jeune Écossais qu'Ad. Monod rencontra en 1824 dans la famille Vernet. Il se distinguait par des talents remarquables, par une ardente piété, par une charité douce, par une foi joyeuse. Il affirmait avec une énergie particulière le dogme de la présence de Dieu, c'est-à-dire le dogme d'un Dieu personnel et vivant, se communiquant à l'âme qui le cherche et toujours prêt à conseiller, à aider, à consoler ceux qui s'attendent à Lui. — Mais n'insistons pas ; nous retrouverons Th. Erskine à Naples et c'est là seulement qu'il exercera sur Ad. Monod l'influence capitale que nous aurons à étudier. Jusqu'à cette heure, ni Gaussen, ni Erskine, ni les lettres fortifiantes de Fréd. Monod et de M^{me} Babut, n'ont pu donner au jeune étudiant la foi qu'il cherche avec ardeur.

Cependant en juin 1824 le soleil brille dans son cœur ; il est joyeux de s'être voué au Saint-Ministère, mais pourquoi ? parce qu'il est convaincu ? pas encore ; mais parce qu'il soupçonne que c'est dans l'exercice du ministère qu'il guérira le plus

sûrement des doutes qui le tourmentent. A la fin de ses études, il soutient une thèse « Sur la nature de l'inspiration des Apôtres. »

Nous avons eu entre les mains cet opusculé de 110 pages. Il se recommande par la clarté de l'exposition, par la correction du style, par une grande indépendance de vues, par la parfaite loyauté des jugements, par une humilité pleine de candeur. Le jeune bachelier recherche l'influence et l'étendue du secours divin avec lequel les Apôtres ont écrit et parlé sur le christianisme. Or, « trois choses, dit-il, peuvent nous faire juger de la nature de l'inspiration : le but que Dieu voulait atteindre par son moyen ; la description que le Nouveau Testament nous en donne ; et les effets qu'elle a réellement produits dans la vie et les écrits des hommes inspirés. » Ce triple examen fait avec beaucoup de conscience, amène l'auteur à formuler ainsi sa pensée sur la nature de l'Inspiration : « L'Inspiration était une direction générale, par laquelle Dieu, sans conduire constamment le cœur et les mains des hommes inspirés, et sans les rendre parfaits ni infaillibles, leur fournissait successivement, par des moyens tantôt naturels, tantôt miraculeux, toutes les lumières et tous les secours nécessaires à l'établissement de la vérité chrétienne. »

Voici maintenant les huit thèses qui terminent et résument l'ouvrage : I. *Inspirationis, seu auxilii divini quo Apostoli in propaganda fide christiana usi sunt, a priori varia cogitari potest ratio.* — II. *Inspirationis hæc universè fuit ratio, ut nihil apostolis defuerit, ad expositionem fidei christianæ accuratam, perspicuam, omnibusque partibus absolutam.* — III. *Partes præcipuè Inspirationis hæc erant : ut miracula ederent Apostoli ; futura præviderent ; accuratam Christi dictorum memoriam ; pleniorémque intelligentiam haberent ; denique ea quæ a Christo ommissa fuerant eis a Deo revelarentur.* — IV. *Lumen Inspirationis haud subito fuit Apostolis a Deo concessum, sed paulatim, prout ecclesiæ tempora poscebant, auctum est.* — V. *Deus, in instituendis ad munus suum Apostolos,*

sæpè rebus naturalibus usus est. — VI. Apostoli haud omni parte boni scriptores fuerunt. — VII. Apostoli haud omni culpa caruerunt. — VIII. Apostoli quædam ignorabant, in nonnullis errabant.

On voit qu'il y a loin de cette largeur de pensée à la doctrine postérieure d'Ad. Monod sur la divine autorité des saints livres. Mais l'heure allait sonner, où, après avoir jugé l'Écriture, le jeune ministre de l'Évangile allait se voir juger et condamner par elle.

CHAPITRE III

**Séjour à Paris et à Londres. Ministère à Naples.
Sa conversion**

(1824-1827).

Consacré au Saint-Ministère le 8 juillet 1824¹, Ad. Monod quitta Genève en novembre de la même année. Il se demanda s'il n'irait point passer cinq mois à Amsterdam — où prêchait alors avec éclat Ath. Coquerel, — pour y étudier spécialement l'art de la prédication. Mais il préféra retourner à Paris au milieu des siens. Il y resta jusqu'en octobre 1825. Avant la précieuse publication des *Souvenirs* on ne savait au juste à quelles occupations se livra le jeune bachelier en théologie pendant ces douze mois. Nous savons aujourd'hui qu'il consacra ce temps à combler les lacunes inévitables de son instruction. Il se remit à la littérature, il rouvrit ses livres d'histoire et de théologie. Il s'adonna à la composition oratoire, monta parfois dans la chaire de son père et, pendant trois mois, remplaça un des pasteurs luthériens de Paris. Il étudia l'hébreu avec la volonté ferme d'arriver à le traduire couramment et il se familiarisa avec le grec des Évangiles et des Épîtres. Mais surtout il étudia la Bible, la Bible pour elle-même, ne pouvant se décider d'arrêter là son investigation ardente qu'il ne fût parvenu à une solution suffisamment précise. Il lit les prophéties, mais les difficultés redou-

¹ La cérémonie eut lieu simplement en séance de la Vénérable Compagnie, suivant l'usage du temps. « Les portes étant ouvertes, M. le Modérateur (Heyer) consacre par l'imposition des mains, et par la prière, MM. Geisendorf, Guillaume Monod et Adolphe-Louis-Théodore Monod, au Saint-Ministère. » *Procès-verbaux de la Vénérable Compagnie*, tome 1816-1826 ; jeudi 8 juillet 1824.

blent. Il médite sur l'Épître aux Romains : « quelle obscurité ! s'écrie-t-il, quel étonnant langage ! Qu'il est éloigné de toutes nos idées et de tous nos principes ! L'Évangile qui m'offre si souvent des passages qui m'étonnent et quelquefois blessent ma raison ou mon sentiment, n'a rien qui me désespère plus que cette Épître ! Je la lis, je la relis, rien ; je n'y vois rien, mais rien ¹ ! » La rédemption surtout l'occupe et le tourmente : « Je ne sais qu'en penser et ne puis pas croire que les expressions des Apôtres ne renferment quelque vérité fondamentale que je n'ai point encore saisie ². »

Un court voyage à Londres vint interrompre cette activité fébrile. C'est dans cette ville qu'il subit une troisième influence, celle de Charles Scholl, dont le nom se joint à ceux de Gaussen et d'Erschine dans la lettre émue et reconnaissante qu'Ad. Monod adressa de son lit de mort à ces trois serviteurs de Dieu. Ch. Scholl était pasteur de l'Eglise française de Londres et il devait plus tard exercer son ministère à Lausanne, où il a laissé des souvenirs bénis. Ame tendre et compatissante, homme de forte conscience, prédicateur énergique dont un étranger disait, après l'avoir entendu : « Il tire en pleine poitrine ! » c'est lui qui dans un petit nombre d'entretiens avec Ad. Monod « lui présenta l'Évangile sous un aspect pratique et aimable et en même temps si sage et si vrai » que le cœur du jeune homme en fut doucement troublé. — Dès ce moment Ad. Monod semble plus favorable à l'orthodoxie. Dans une lettre au pasteur B. Bouver, il se réjouit de ce que le clergé genevois est en train de devenir « plus évangélique ; » il estime le christianisme de la vieille Compagnie (celle de 1820 à 1824) pur et moral à un haut degré sans doute, mais « pas assez humble, pas assez *spirituel*, ne donnant pas assez de place à l'action du Saint-Esprit, c'est-à-dire de Dieu sur l'homme, ne mettant pas assez en avant cette règle fondamentale du devoir, *de faire la volonté de Dieu*,

¹ *Souvenirs*, I, p. 74.

² *Ibid.*, p. 73.

n'insistant pas assez sur la corruption de l'homme, sur la nécessité d'un changement entier dans ses dispositions, sur l'autorité divine et infaillible de l'Écriture Sainte et surtout du Nouveau Testament, et enfin ne parlant pas assez de Jésus-Christ, de l'amour que nous lui devons, de son exemple, de sa Rédemption si incompréhensible, mais si clairement et si fréquemment enseignée dans le Nouveau Testament ¹. » — Qu'on se garde de croire cependant qu'Ad. Monod soit déjà orthodoxe : pas encore ! Il songe à un « système » moyen, également éloigné de l'orthodoxie étroite de Malan ou de Gaussen et du rationalisme mitigé de la vieille Compagnie. Il continue de chercher cette religion tant désirée, mais il la cherche lentement, avec prudence : « Je me défierais, disait-il, d'une croyance formée rapidement. »

Quand, en octobre 1825, il part pour l'Italie, il n'a pas encore la *foi*, celle dont son cœur a besoin ; mais qui douterait que depuis 1820 et surtout depuis 1824 sa pensée religieuse n'ait fait un grand pas dans le sens d'une compréhension plus claire de la doctrine évangélique ? Remarquons-le : à Genève, ce qui le tourmente tout d'abord, c'est le sentiment vague qu'il n'est pas dans la voie de Dieu : il travaille avec zèle, mais le résultat de son travail l'attriste et le décourage, loin de le satisfaire. Une ambition secrète le dévore, et il reconnaît qu'elle ne sera jamais apaisée ici-bas. Il lève donc les yeux en haut, il cherche Dieu, dont son âme a besoin, que sa raison lui révèle, et que son père et sa mère lui ont appris à adorer. Il consulte la Bible, mais il ne la comprend pas ; il en est scandalisé, froissé. A Paris, il l'ouvre de nouveau ; il ne la consulte pas seulement, il l'étudie ; il essaie de sonder cette fois les « profondeurs de Dieu » dont parle l'Apôtre, il se place résolument en face du Messie prédit et du Christ Rédempteur ; mais sa raison tout à l'heure révoltée, ici se trouble et se sent impuissante. Deux solutions désormais se présentent à lui : ou de continuer

¹ *Souvenirs*, I, 66-67.

la lutte par les seules forces de sa raison et de sa conscience, ou de se jeter avec abandon dans les bras de Dieu.... Ad. Monod part pour l'Italie et commence son ministère à Naples, toujours indécis dans sa foi, mais toujours résolu à poursuivre la lutte. C'est à Naples même que Dieu devait achever de le vaincre.

La communauté protestante de cette ville ne comptait guère que 100 à 130 adhérents. C'était une œuvre récente et qui réclamait de la part du jeune pasteur français beaucoup de tact, de persévérance et de travail. Le culte se célébrait dans la chapelle de l'ambassade de Prusse devant un très modeste auditoire.

Pendant tout le temps que lui laissaient de libre ses fonctions pastorales, Ad. Monod poursuivit ses études personnelles. A la vérité, la prédication l'occupa moins qu'on pourrait croire; il se mit à prêcher d'abondance, à la suite d'une simple préparation mentale : il aimait mieux, pour le moment, s'appliquer à l'étude des sermonnaires distingués et surprendre les secrets de leur art. Il approfondit aussi sa connaissance de la langue italienne dont le rythme harmonieux devait se communiquer plus tard à ses propres accents. Toutefois, ici encore, il préféra à ces études générales l'étude attentive de la Bible. Il reprit avec un zèle infatigable ses recherches approfondies sur la nature du Livre sacré et sur les dogmes bibliques qu'il voudrait et qu'il ne peut comprendre. Comprendre, c'est pour lui la grande chose. La foi après laquelle il soupire, c'est une foi intellectualiste ; la religion qu'il attend, nous l'avons dit, c'est un « système. » — Cette dernière et suprême recherche dura seize mois. Ce fut une époque terrible. Cependant il recevait de Paris et de Londres des lettres bien propres à calmer son amertume et à soutenir son courage. Son père, avec un cœur plein de tendresse et un bon sens remarquable, tantôt l'exhortait à examiner tous les systèmes avec les pures lumières de la raison et à étudier cette admirable Bible « où l'on trouve une mine inépuisable de pensées et de moyens d'éloquence, » tantôt lui conseillait de ne

pas accroître par une méditation obstinée, imprudente et même superflue les difficultés de sa foi. Mais Jean Monod ne pouvait conduire son fils dans la voie que Dieu lui préparait. Le jeune pasteur de Naples voulait plus que ces vérités fondamentales dont lui parlait son père et qui se réduisaient vaguement « à appuyer la vertu de l'homme, assurer le bonheur de la société et montrer le chemin du ciel. »

Plus grande fut l'influence de M^{me} Babut, femme chrétienne et vraiment héroïque dans les épreuves multipliées que Dieu lui envoya. Elle venait de perdre une petite fille : « Le Dieu de toute miséricorde est venu à mon secours, écrivait-elle à son frère. Il m'a donné de Le bénir au milieu de ma douleur, et dès lors j'ai retrouvé des forces, du courage, de la résignation. J'ai pensé que le Seigneur avait des vues de miséricorde et d'amour dans cette douloureuse épreuve : j'ai pensé qu'elle pourrait être bénie pour nous. Adolphe, dans ce moment solennel, j'ai aussi pensé à toi, et c'est Dieu sans doute qui, dans sa bonté infinie, a dit à mon âme déchirée qu'elle pouvait être bénie aussi pour toi, que les angoisses de ta pauvre sœur pouvaient être la source de cette paix chrétienne que nous demandons pour toi avec tant d'ardeur.... Je ne sais, mon ami, mais quelque chose me dit que tu te sentiras porté à aimer la religion qui console et soutient ton infortunée sœur ; que tu reconnaîtras qu'elle vient du ciel, cette foi qui peut calmer les angoisses d'une mère dont les plus chères espérances ont été trois fois renversées ; que tu adoreras ce Rédempteur charitable qui me sauve du désespoir et du murmure¹. » Nul doute que cette touchante résignation n'ait été, pour Ad. Monod, une puissante apologie de la foi évangélique. Nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer : il était naturellement porté à juger les doctrines d'après leurs fruits.

Sous ces influences précieuses, Ad. Monod se tourna lentement vers l'orthodoxie. Mais gardons-nous de croire qu'il s'a-

¹ *Souvenirs*, I, p. 103-104.

gisse ici d'une évolution régulière de sa pensée religieuse. Sans doute il dut y avoir, sous les brusques variations d'une foi qui se cherche, un progrès constant vers le résultat définitif ; mais, à en juger d'après les manifestations que constate l'histoire, que d'affirmations imprévues, que de doutes subits, que de négations obstinées, que de révoltes sans cesse renaissantes ! En mai 1826, Ad. Monod est véritablement assailli de doutes ; il perd courage, il se livre aux travaux de l'esprit et semble fatigué de ses inutiles recherches. En octobre, il reprend l'étude plus approfondie que jamais du Livre qui le désespère et — non par conviction, mais par soumission, — il se tient le plus près possible de l'Évangile, plus résolu à obéir à ses enseignements qu'à suivre ses opinions personnelles. Mais cette soumission systématique ne peut le satisfaire longtemps. Trois mois plus tard, nous le retrouvons dans les abîmes d'autrefois ; il s'écrie : « La religion ne me satisfait plus et ne me console plus. J'ai perdu tout désir, toute croyance, tout sentiment ¹. » Il reconnaît enfin que l'orthodoxie est dans l'Évangile ; mais dans le système orthodoxe — c'est toujours d'un système qu'il s'agit ! — un point lui reste obscur, non démontré, partant inacceptable ; c'est la question des deux natures en Jésus-Christ. Et, dans le cours de ces diverses périodes — sur la détermination desquelles il ne conviendrait pas d'insister, — Ad. Monod se sent saisi d'une mélancolie profonde. Ni ses travaux persévérants, ni le spectacle d'une nature enchanteresse, ni les loisirs qu'il accorde à ses esprits fatigués, ne peuvent le distraire de son insurmontable tristesse. On raconte qu'un soir, comme il dansait avec une jeune personne, celle-ci lui dit en accompagnant ses paroles d'un sourire moqueur : « C'est pour vous préparer à votre sermon de demain, Monsieur, que vous êtes venu ici ? » Ce sarcasme lui perce le cœur, il sort précipitamment de la salle et se promet de n'y plus reparaitre ². » Heureusement, en mai 1827,

¹ *Souvenirs*, I, p. 94.

² L. Stapfer, *Ad. Monod, l'Homme et le Prédicateur*, p. 23. — Il ne

il reçoit la visite de Th. Erskine, son ancien ami de Genève. C'est par le moyen de ce croyant sincère, « mystique, doux et profond, esprit large et original¹, » que Dieu amena Ad. Monod à sa foi définitive. Erskine acheva d'« attrister la mélancolie » de son ami « par le contraste de sa paix parfaite et de sa tendre charité. » Nous ne connaissons pas le détail des entretiens intimes qu'ils eurent ensemble, mais nous en connaissons le résultat. Suivons de près cette nouvelle phase de la pensée religieuse d'Ad. Monod.

Le premier sentiment que Th. Erskine éveilla chez lui fut le sentiment très vif du péché. Jusque-là le jeune pasteur n'avait pas approfondi ni même reconnu cette vérité capitale de l'Épître aux Romains — dont son ami lui expliquait, page par page, les déclarations solennelles, — que « tous les hommes sont pécheurs et qu'il n'est pas de juste, pas même un seul. » On nous trouvera hardi d'affirmer qu'Ad. Monod avait vécu jusque-là dans le sentiment de sa justice propre ; mais nous croyons que réellement il en fut ainsi. Sans doute il reconnaissait que sa vie n'était pas sainte ; il en constatait avec regret les inévitables imperfections, mais il y avait loin de là à cette conviction profonde que, né dans la corruption et enclin au mal, il était incapable par lui-même de faire aucun bien. Et s'il y eut ici pharisaïsme, n'était-ce pas un pharisaïsme inconscient ? et qui donc eût pu, à meilleur droit qu'Ad. Monod, se réclamer d'une vie morale, consciencieuse, passée tout entière dans l'obéissance au devoir ? — Erskine cependant lui arracha cet aveu : « Je suis dans un état de désordre, de péché. Je le sens, je ne suis pas en harmonie avec moi-même. »

Mais si Ad. Monod se sent pécheur, s'il admet que tout son être a subi l'atteinte du mal originel qui pèse sur tous les fils

faudrait pas croire, en dépit de ce trait dont l'authenticité n'est guère discutable, qu'Ad. Monod se soit livré à la dissipation ; cf. *Souvenirs*, I. p. 112.

¹ *Études contemp.*, p. 168.

d'Adam, comment prétendra-t-il désormais que sa raison puisse le conduire sûrement à la rencontre de son Dieu? Il ne le prétend pas; dès cette heure, il se défie de ses propres forces, il cherche le secours hors de lui : « Il n'y a qu'une influence extérieure qui puisse me changer. — La réflexion n'y peut rien, car je puis douter de la réflexion même ¹. »

Quelle sera cette influence extérieure? Évidemment, elle ne peut venir que de Dieu. Ad. Monod s'abandonne complètement à Lui, dans des accents tout à la fois confiants et désespérés qui nous rappellent ceux de Félix Næff : « Dieu de vérité, tu ne peux pas me refuser la vérité! Tu es engagé à me la faire trouver. Tu y es engagé par la promesse de l'Évangile ². — O Esprit Souverain, d'où je sens que mon esprit est émané, Auteur et Providence de ce qui est, — de quelque nom qu'on t'appelle, — prends pitié de moi! Sans lumière, sans croyance, sans attachement, sans appui, sans occupation, l'âme toute vide, je n'apporte pour titre à ta miséricorde qu'une inexprimable misère. Donne-moi ce qui me manque. Quoi? je l'ignore, mais tu le sais. Et si, pour le recevoir, il est besoin d'une certaine disposition d'esprit, donne-moi aussi cette disposition. Je ne puis rien pour moi-même ³. » C'est dans la Bible religieusement écoutée et fidèlement obéie qu'Ad. Monod ira chercher cette vérité dont il a besoin : non qu'il croie désormais à son inspiration absolue, mais parce qu'il a plus de raison de se confier à elle qu'à sa propre pensée. Après le départ d'Erskine, il se retrouve seul devant la Révélation écrite. Il se reconnaît pécheur et perdu devant Dieu, il se défie de sa raison; il est décidé à croire l'Évangile : que va-t-il résulter de cette nouvelle étude, sinon qu'il va croire à Jésus-Christ? Mais ici encore l'œuvre est lente. Toujours — à son insu peut-être et malgré ses ardentes prières, — Ad. Monod persiste à vouloir

¹ *Souvenirs*, I. p. 97.

² *Ibid.*, p. 97.

³ *Ibid.*, p. 101.

saisir l'Évangile par l'effort de sa raison. Il rencontre le dogme de l'Expiation ; ce dogme le trouble, il le rejette parce qu'il ne le comprend pas. « Ces idées, écrit-il, ne parlent point à mon cœur. Cette orthodoxie est un sacrifice trop pénible de mes sentiments naturels. » De plus en plus la crise devient violente : rien de plus tragique que les résistances de la raison en face de la sublime folie de la Croix. Ad. Monod vit pendant quelques semaines dans la plus noire mélancolie ; selon ses propres expressions « il se considère, il s'analyse, il se dissèque, » pour n'aboutir qu'à des contradictions sans fin. La vie lui pèse, le ministère l'accable ; ses prières sont des gémissements. « C'est alors, raconte-t-il lui-même, — et l'on nous saura gré de citer ses propres paroles, — c'est alors que je me ressouvins de la promesse du Saint-Esprit ; et ce que les déclarations si positives de l'Évangile n'avaient pu me persuader, l'apprenant enfin de la nécessité, je crus, *pour la première fois de ma vie*, à cette promesse, dans le seul sens selon lequel elle pouvait répondre le mieux aux besoins de mon âme, dans celui d'une action réelle, extérieure, surnaturelle, capable et de me donner et de m'ôter des sentiments et des pensées, et exercée sur moi par un Dieu maître de mon cœur aussi véritablement qu'il l'est de la nature. — Renonçant à tout mérite, à toute force, à toute ressource personnelle, je lui ai demandé son Esprit, pour changer le mien ¹. »

Désormais la lutte était finie... Mais ici nous touchons au mystère. Qui dira jamais le dernier secret de la conversion ? Tout ce que nous savons, le voici : le Saint-Esprit montra à cette âme loyale la profondeur de sa misère et l'immensité de l'amour divin ; et cette misère ne lui parut si effrayante et cet amour si merveilleux que parce qu'elle les reconnut l'une et l'autre dans le sacrifice sanglant de la Croix.

Ad. Monod sortit de cette lutte intense « vainqueur mais tout meurtri, tout meurtri mais vainqueur. » Nous aurions tort

¹ *Souvenirs*, I, p. 119-120.

de prétendre que tout désormais lui parut clair dans l'Écriture, mais l'essentiel était acquis : sa raison s'était soumise, il croyait à l'Évangile comme on croit à la vérité. Sa doctrine se complètera et même elle se modifiera ¹... mais n'importe, Ad. Monod demeure pour toujours le serviteur consciencieux de la Parole inspirée, le disciple fidèle de Jésus-Christ mort pour ses péchés et ressuscité pour sa justification.

¹ C'est ainsi qu'Ad. Monod hésitera longtemps encore devant le dogme capital de la Divinité de Jésus-Christ. (Renseignement de M. Guillaume Monod).

DEUXIÈME PARTIE

LE MINISTÈRE D'ADOLPHE MONOD

CHAPITRE I

**Lyon. La destitution d'Adolphe Monod.
Fondation de l'Église évangélique
(1827-1836).**

Ad. Monod quitta Naples au commencement d'octobre 1827, laissant sa chère petite Église entre les mains de son ami et ancien condisciple Louis Vallette. A la fin du même mois, il fut appelé comme second pasteur par le Consistoire de l'Église réformée de Lyon. Il songeait en cet instant à aller compléter à Berlin ses études théologiques en vue du professorat, et s'il eût mis ce projet à exécution, qui peut savoir dans quel sens, au contact de la théologie allemande, sa doctrine se fût modifiée ? Mais il reconnut dans l'appel du Consistoire un appel de Dieu même et il entra en fonctions au mois de décembre.

L'Église réformée de Lyon professait, à cette époque, cette même doctrine des œuvres que nous avons rencontrée dans l'Église de Genève et qui régnait alors, sauf de rares exceptions, dans toute la France protestante. Écoutons ici M. Ed. de Pressensé : « Nulle part plus que parmi les protestants de cette ville, l'ancienne foi réformée n'avait subi une éclipse complète. Ils se faisaient remarquer comme tous leurs coreligionnaires par leur probité et leur moralité ; ils appartenaient à l'élite de

la bourgeoisie et obtenaient universellement toute la considération qu'ils méritaient et que leur haut rang commercial accroissait encore. Ils étaient accoutumés à un enseignement religieux des plus modérés, qui rappelait plutôt le Vicaire savoyard que Calvin. La mondanité correcte y avait les coudées franches. Jamais ces honnêtes gens n'avaient entendu parler de la nécessité du repentir et de l'insuffisance aux yeux de Dieu de leurs bonnes œuvres qu'ils confondaient volontiers avec leurs aumônes¹. » C'est dans ce milieu qu'apparut Ad. Monod au lendemain de la crise terrible qui fit du plus sincère des douteurs le plus ferme des croyants. Pendant les premiers mois de son ministère à Lyon, sa prédication demeure relativement calme ; on l'écoute avec intérêt, peut-être avec étonnement ; sa grande éloquence n'a pas encore le trait vif et brûlant qui va porter le trouble jusqu'au fond des consciences. Évidemment, Ad. Monod se cherche encore : ses sentiments religieux sont, de son propre aveu, peu éclairés, peu affermis. C'est à ce moment qu'il devient président du Consistoire, accueilli par les membres de ce corps avec une bienveillance et une estime qu'il n'oublia jamais. — Mais, en février 1828, il monte en chaire et, dans deux prédications demeurées célèbres, il fait à ses auditeurs un tableau effrayant de la misère de l'homme et les invite à se jeter eux, pécheurs *vertueux*, mais condamnés et perdus, dans les bras du Dieu de miséricorde. Qui nous dira ce que le zèle d'une foi récente, l'ardeur d'un sang généreux, la fermeté d'une conviction acquise au prix de tant de luttes et l'invincible puissance d'une éloquence sans pareille, durent donner de mordant à une prédication déjà si nouvelle et si terrible ? —

¹ *Études contemp.*, p. 174-175. — La *Destitution*, p. 39, cite un fragment de la liturgie de cette Église : « Travaillez donc à vous faire une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes : c'est l'unique moyen de vous préparer à mourir... Pour vous soutenir contre le Roi des épouvantements, ne comptez que sur le bien que vous aurez fait et sur les vertus que vous aurez pratiquées, etc., etc. » Cela se termine par une invocation à l'Être Suprême.

Dès cette époque la parole d'Ad. Monod devient toujours plus claire, plus précise, plus autoritaire dans le sens de la vieille orthodoxie réformée. Le point de départ du prédicateur est l'Écriture ; c'est au nom de l'Écriture qu'il parle, qu'il exhorte, qu'il conjure ; c'est au nom de cette règle infaillible qu'il menace ses auditeurs de la vengeance divine et annonce aux pécheurs inconvertis l'approche d'un tourment sans fin. Dans ces discours avant tout dogmatiques, être chrétien, c'est posséder la saine doctrine, c'est être un orthodoxe parfait. La personne vivante de Jésus-Christ est laissée dans l'ombre ; Christ, c'est avant tout la victime expiatoire, maudite de Dieu, immolée pour le salut des hommes. La grandeur de ce sacrifice témoigne de l'immensité de l'amour divin ; et il semble que le cœur de l'homme ne pourra que se briser ou se fondre en présence de la Croix. Mais, ici, Ad. Monod s'adresse rarement au cœur ; tout son effort, toutes ses puissances oratoires sont dirigées vers ce but : ébranler les consciences. Et jamais prédicateur n'y réussit mieux. Les moyens qu'il emploie sont variés : tantôt il en appelle à la Bible, qu'il cite avec tant d'autorité et de sainte hardiesse que les incrédules eux-mêmes en sont troublés ; tantôt il en appelle à l'expérience, à la vie de ceux qui l'écoutent, vie si remplie d'infidélités inavouées et de remords significatifs ; tantôt il en appelle à la vie des peuples et des hommes d'autrefois, à l'histoire biblique si fertile en leçons émouvantes et en avertissements salutaires. Mais surtout il en appelle à la dialectique ; par une argumentation serrée, impitoyable, exagérée parfois, il aime ou plutôt il s'applique dououreusement à convaincre son auditeur de son effroyable misère et, après l'avoir enfermé peu à peu, avec un art sans exemple, dans un cercle toujours plus étroit de raisonnements irrésistibles et d'accusations acceptées, à le contraindre de s'écrier : Je suis cet homme-là!.... Et ces appels vigoureux, ces exhortations pressantes, cette dialectique impitoyable se présentent, est-il besoin de le dire ? dans un langage dont la pureté, l'éclat et la puissance ne seront jamais surpassés.

Une telle prédication était bien faite pour amener au temple de Lyon une foule toujours croissante d'auditeurs ; mais elle devait à la longue importuner, blesser les âmes inconverties, heureuses, hélas ! de transformer en blasphème la moindre exagération de langage et d'échapper par ce triste détour aux inquiétudes de leur conscience troublée. Et, en effet, à l'ouïe d'une parole si austère et si rigide, l'Église de Lyon s'émut, le Consistoire s'inquiéta ¹. On conseilla au prédicateur de modifier, d'adoucir sa doctrine : il refusa, ne pouvant le faire sans trahir sa conscience. Alors commença une lutte longue et regrettable ; nous en dirons brièvement les tristes phases ; elle nous montrera, par des faits, la sombre énergie, l'intolérance logique d'un prédicateur égaré un instant par des vues contestables, mais recommandé au respect de l'histoire à cause de la fermeté de son caractère et de son inaltérable charité.

En septembre 1828, Ad. Monod, déjà souffrant de la maladie qui devait l'emporter vingt-huit ans plus tard, voulut prendre un congé de quatre à cinq mois. Afin de pourvoir à son remplacement, il proposa, en séance du Consistoire, un suffragant de son choix « évangélique et modéré. » Le Consistoire rejeta le suffragant proposé, à cause de sa doctrine, et invita Ad. Monod à appeler un suffragant « qui eût les principes de M. Martin, » son collègue libéral. Ad. Monod ne put y consentir et continua lui-même ses fonctions. — Il est clair, d'après l'examen des faits, que le Consistoire ne chercha dans ces graves circonstances qu'une occasion de témoigner à l'éloquent prédicateur le

¹ Le Consistoire était composé des anciens, des diacres et des pasteurs. Il était chargé de veiller au maintien de l'ordre et de la foi dans l'Église. Il avait, pour se guider dans ce double devoir, deux anciens documents : la Confession de foi et la Discipline des Églises réformées de France. Au sujet de la nomination et de la destitution des pasteurs, il n'avait qu'une puissance de second degré ; tout arrêté de ce genre devait être soumis à la sanction du roi par l'intermédiaire du ministre des cultes. — Les pasteurs titulaires étaient, à la fin de 1827, MM. Ad. Monod et Martin-Paschond (plus tard pasteur à Paris). En septembre 1829, une ordonnance royale leur adjoignit M. Buisson.

profond mécontentement que lui inspiraient de pareilles convictions religieuses ¹ : car quel autre mobile eût pu pousser ce Corps ecclésiastique à réduire Ad. Monod à prêcher lui-même cette redoutée doctrine que le suffragant proposé eût certainement prêchée avec moins d'ardeur et de talent que lui ? Dans sa conduite, Ad. Monod se montra simplement logique ; nous comprenons fort bien que fermement attaché à ce qu'enseigne la Bible, dont l'autorité était pour lui l'autorité de Dieu même, il ait obstinément refusé d'appeler un suffragant de principes contraires à la Parole divine.

Quelques semaines plus tard, de nouvelles difficultés s'élevèrent. L'opposition excitée par une prédication sur Rom. VI, 15 ², qui justifiait Ad. Monod du reproche qu'on lui faisait de prêcher une doctrine fatale aux bonnes œuvres, obligea le Consistoire à sévir contre « ce dictateur spirituel, infatué de ses prétentions, devant qui tout doit plier. » Une députation invita Ad. Monod, sous peine de destitution, à modifier sa prédication et sa manière d'être. Le 20 juin, Ad. Monod, quittant le fauteuil de la présidence, se justifia devant le Consistoire. Son discours est une apologie ferme, digne et parfois naïve de sa doctrine et de son pastorat : « Ma démarche, dit-il en commençant, n'a rien de personnel. Ce n'est pas moi qui suis accusé, ni moi que je veux justifier. C'est mon Dieu et mon Sauveur qui est accusé, et c'est mon Dieu et mon Sauveur que je veux justifier. Je ne tiens ni à mon honneur, ni à ma place, ni à ma santé, ni à ma vie..... ³ » Dans une longue argumentation, il prouve que son ministère est conforme aux principes de l'Évangile et, en particulier, à ceux de la Confession de foi des Églises réformées de France. Passant aux divers griefs fondés, faux ou mesquins que l'on avait accumulés contre lui ⁴, il ac-

¹ Cinq jours auparavant, Ad. Monod avait prêché son discours : « Pouvez-vous mourir tranquille ? »

² *La Sanctification par le Salut gratuit.*

³ *La Destitution d'Ad. Monod*, p. 18.

⁴ On était allé jusqu'à l'accuser d'avoir des apparitions d'anges, d'être

cepte les uns et repousse les autres ; il reconnaît avec beaucoup de candeur et d'humilité, qu'il a trop négligé les visites pastorales, qu'il aurait pu consacrer encore plus de temps aux écoles, que ses sermons sont trop longs, hâtivement préparés, parfois peu populaires, et que sa parole est empreinte souvent d'une vivacité extrême. Il se justifie des reproches qu'on lui faisait d'être le propagateur trop actif de ses opinions, d'avoir versé dans la morale des jésuites, d'avoir réuni chez lui les collecteurs de la Société biblique, d'avoir modifié la liturgie, etc., etc. — Ce discours n'eut d'autre résultat que de décider plus que jamais le Consistoire à demander à Ad. Monod sa démission. Par conscience, il refusa de la donner ; il estimait que, sa prédication étant conforme aux symboles officiels, il n'avait aucun motif de sortir de l'Église établie : « J'estime, disait-il, que la doctrine de la grâce est celle à laquelle seule appartient l'Église réformée de France, et toutes les institutions comme aussi tous les secours qu'elle reçoit de l'État ; qu'elle est chez elle, qu'elle doit y rester, et que c'est à la doctrine des œuvres à sortir ¹. »

On'en resta là pendant quelques mois. Ad. Monod prit un congé nécessaire pour le maintien de sa santé. Le 2 septembre 1829, il se maria avec M^{lle} H. Honyman, d'origine écossaise, femme d'une piété ferme et éclairée, d'une simplicité tout évangélique et d'une foi dont la sérénité eut la plus heureuse influence sur les dispositions mélancoliques du célèbre prédicateur. — Malheureusement, Ad. Monod fit bénir son mariage non par son collègue de Lyon, mais par son ami le pasteur de Grenoble. Ce fut un grief que saisit avidement l'opposition ; et joint à quelques autres du même genre, il détermina dans une certaine fraction de l'Église une grande exaspération. On fit circuler une pétition qui, appuyée de 119 signatures, pour la

soudoyé par l'Angleterre, d'avoir prononcé cette parole : « Je suis infail-
lible dans mes paroles, je suis impeccable dans mes actions, etc., etc. »

¹ La *Destitution*, p. 119.

plupart de mauvais aloi, demandait la destitution du « véhément et despotique » orateur qui, dans des « prédications pernicieuses, contraires à la majesté et à la bonté de Dieu, » était venu compromettre le « calme divin » dont jouissait l'Église... Il nous répugne de citer davantage ce triste document. — Après plusieurs débats très vifs, la destitution ne fut pas votée : on craignit que le gouvernement ne la ratifiât pas.

Mais la lutte n'était point achevée. Toutes les admonestations de l'autorité ecclésiastique n'avaient pu déterminer le prédicateur à atténuer sa doctrine. La situation demeurerait excessivement tendue. C'est alors qu'on vit le Consistoire, toujours impuissant à obtenir la démission volontaire d'Ad. Monod, avoir recours à un moyen peu honorable, mais qu'il croyait efficace : en avril 1830, il signifia au pasteur rebelle que son supplément de traitement lui était désormais supprimé. — Nous passons sous silence d'autres vexations ridicules qui avaient pour but d'entraver l'œuvre d'Ad. Monod, soit dans le ministère de la parole, soit dans l'instruction des catéchumènes. — Avec une grande douceur, mais avec une non moins grande obstination, le prédicateur continua d'exercer ses fonctions au sein d'une Église dont quelques membres lui témoignaient encore beaucoup de confiance, mais en face d'un Consistoire qui l'accablait de tracasseries. Vainement, pour mettre fin à une situation devenue impossible et pour obéir à son inspiration secrète, Ad. Monod se proposa comme candidat à une chaire de professorat de la Faculté de Montauban : on repoussa sa candidature et la chaire demeura vacante pendant quatre ans. — Le 20 mars 1831, jour de Pâques, il fit une prédication violente¹ qui eut pour effet de soulever de nouveau le Consistoire et d'amener enfin la solution de la terrible crise. Dans ce discours improvisé, l'orateur s'éleva avec force contre les communions indignes et déplora en termes amers la décadence de l'Église. Vivement ému, le Consistoire « considérant que

¹ *Qui doit communier ?*

M. Monod, dans son discours du 20 mars, avait peint comme les beaux temps de l'Église ceux où on excommunait, et avait fait entendre que Satan, après s'être introduit dans l'Église, s'était aussi glissé sous la robe et dans la chaire (expressions ridicules dont l'orateur ne s'était point servi), » arrêta la destitution de l'incorrigible pasteur et demanda au gouvernement de la sanctionner. Ad. Monod protesta contre l'arrêté, qu'il trouvait manifestement contraire à la Bible, aux règlements de l'Église réformée de France et à la loi ; et il continua à exercer ses fonctions. Le jour de Pentecôte il monta en chaire, prêcha « aussi tranquillement que de coutume » et, le service ordinaire terminé, il se retira sans avoir distribué la Cène. Cette conduite était, il est vrai, motivée par le fait que le Consistoire avait précédemment rejeté une proposition d'Ad. Monod tendant à remettre en vigueur la discipline de l'Église. Vexé de ce nouvel acte d'indépendance, le Consistoire suspendit le pasteur de toutes ses fonctions, en attendant que le gouvernement eût statué sur l'arrêt de destitution prononcé le 15 avril. Mais il s'y prit d'une manière injuste, illégale ; un des collègues d'Ad. Monod se déclara lui-même président du Consistoire et signa l'arrêté. En vain Ad. Monod en appela au préfet du Rhône ; le préfet le renvoya au gouvernement. Il prit le parti, pour gain de paix, de quitter Lyon pendant quelques semaines. Le 19 mars 1832, une ordonnance royale confirma l'arrêt de destitution.

Il faut reconnaître que, dans cette déplorable lutte, il y eut des torts des deux côtés. Toutefois la conduite d'Ad. Monod se distingue de celle de ses adversaires en ce qu'elle fut toujours inspirée par le plus pur sentiment du devoir. Il agit franchement, loyalement, également jaloux de maintenir ses droits et de n'user jamais, pour sa défense, que des moyens de persuasion que dictent la conscience et l'honneur. Nous ne saurions, pour notre part, retrouver cette délicatesse dans la conduite du Consistoire. Sans doute ce Corps prétendait agir pour le bien de l'Église ; et dans le nombre de ses membres il y en eut dont

les actes et les paroles n'eurent certainement pas d'autre but ; mais que dirons-nous de ces accusations légères et mesquines, de cette pétition aux signatures forcées, de cette suppression partielle de traitement, de ces manœuvres illégales et de ces mille embarras par lesquels on voulait entraver l'œuvre consciencieuse d'Ad. Monod ? Convenons-en toutefois : le prédicateur fut rigide, intraitable, et beaucoup de gens eurent sinon l'honneur, du moins le droit de crier à l'intolérance. Mais nous devons admirer l'exemple, hélas ! si rare, d'une obéissance héroïque à Dieu. Au fond, malgré son ardente jeunesse et le zèle que lui donnait sa nouvelle foi, Ad. Monod voulait la paix. Ses lettres et son journal intime nous montrent à quel point il la désirait et la demandait à Dieu. En même temps, il se reprochait la véhémence de sa parole et ses emportements : « Peut-être ma vivacité, mon énergie qui passe parfois les bornes de la douceur dans ma prédication ; quelque chose de décidé, d'austère dans ma voix et dans mes manières, mes misères, en un mot, ont contribué à cette irritation des esprits. — Le Seigneur rend témoignage à ma fidélité par les bénédictions qu'il accorde à mon ministère : ce qui ne signifie pas que je ne veuille pas m'appliquer à acquérir ce qui me manque le plus, de la douceur, de l'onction et de la *tendresse évangélique*. — Pour moi, je suis las de lutter, mais je suis aux ordres du Maître. » Oui, Ad. Monod manqua, dans certaines circonstances, d'aménité chrétienne et de prudence pastorale. Sa prédication, presque toujours paradoxale, allait trop loin par sa nouveauté et souvent elle indisposa, par ses hardiesses, les auditeurs qu'elle avait pour but de convertir. Le discours du 20 mars nous paraît exagéré dans la forme et beaucoup trop violent pour avoir réussi à persuader. Mais la faute principale d'Ad. Monod nous semble avoir consisté en ceci, qu'il refusa obstinément de se détacher d'une Église qui le repoussait de son sein. Par intervalles, il en eut l'idée : « A considérer la lettre de l'Écriture et l'exemple de l'Église primitive, écrit-il à Louis Gaussen, je serais porté à la séparation..... Séparé, c'est-à-dire libre, ne pour-

rais-je pas suivre plus activement le Seigneur, et d'une manière même plus étendue? » Toutefois il repoussa cette idée comme une tentation et déjà comme une infidélité : n'appartenait-il pas à Dieu de résoudre le problème par la voie des événements?

— Un fait qui nous étonne et qu'il faut relever, montre jusqu'à quel point il se croyait obligé de servir l'Église officielle. En juin 1829, à la veille d'une absence, il refusa de laisser ses catéchumènes entre les mains de son collègue M. Martin, dont les opinions religieuses le froissaient. Mais un règlement du Consistoire l'obligeant à le faire, il se soumit sans plus d'hésitation. Ne l'oublions pas d'ailleurs : Ad. Monod, qui ne pouvait avoir en 1830 nos idées actuelles sur l'union de l'Église et de l'État, et par conséquent sur la notion d'Église elle-même, — confondait, ainsi que le remarque très bien M. Ed. de Pressensé, « la situation d'une Église de multitude unie à l'État avec celle d'une Église de professants, disposant d'elle-même au nom d'un contrat librement consenti. » Pour Ad. Monod, l'Église officielle de Lyon était l'Église chrétienne dans le sens strict du mot. Comme Église d'État, elle était soumise à la Confession de La Rochelle, reconnue et sanctionnée par l'État. Si l'Église de Lyon s'écartait de cette confession, elle cessait du même coup d'être l'Église officielle et l'Église selon l'Évangile. C'était au pasteur fidèle de rester, à l'Église infidèle de sortir. Aussi Ad. Monod était-il assuré que, dans ses luttes avec le Consistoire, l'État lui donnerait raison. Mais l'État, comme souvent il arrive, s'émut fort peu des conflits de doctrine qui lui étaient signalés, et, dans le simple intérêt de l'ordre public, destitua l'intrépide prédicateur.

On sait qu'à la suite de cette destitution il se forma à Lyon une petite communauté séparée qui, en octobre 1831, pria Ad. Monod de devenir son pasteur. Ad. Monod accepta, tout en se réservant de rentrer dans l'Église officielle, s'il y était appelé. On se réunit d'abord dans une maison particulière, au troisième étage, au nombre d'une trentaine de personnes. Mais l'auditoire s'accrut rapidement; on descendit au premier, puis on

songea à bâtir une chapelle. C'est dans cette chapelle inaugurée le 1^{er} avril 1830, qu'Ad. Monod fit entendre pendant cinq ans une prédication toujours vivante, mais devenue plus modérée et surtout plus populaire. La petite Église se développa rapidement grâce à son activité missionnaire. Ad. Monod l'organisa avec zèle, avec amour, cherchant à se garder de l'esprit étroit et sectaire que quelques-uns lui reprochaient. Il mit une importance extrême à rappeler que c'était à une destitution, non à une démission, que la nouvelle Église devait son existence : « Nous ne nous sommes pas séparés, écrivait-il dans son *Appel aux chrétiens de France et de l'Étranger*, nous avons été séparés. » Aussi résolut-il de s'écarter le moins possible des usages de l'Église nationale, et, pour éviter une sorte de concurrence avec les cultes officiels, il établit les siens à des heures différentes¹. Son ministère — qui porta des fruits bénis, — était extraordinairement actif. Pour la seule journée du dimanche, il avait trois services religieux ; dans la semaine, il s'occupait d'évangélisation, de catéchismes, de réunions pour les Allemands, d'écoles de garçons, de filles ou d'adultes, etc. — En octobre, novembre et décembre 1834, il engagea avec les catholiques de Lyon des discussions publiques dont le récit nous a été conservé par Ad. Monod lui-même². Ces débats, souvent troublés par des tumultes prémédités, n'eurent d'au-

¹ Tout ne fut pas irréprochable dans les débuts de cette Église. Dans un rapport manuscrit de 1834, Ad. Monod se plaint de ce que les réunions de son troupeau « manquent de vie, de nourriture pour l'esprit et pour le cœur, et dégénèrent souvent en causerie religieuse qui n'édifie guère et qui instruit encore moins. » Le Conseil, dans ses procès-verbaux de 1835, remarque dans l'Église « une grande absence de charité, beaucoup d'ignorance, un manque d'humilité et une absence presque complète de respect envers le pasteur. » Ce ne fut qu'à force de patience et d'amour qu'Ad. Monod put maintenir dans l'Église naissante la paix et l'harmonie. — Voir la brochure de M. Léopold Monod : *Cinquante ans de la vie d'une Église* (1885).

² *Récit des Conférences qui ont eu lieu en 1834 entre quelques catholiques romains et Adolphe Monod*, 2^{me} édit., 1860.

tre résultat que de vouer à la risée publique les adversaires d'Ad. Monod. Sur le fond même de la question, on ne suivit pas, on ne put pas suivre un ordre systématique ; et après avoir, dans les premières conférences, traité de la primauté de Pierre, de la vraie Église de Jésus-Christ, de l'autorité des Écritures, le pasteur protestant dut aborder un grand nombre de questions secondaires ou captieuses que ses adversaires multipliaient à plaisir. Ces discussions font honneur à Ad. Monod par la douceur et la dignité qui s'y révèlent ; elles sont certainement un modèle de controverse chrétienne ; et la seule intention que le pasteur protestant ait eue, en acceptant le défi des catholiques romains, apparaît dans cette belle réponse qu'il fit à l'abbé Chênev. Comme celui-ci, au lendemain des controverses, avait écrit à Ad. Monod : « Je vous assure que le gant ne restera pas à terre et que je me charge de le ramasser ! » — « Pour un vrai ministre de Jésus-Christ, répondit le pasteur, il ne s'agit, Monsieur, ni d'un gant à jeter, ni d'un gant à relever. Il s'agit de la gloire de Dieu à soutenir, de sa vérité à défendre, des âmes à sauver¹. »

Mais n'insistons pas sur ce *Récit des Conférences* dont l'analyse répondrait trop indirectement au but de notre travail et esquissons rapidement les discours qu'Ad. Monod a rattachés à la période que nous étudions. Cette revue, même superficielle, nous montrera clairement quelles furent, de 1827 à 1836, les préoccupations religieuses et la tendance doctrinale du grand prédicateur.

Les deux sermons sur la *Misère de l'homme* et la *Miséricorde de Dieu*, prononcés d'abord à Naples, puis définitivement rédigés à Lyon, trahissent à chaque page les émotions diverses qui venaient de troubler l'âme du prédicateur. Dans le premier, Ad. Monod s'applique à démontrer à l'aide de la raison et de la Bible, supérieure à la raison, que l'homme doit aimer Dieu plus qu'autre chose, mais que, dans son état naturel, il aime

² VII^{me} Lettre. M. Monod à l'abbé Chênev, p. 13 (Cité par L. Stapfer).

autre chose plus que Dieu ; en un mot, qu'il n'y a point de juste, pas même un seul. Avec une ironie impitoyable, mais toujours digne, il distingue parmi les pécheurs les pécheurs mondains, les pécheurs affectueux, les pécheurs vertueux, et, de guerre lasse, traîne tous ses auditeurs, comme autant d'accusés, vers le tribunal du souverain Juge. Mais il y a un remède à cette profonde misère, c'est la *Miséricorde de Dieu*. Dieu délivre, par la Rédemption, de la peine du péché, et, par l'envoi du Saint-Esprit, il délivre du péché lui-même. Le rôle du Saint-Esprit est de nous faire connaître Dieu ; mais à mesure que nous le connaissons mieux, nous l'aimons davantage ; aimer Dieu parfaitement, c'est être saint. L'homme participe par la foi à ce plan de miséricorde ; mais telle est notre misère et tel est l'amour de Dieu que la foi qui sauve est elle-même un don de la grâce : nous ne pouvons la créer en nous.

— Nous rencontrons dans ces deux premiers discours un grand emploi du raisonnement, emploi qui devient abusif dans la *Sanctification par la vérité*, où l'orateur prouve par la Bible, par la philosophie et par l'expérience, que nul ne peut être sanctifié que par une saine doctrine religieuse. Mais la thèse est fort contestable. Sans doute, au point de vue absolu, « vérité complète, sainteté parfaite. » Mais ne voit-on pas beaucoup de gens qui sont dans l'erreur et que Dieu sanctifie ? et, d'autre part, beaucoup d'orthodoxes irréprochables en doctrine et fort relâchés dans leur conduite ? Et sans aller jusqu'à cet extrême, saint Paul, pour avoir la vérité parfaite, avait-il la parfaite sainteté ? Nous touchons ici au principal défaut de la doctrine d'Ad. Monod, pendant cette période : l'élément subjectif est absorbé par l'élément objectif ; la question de la « saine doctrine » prime la question de la « vraie vie, » et il semble qu'en vérité le tout, c'est de croire correctement. — La *Sanctification par le salut gratuit* est un discours apologétique. On reprochait au prédicateur de compromettre, par sa doctrine de la justification par la foi, la pratique des bonnes œuvres ; il établit au contraire, toujours au nom de

l'Écriture, de la philosophie et de l'expérience, que pas une seule bonne œuvre n'est possible à un homme qui ne croit pas au salut gratuit. En effet, qu'est-ce qu'une bonne œuvre? c'est une œuvre qui a pour principe l'amour de Dieu; mais l'amour de Dieu ne peut exister chez le pécheur inconverti; il existe, au contraire, chez l'homme gratuitement et complètement pardonné. — Le sermon suivant : *Pouvez-vous mourir tranquille?* est, à nos yeux, le chef-d'œuvre de cette série. Le prédicateur pose à ses auditeurs cette question solennelle : Si vous deviez mourir dans ce moment même et comparaître tels que vous êtes devant le tribunal de Dieu, êtes-vous *assurés* que vous y seriez acquittés? Pour prévenir toute réponse légère et dissiper toute confiance illusoire, il passe en revue les différentes théories en vertu desquelles le pécheur inconverti prétend n'avoir rien à redouter de la justice de Dieu : à ceux qui en appellent à la bonté de Dieu, il répond en démontrant sa justice; à ceux qui rêvent une économie nouvelle de perfectionnement indéfini, il demande quelles preuves solides ils peuvent fournir d'un avenir si merveilleux; à ceux qui en appellent à leur propre justice, il répond en les réduisant eux-mêmes, par des arguments de plus en plus pressés, à s'avouer pécheurs; enfin, à ceux qui en appellent à une loi mitigée, il répond en montrant que, y eût-il vingt classes de pécheurs, il ne serait pas sûr qu'il y en eût huit, ou dix, ou douze d'acquittées, et, y en eût-il huit, ou dix, ou douze, que le pécheur n'a aucune garantie d'être compris dans celles-là. Après avoir détruit ainsi toutes les fausses espérances des pécheurs, le prédicateur répond lui-même, d'un cœur ému et ferme, à la solennelle et terrible question : Oui, je peux mourir tranquille! et il célèbre dans une sorte d'hymne de triomphe la joie paisible et l'incbranlable assurance des rachetés de Christ; rien de plus consolant pour l'âme que la dernière partie de ce discours; rien de plus saisissant que ce refrain joyeux, que ce cri de victoire : Mais nous avons un Médiateur! — Le discours sur *la Peccadille d'Adam et les vertus des Pharisiens* a le même but général que les pré-

cédents, celui de convaincre les inconvertis de leur perte irré-médiable au jour du Jugement. Le péché d'Adam ne fut, semble-t-il, qu'une peccadille; voyez-en cependant les suites effrayantes : mort physique, mort spirituelle, mort éternelle, bannissement de l'Éden, hérédité du mal et de son châtement; qu'en sera-t-il donc de vos péchés, de vos mensonges, de vos rébellions? Si vous en appelez à vos *grandes vertus*, sachez que toute vertu qui n'est pas inspirée par le pur amour de Dieu est fausse et n'a que des apparences trompeuses. Il suffit d'ailleurs que vous comptiez sur ces vertus, pour qu'elles deviennent des vices aux yeux de Dieu. — Pas de stratégie oratoire plus savamment combinée, mais en même temps pas de thèse plus paradoxale que celle du sermon : *Êtes-vous un meurtrier?* Le jeune prédicateur entreprend d'établir que tous ses auditeurs ont transgressé le sixième commandement dans sa lettre et dans son esprit. Dans sa lettre, car tuer, ce n'est pas seulement tuer par assassinat, c'est tuer en duel; moins que cela, c'est approuver ou tolérer le duel; moins encore, c'est ne point protester contre cette barbare institution. Tuer, c'est abrégier la vie des autres par un travail excessif, par des chagrins multipliés, par des incitations à la débauche; moins que cela, c'est ne pas prolonger, quand on le peut, la vie d'un pauvre ou d'un malade; moins encore, c'est abrégier sa propre vie par les excès du travail ou par les excès du plaisir. Dans son esprit, car c'est violer le sixième commandement que de violer tout autre commandement, puisque, par une seule transgression, la loi est violée tout entière. D'autre part, c'est tuer que de haïr, le meurtre étant à la haine ce que le fruit est à la semence. Mais on ne tue pas les corps seulement, on tue les âmes; c'est tuer une âme que de la faire tomber dans le péché. Enfin, il est un meurtre plus épouvantable encore, il consiste à tuer Jésus-Christ; et sont meurtriers de Jésus-Christ tous ceux qui, dans tous les siècles, ont causé sa mort par leurs péchés. On comprend que l'exorde d'un pareil sermon ait pu faire sourire quelques auditeurs malicieux, mais un témoin de cette prédi-

cation nous a affirmé qu'à la péroration l'auditoire tout entier était sous une profonde impression de terreur. — *Qui doit communier?* est un chef-d'œuvre de véhémence oratoire et un exemple de sainte indignation. Nous l'avons vu, la valeur de ce sermon est avant tout historique; cependant il offre, au point de vue oratoire, un intérêt tout spécial, celui d'être une sténographie exacte et non revue, révélant le don admirable d'improvisation que Dieu avait fait à Ad. Monod. — Les deux discours qui suivent : la *Création* et la *Foi toute-puissante*, composés pour l'auditoire de la chapelle évangélique, témoignent d'une plus grande simplicité que les discours précédents. Le plan de la *Création* est d'une grande netteté, mais il pèche gravement sous le rapport de l'unité. Il est à regretter, d'autre part, que l'orateur ait outrepassé aussi démesurément la portée de son texte et que du verset 1^{er} de la Genèse, il ait fait sortir tous les trésors de la Révélation. Mais laissons ces détails d'ordre homilétique et insistons sur ce fait qu'Ad. Monod s'attache à démontrer ici combien l'action de Dieu est souveraine dans le renouvellement des cœurs; la conversion de l'homme est assimilée à une création *ex nihilo*, qui est l'œuvre de Dieu. — La *Foi toute-puissante* est une admirable paraphrase de Matth. XV, 21-28; le prédicateur sait donner un tel intérêt au drame évangélique qu'on marche de surprise en surprise et d'émotion en émotion, comme s'il s'agissait d'un récit de l'Évangile qui nous fût révélé pour la première fois. La conduite de Jésus et celle de la Cananéenne sont nettement comprises et décrites; leurs sentiments, finement analysés; et aucune fantaisie oratoire, ni aucune digression fâcheuse ne vient ôter au récit de l'évangéliste son austérité ni son unité (il y a une foi qui rend l'homme plus fort que Dieu). — Deux discours sur la *Compassion de Dieu pour le Chrétien inconverti*, prononcés dans le temple de Mens terminent cette série. Le premier nous donne à connaître combien le chrétien inconverti est misérable aux yeux de Dieu; il est misérable en tant que pécheur et il est misérable en tant que

damné : gravité du péché, grandeur du châtement, preuves de l'éternité des peines. Le second discours nous montre combien Dieu est favorable à la conversion du chrétien inconverti. La conversion vient de l'homme en ce sens qu'elle est impossible sans l'acquiescement de sa volonté; mais elle est surtout et avant tout l'œuvre de Dieu; Dieu veut la conversion du pécheur, non d'une volonté de contrainte, mais d'une volonté de consentement et de concours; preuves par la Bible, par l'expérience et par l'histoire. La péroraison est un appel émouvant à la conversion immédiate; l'amour du prédicateur pour les âmes de ceux qui l'écoutent s'y révèle en traits d'une admirable tendresse.

Après ce rapide examen, il n'est pas difficile de reconnaître, ne fût-ce même que par le titre de ces discours, que nous avons affaire ici à une prédication surtout dogmatique, apolo-gétique parfois, toujours basée sur l'Écriture et répondant aux divers caractères que nous essayions de signaler plus haut. La pensée d'Ad. Monod devait subir, à ce point de vue, une modification très appréciable; mais pour cela, il fallait qu'il quittât momentanément les labeurs du pastorat et fût rendu à la méditation tranquille et à l'étude approfondie des Saints Livres. Dieu y pourvut.

Vers la fin de 1836, — année de la mort de son père, — Ad. Monod reçut un double appel au professorat de la part de l'École de théologie de Genève et de la Faculté de Montauban. Grande fut son indécision; il consulta plusieurs pasteurs, ses amis, ses parents, et crut enfin que la volonté de Dieu l'appelait dans cette dernière ville. Dans une assemblée du soir, le pasteur fit ses adieux à son Église. « Décrire l'affliction que chacun éprouva, c'est impossible. Cela se sent, mais ne se peint pas ¹. » Ad. Monod partagea cette douleur; il aimait cette ville et cette Église où il avait beaucoup souffert; il conserva pour elles les sentiments les plus affectueux et les plus

¹ *Procès-verbaux du Conseil* (Cités par M. L. Monod).

durables, caressant jusqu'à la mort « l'espérance d'aller donner les dernières années de sa faiblesse à qui avait joui des premières années de sa vigueur ¹. »

¹ *Souvenirs*, II, p. 452.

CHAPITRE II

Adolphe Monod à Montauban. Son professorat et sa prédication

(1836-1847).

Jusqu'ici, rien de plus dramatique que la vie d'Ad. Monod, soit à Naples où il naît à la foi après un combat douloureux contre lui-même, soit à Lyon où il défend cette foi contre l'incrédulité du dehors. Nous entrons maintenant dans une période de vie tranquille, où Ad. Monod, parvenu enfin au professorat tant désiré, se livre joyeusement à ses nouveaux travaux et subit lentement une modification de doctrine qui n'apparaîtra pleinement que dans la troisième période de son ministère.

Ce fut tout d'abord comme professeur de Morale et d'Homilétique qu'il entra à la Faculté de Montauban. Mais, en 1839, sans consulter ses goûts, ni même ses aptitudes personnelles, il céda la chaire de Morale à M. G. de Félice et accepta celle d'Hébreu et de Critique sacrée. En 1847, par une nouvelle mutation, il devint professeur d'Exégèse du Nouveau Testament.

Il faut le reconnaître : Ad. Monod était né pour la prédication plutôt que pour le professorat, et il est assez étrange, pour le dire en passant, qu'il ait pu se tromper un instant sur sa véritable vocation. Ses cours, toujours consciencieusement préparés, n'eurent rien de remarquable au point de vue scientifique. L'esprit d'Ad. Monod n'était point fait pour ces investigations profondes et laborieuses qui, dans le domaine théologique, modifient le dogme ou l'appuient de preuves nouvelles, amènent des résultats inattendus, découvrent quelque nouveau rayon de

l'éternelle vérité. Son enseignement n'eut, dans aucune des disciplines que le professeur aborda, rien de systématique ni de complet. Le plus souvent ce ne fut qu'une brillante vulgarisation ou une de ces expositions lumineuses dont Ad. Monod avait le secret. Nous possédons, sous forme d'autographie, son *Cours de Morale Chrétienne*¹. Au point de vue spécial qui nous occupe, cet ouvrage n'est pas sans intérêt pour fixer la marche de la pensée religieuse d'Ad. Monod ; et, dans la suite de notre Étude, nous le consulterons plus d'une fois. L'auteur n'entre pas dans les questions d'ordre spéculatif ; après une courte Introduction dogmatique et apologétique, il se contente d'exposer les devoirs du fidèle tels qu'ils apparaissent dans l'Écriture. Ces devoirs sont exposés sous ces trois chefs : de la Vertu chrétienne, — des Préceptes chrétiens, — de l'Ascétique chrétienne. Certaines questions, comme celle du Jour du repos, de la Sanctification, de la Régénération et bien d'autres sont traitées avec une clarté, une richesse d'observation, une sagesse chrétienne qui excitent l'admiration du lecteur.

Quant à l'hébreu, Ad. Monod le connaissait trop imparfaitement — bien qu'à la vérité il interprêtât sa Bible hébraïque à livre ouvert, — pour pouvoir l'enseigner avec une réelle érudition. Et quant à la Critique sacrée, rien ne convenait moins au génie affirmatif du grand prédicateur. Il était profondément convaincu qu'il possédait la vérité : quel intérêt, autre qu'un simple intérêt de curiosité, pouvait le conduire à feuilleter les livres de la théologie critique ? un mathématicien lirait-il avec quelque sérieux un traité ayant pour but de prouver que la somme des trois angles d'un triangle ne vaut pas deux angles droits ? C'était donc avec répugnance qu'il abordait les pro-

¹ Ce *Cours* mériterait d'être publié ; notre littérature théologique française ne possède rien qui le remplace, et il n'est pas un pasteur, un évangéliste, un chrétien quelconque qui ne puisse y trouver de précieuses directions.

² Voir *Discours de rentrée* de 1841, p. 25.

blèmes ardu soulevés par la théologie d'outre-Rhin. Sans doute, dans sa pensée, la Bible saurait bien se défendre elle-même, et, aux yeux du professeur, elle se défendit suffisamment en effet ; mais était-ce prudent d'entr'ouvrir aux jeunes imaginations d'étudiants avides de savoir et connaissant mal les Écritures, les sombres et dangereux horizons de la science négative ? Il ne craignait pas pour lui-même, mais il craignait pour eux. Il estimait bien que la vraie piété favorise la vraie science théologique ¹, mais il était plus soucieux d'inculquer à ses auditeurs la vraie piété que la vraie science théologique. Facilement sa chaire de professeur — qui fut toujours une chaire d'orateur, — devint une chaire de prédicateur. On nous affirme que son Explication des Psaumes amena des conversions sur les bancs de l'auditoire.

Il n'est donc pas étonnant qu'au point de vue proprement scientifique, un tel enseignement n'ait pas exercé une influence durable. Ad. Monod ne se montra professeur émérite que pour la Prudence pastorale, l'Homilétique, chaire qu'il n'occupa malheureusement que trois années, et surtout le Débit oratoire, cours libre qu'il institua lui-même à la demande des étudiants ². Ce dernier enseignement les enthousiasmait ³. — En général,

¹ « La piété est un élément essentiel de la science théologique ; on peut être sans elle un théologien fort érudit, mais un théologien intelligent, jamais ; pas plus qu'on ne peut être grand mathématicien sans aptitude au calcul ou grand poète sans imagination. » *Discours de rentrée*, p. 14.

² Ce cours s'ouvrit par un discours d'Ad. Monod sur le *Débit oratoire* (novembre 1840). Cet opuscule de 28 pages renferme, dans sa concision pleine de charme, les conseils les plus importants et les plus judicieux sur l'art de bien dire. Il est regrettable que ce discours ne se trouve plus dans le commerce de la librairie ; c'est encore une de ces œuvres d'Ad. Monod qui seraient d'un immense profit pour les étudiants en théologie actuels, futurs... ou passés.

³ « Pendant un certain temps, raconte M. L. Stapfer (*l'Homme et le Prédicateur*, p. 36), il fut de mode parmi quelques-uns de ses élèves de le prendre en tout pour modèle : geste, pose, inflexions de voix, inclinations de la tête, mouvement du corps, rien n'y manquait. »

nul professeur n'excita à ce point l'admiration de ses élèves ; et non seulement ils l'admiraient, mais ils le vénéraient, le chérissaient ¹. Tous ceux qui ont étudié à Montauban de 1836 à 1847 se rappellent son sourire plein de bonté, sa parole bienveillante, son accueil sans raideur, quoique sans familiarité, et, en temps d'examens, sa tendre sollicitude pour les infortunés du jour. Fréquemment Ad. Monod invitait chez lui les élèves de la Faculté : ces réunions, dites *du Jeudi*, devinrent de plus en plus régulières, à la grande joie du professeur. On s'y récréait beaucoup ; on s'y instruisait davantage : des exercices de lecture et de déclamation, — auxquels prenait part Ad. Monod lui-même, — réalisaient, à la satisfaction générale, l'*utile dulci* du bon Horace. N'oublions pas de dire, — car ici encore les témoignages d'un souvenir reconnaissant abondent, — que M^{me} Monod se mêlait à ces entretiens et les animait par sa conversation pleine de grâce et d'affectueuse bonté. Rien de plus pur, d'ailleurs, rien de plus idéal, et à la fois rien de plus austère et de plus doux, de plus saint et de plus joyeux, que la famille du grand prédicateur. Ces détails, dira-t-on, dépassent notre objet : mais est-il bien sûr que le caractère religieux d'Ad. Monod ne se soit pas modifié au sein de cette belle vie de famille, dont il avait été en quelque sorte privé jusqu'à ce jour ? niera-t-on que les tendres émotions du foyer domestique n'aient amené, dans sa prédication même, des éléments jusque-là inconnus de familiarité douce, de tendresse et de charité ?

¹ « Former des chrétiens et des pasteurs, écrivait il y a peu de temps l'un d'entre eux, tel fut le but qu'il poursuivait avec ardeur, non seulement par ses leçons, mais encore par ses prédications du dimanche et ses relations constantes avec ses élèves. Aussi ces derniers l'entouraient-ils du plus affectueux respect. Je suis certain que tous mes anciens condisciples se joindraient à moi pour rappeler combien était grande sur les étudiants l'autorité de sa personne, et, si l'on y réfléchit, l'on verra que le sentiment habituel qu'il éprouvait de la présence de Dieu explique seul le sentiment de vénération instinctive qu'on éprouvait en sa présence. » Jean Monod, *La Correspondance d'Ad. Monod*, *Revue théologique*, avril-juin 1885.

Plus évidente, il est vrai, fut la modification qui s'opéra, à cette époque, dans la pensée proprement théologique d'Ad. Monod. Il ne faudrait point toutefois en exagérer l'importance. Le professeur de Montauban demeura fidèle aux dogmes qu'il avait jusqu'alors enseignés, et notre Étude prouvera qu'il y resta fidèle jusqu'à sa mort. Ce qui changea, — et lentement, il faut le dire, — ce fut l'angle sous lequel il s'était accoutumé à voir la vérité. Jusqu'ici le premier rang avait été donné à l'Écriture et son autorité divine, affirmée au nom de son inspiration littérale ; désormais l'Écriture prend la seconde place. L'inspiration littérale, soutenue jusqu'en 1839 et peut-être au delà, devient pour le professeur d'hébreu un peu moins évidente, et quand, en 1845, Ad. Monod aborde l'Exégèse du Nouveau Testament et la Critique sacrée, il en vient de plus en plus à préférer à la preuve externe de l'inspiration la preuve interne du *testimonium Spiritus sancti*. Le christianisme revêt dès lors, aux yeux du prédicateur, un je ne sais quoi de plus humain, de plus individuel et de plus social ; il ne faut pas méconnaître, en effet, que c'est à Montauban que furent travaillés pour la première fois le sermon sur les *Larmes de saint Paul*, les discours sur *le Fatalisme* et sur *la Femme*, rattachés à la série de Paris. — Du même coup, la personne vivante de Jésus-Christ apparaît à la première place ; et c'est bien là ce qu'Ad. Monod prêchera désormais. Il ne nous semble pas douteux que cette modification n'ait eu sa cause principale dans les recherches critiques que le professeur, plus par conscience que par goût, poursuivait dans l'intérêt de son enseignement. Pourrions-nous signaler quelque autre influence qui ait agi, à cette époque, sur la pensée religieuse d'Ad. Monod ? Cela ne serait pas impossible ; mais nous sommes, dans l'état actuel de nos recherches, réduit à de pures conjectures. Il est probable, à en juger par la correspondance d'Ad. Monod, que G. de Félice jouit d'une grande autorité sur son esprit. Une vive amitié unissait les deux professeurs de Montauban ; ils avaient le même âge, les mêmes goûts, les mêmes aspirations, le même attachement aux choses du passé.

Mais G. de Félice se distinguait surtout par une grande sagesse, par une certaine modération de doctrine, sans infidélité à l'orthodoxie, et par un sentiment très net des besoins de son temps. C'est par là qu'il agit puissamment sur Ad. Monod ; et cette influence salutaire se poursuivait jusque dans la période suivante et même jusqu'aux derniers jours du grand prédicateur.

Mais Ad. Monod ne s'en tint pas aux travaux de son professorat ; il ne se contenta pas d'instruire les étudiants de la Faculté, de les entourer d'une affection paternelle, de diriger l'éducation de ses enfants, ni même d'exercer dans le quartier qu'il occupait un véritable pastorat : il fonda un service religieux dans la chapelle de la Faculté et il le présida tous les dimanches. Les prédications qu'il y donna devant un auditoire très nombreux, composé en partie de ses chers étudiants, furent pour la plupart des méditations, des paraphrases ou des homélies. La série, dite de Montauban, renferme dix discours auxquels on peut rattacher le premier des *Trois Sermons de Noël* publiés après la mort de l'auteur. C'est peu de chose pour juger, à coup sûr, de la pensée religieuse d'Ad. Monod dans le cours de cette période de transition. Mais il n'est pas difficile de reconnaître, à la lecture de ces chefs-d'œuvre oratoires, que le prédicateur abandonne de plus en plus sa première manière et cherche son genre nouveau. Ce sont toujours des appels vigoureux à la conscience, mais c'est à une exception près, un moindre abus du raisonnement. La parole de l'orateur devient plus naturelle ; elle perd en grandeur tragique, elle gagne en onction et en douce familiarité ; elle semble plus désireuse de toucher que de terrifier, de convaincre que de commander. Elle explique, elle commente, elle instruit. Plus que précédemment elle s'adresse au cœur. Parfois elle s'oublie jusque dans les excès d'une imagination quelque peu théâtrale. Elle devient moins abstraite, moins dogmatique, moins autoritaire, plus intime, plus pratique. plus humaine, en un mot.

Une rapide analyse de ces discours nous remettra en mémoire le caractère de cette prédication.

Le *Geôlier de Philippes* est une fort belle homélie qui traite de la conversion et qui se rattache en particulier à cette question du geôlier : Que dois-je faire pour être sauvé ? — et à la réponse des apôtres : Crois au Seigneur Jésus. Quelques pages remarquables, où apparaît une intention *morale*, premier et faible indice d'une évolution dans la pensée religieuse du prédicateur, traitent du suicide et de la mélancolie, « ce privilège accordé à quelques-uns de sentir la misère de tous. » — Le *Bonheur de la vie chrétienne* a pour but d'amener à Jésus-Christ ceux qui redoutent de ne trouver auprès de lui aucune joie. Envisageant à dessein les côtés les plus sombres de la vie chrétienne, Ad. Monod prouve que l'amertume de cette vie est encore plus douce que toutes les douceurs de la vie du monde ; que la foi, cette soumission d'esprit que l'Évangile exige et que le mondain lui refuse, repose l'âme et la satisfait ; que la vie chrétienne n'est pas une vie de monotonie et d'uniformité, mais de variété et d'unité, et que par cette unité, qui est en Christ, elle acquiert une incomparable puissance ; enfin, que les sacrifices et les privations qu'elle demande sont précisément son charme, sa joie, sa raison d'être, son triomphe. — Les *Démoniaques* sont une étude apologétique sur la doctrine des démons, doctrine qui n'est ni contraire aux perfections de Dieu, — ni déraisonnable en soi, — ni dangereuse pour la morale, — ni même inutile pour notre sanctification. Cela montré, l'orateur dissipe autant qu'il le peut, les obscurités spéciales de son texte et termine par des exhortations pratiques à combattre les puissances malfaisantes qui nous environnent. — Ce sujet semble nous introduire assez naturellement aux trois Méditations sur *Jésus tenté au désert* : I. *Le Combat*. Jésus est tenté. — *Comment* est-il tenté ? en toutes choses, en tout temps, en tout lieu, en toutes manières. — *Quand* est-il tenté ? au lendemain d'un jour de gloire, à la veille d'un ministère de sainteté. — *Pourquoi* est-il tenté ? parce qu'il le fallait (Heb. II, 17-18) dans les plans mystérieux de la Rédemption. Toute tentation est utile. — II. *La Victoire*. Toute tentation doit aboutir à un

triomphe. Que le chrétien tenté regarde Jésus triomphant, qu'il ne se laisse arrêter, dans la lutte, ni par les différences qui le séparent du Fils de Dieu, à la victoire duquel la foi nous associe, — ni par sa propre faiblesse, — ni par la force de la tentation. — III. *Les Armes*. Il n'y en a qu'une : la Parole de Dieu. C'est par elle que Jésus-Christ a triomphé. Les trois tentations — de défiance, d'infidélité et de présomption, — sont toutes repoussées par le moyen de ces seuls mots : Il est écrit. « Il est écrit : ce mot seul opère sur le tentateur, comme une effroyable décharge sur un bataillon assaillant. Il est écrit : et le Diable recule une première fois ; il est écrit, et le Diable recule une seconde fois ; il est écrit, et le Diable se retire. » Il est regrettable que l'accent paraisse mis ici sur la lettre, plutôt que sur l'esprit de l'Écriture qui, seul, pénétrant notre âme, peut nous assurer une réelle victoire sur le Tentateur. — Les deux sermons sur la mort de Jean-Baptiste, *Hérode et Jean-Baptiste*, *Danse et Martyre* sont deux chefs-d'œuvre, le premier de clarté et d'exposition oratoire, le second, d'éloquence dramatique ; on ne peut rien trouver à cet égard de plus parfait ni de plus émouvant. Le caractère tragique de ces scènes d'horreur et de sang tient beaucoup plus au sujet lui-même qu'au procédé de l'orateur ; et nous ne saurions lui reprocher vivement d'avoir dépeint en traits aussi énergiques la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie. Le premier discours n'est, à proprement parler, qu'une introduction historique au second ; c'est dans celui-ci qu'il faut chercher le spectacle de la honteuse dégradation d'Hérode, qui, glissant toujours plus bas sur la pente de l'infamie, de la débâche, tombe dans l'irréligion, de l'irréligion dans la lâcheté, de la lâcheté dans le meurtre ; c'est aussi dans ces discours que nous sont présentés, avec une sombre franchise, tous les dangers de la dissipation et tous les égarements de l'orgueil. Seulement, de telles peintures, pour être saisissantes et vraies, n'ont-elles pas touché plutôt l'imagination que le cœur de ceux qu'Ad. Monod voulait amener au salut ? — *Êtes-vous Chrétien ?*

dont le charme mystique et l'heureuse simplicité succèdent si étrangement aux scènes terribles de Machéronte, est une homélie sur les principales manifestations de la foi chrétienne. Il serait intéressant, au point de vue homilétique, de la rapprocher de celle que Réguis composa sur le même sujet, sous ce titre : « Croire en Jésus-Christ. » Le prédicateur catholique pose à ses auditeurs la même question : Êtes-vous chrétiens ? et il continue : S'il est vrai que vous l'êtes, vous devez avoir les mêmes *sentiments* que Jésus-Christ, tenir le même *langage* et mener une *vie* conforme à la sienne. La division d'Ad. Monod est celle-ci : Si vous êtes chrétien, Jésus-Christ est en vous ; il y *vit*, — il y *parle*, — il y *agit*. — La *Crédulité de l'incrédule* est un grand discours apologétique qui nous rappelle les arguments de *Lucile* sur l'inspiration des Écritures. Cette inspiration n'est prouvée, ici, que par les prophéties messianiques. L'orateur établit que l'accomplissement des oracles divins est chose aussi certaine que les événements de l'histoire : que cet accomplissement ne peut être le résultat du hasard, à cause de la multiplicité et de la merveilleuse harmonie des détails prophétiques ; que les apôtres n'ont pu ni mentir, ni arranger l'événement pour la prophétie, ni composer la prophétie après l'événement ; et qu'ainsi l'incrédule qui ne croit pas à la réalité des prophéties croit ce qu'il est impossible de croire, en un mot, qu'il fait preuve d'une incompréhensible crédulité. Il y a là de fort belles pages ; mais nous regrettons pour notre part la longueur de ce discours. Se peut-il que, malgré la parole entraînante de l'orateur, les auditeurs aient pu suivre sans fatigue une pareille exposition ? D'un autre côté, n'est-il pas évident que ce discours dépassait de beaucoup la portée des gens simples de l'auditoire, sans réussir toutefois à produire une conviction solide dans l'esprit des érudits ? — L'*Ami de l'argent* nous rappelle le sermon de Saurin sur l'*Aumône* et peut lui être avantageusement comparé. Rappelons les grands traits de ce discours. I. On se trompe sur la nature de l'avarice. Au point de vue évangélique, est *avare* quiconque aime l'argent avec

excès ; il y a aussi, à côté des avares proprement dits, des avares prodigues et des avares ambitieux. II. On se trompe sur le jugement que Dieu porte sur l'avarice. Les hommes l'appellent une ambition généreuse, une industrie utile, une louable économie : Dieu l'appelle une *idolâtrie*. On ne peut être avare, en effet, qu'à la condition d'avoir renié sa foi et d'être devenu l'adorateur de Mammon. L'amour de l'argent s'oppose au salut de l'individu, à la fidélité de l'Église et à la conversion du monde. III. On se trompe sur l'empire que l'avarice exerce parmi les hommes ; les individus et la société tout entière ont à souffrir de ce fléau qui engendre l'improbité dans les affaires, la recherche passionnée de l'argent, l'attachement exclusif aux richesses acquises. — La série se termine par *Dieu est amour*, sermon original dans son exorde et dans ses développements. Pour prouver à ses auditeurs l'amour de Dieu à leur égard, dans l'œuvre de la Rédemption, l'orateur met en scène un pauvre Groenlandais, Kajarnak, récemment converti à l'Évangile, et dépeint les sentiments par lesquels il passa quand il apprit, de la bouche d'un missionnaire, les richesses de la compassion divine. Les appels à la conversion qui terminent ce discours sont à comparer, par leur énergie et par leur tendresse, à ceux qui terminent le dernier sermon de la première série.

En dehors des travaux de son professorat, outre les prédications que nous venons d'énumérer, Ad. Monod se chargea, pendant les vacances du printemps ou de l'été, de tournées missionnaires dans les églises du midi et parfois aussi du nord de la France. Il lui arrivait de prêcher cinq ou six fois dans une semaine, et souvent au pied levé, pour ainsi dire. De pareils efforts le fatiguaient énormément ; il le reconnaissait lui-même : « Les émotions d'une prédication comme la mienne, écrivait-il, sont trop fortes pour se renouveler tous les jours ; ce n'est ni le corps, ni l'esprit qui s'épuise, c'est l'âme ¹. » Sa santé, déjà très compromise, s'altéra si rapidement, qu'il fut obligé en 1842

¹ *Souvenirs*, I, p. 290.

d'aller aux eaux de Gräfenberg. Il prit occasion de ce voyage pour visiter quelques villes universitaires de l'Allemagne. A Halle, il vit Tholuck, Julius Muller, Guericke ; à cette époque, Gesenius était mourant. — La liste de ces noms illustres nous fait penser à celui de notre Alexandre Vinet : Ad. Monod occupa précisément, à Montauban, la chaire de Morale évangélique qu'Alex. Vinet refusa ; sans ce refus, la Faculté de Montauban eût réuni tôt ou tard les deux hommes qui ont le plus influé sur le Réveil français contemporain. Ils ne se virent qu'une fois, en 1844, et ne purent même qu'échanger quelques mots. Leur correspondance, fort peu importante, ne nous fait pas connaître ce que nous aurions voulu savoir ; en revanche, elle renferme une lettre d'Ad. Monod dont la sévérité un peu hautaine nous choque d'autant plus vivement que la réponse qui la suit, est d'une exquise humilité. Il est très peu probable que la pensée de Vinet ait agi, soit à cette époque soit plus tard, sur le développement théologique de notre prédicateur.

En 1846, Ad. Monod alla en Angleterre et donna quelques prédications en anglais. En 1847 enfin, il fut appelé par le Consistoire de l'Église réformée de Paris comme suffragant du pasteur Juillerat. Il crut devoir obéir à cet appel et quitta, en septembre, la Faculté de Montauban. Avant de le retrouver en pleine activité pastorale, rappelons deux ouvrages qui appartiennent à la période que nous allons quitter.

L'Explication de l'Épître aux Éphésiens, publiée en 1867, n'est point, en dépit de quelques vues originales et instructives, une œuvre purement scientifique ; et si elle peut nous faire comprendre de quelle manière Ad. Monod, professeur d'Exégèse, savait interpréter saint Paul, elle ne saurait nous donner une idée exacte de son enseignement. Il ne s'agit ici que d'un commentaire populaire, édifiant, écrit avec clarté et non sans profondeur, qui servit d'assises à un certain nombre de méditations familières données sur ce sujet.

Lucile ou la Lecture de la Bible (1841) fut écrit en vue d'un concours proposé sur cette question : Essai sur le droit de tout

homme de lire la Bible ¹. L'ouvrage d'Ad. Monod, composé en forme de dialogues, dans un style d'une pureté classique, facile et mouvementé, eut un immense succès dans tout le monde protestant. La valeur apologétique en est aujourd'hui dépassée ; et l'on peut dire que ce livre n'a plus d'autre intérêt que de nous révéler les idées dogmatiques du professeur de 1840 sur l'autorité de la Bible et sur son inspiration plénière (preuves par les miracles et par les prophéties). Nous disons de 1840 ; mais à partir de cette date, Ad. Monod s'achemine vers une conception dogmatique plus large : nul doute que, sans l'appel du Consistoire de Paris, le professeur de Montauban, devenant toujours plus familier avec les problèmes ardu de la théologie, n'eût fait quelques concessions de plus à ce que l'esprit critique du temps renfermait de légitime et de vrai.

¹ Le prix fut partagé entre Ad. Monod et Ph. Boucher, auteur de *l'Homme en face de la Bible*.

CHAPITRE III

Paris. Questions ecclésiastiques. Son ministère.**Sa mort**

(1847 - 1856).

Ad. Monod fut installé le 31 octobre 1847 comme suffragant de M. le pasteur Juillerat. C'est à cette occasion qu'il prononça ce remarquable discours — claire manifestation d'un développement nouveau dans la pensée religieuse du prédicateur, — intitulé *la Parole vivante*, discours que devait suivre, le 5 août 1849, celui qu'il prononça sur la *Vocation de l'Église*, lors de son installation comme pasteur de l'Église réformée de Paris.

Ad. Monod est ainsi rendu au pastorat, et ce pastorat est la période la plus active et la plus glorieuse de toute sa vie. A cette époque, Paris ne formait qu'une seule paroisse; les visites pastorales nécessitaient d'immenses parcours à travers la ville. L'instruction des catéchumènes ne demandait pas moins de temps et de travail : et l'on sait avec quel zèle Ad. Monod s'occupait de l'instruction religieuse de la jeunesse ! « On peut dire que ce fut là, — au témoignage de M. E. de Pressensé¹, — l'une de ses activités les plus fécondes et qui ont laissé le plus de traces dans de nombreuses familles. » A ses fonctions ordinaires, Ad. Monod joignait celles d'aumônier du lycée Louis-le-Grand et de la prison de Saint-Lazare. En outre, il faisait chaque dimanche soir, dans la *chambre haute* de l'Oratoire, une explication familière de l'Écriture : on prétend que ce fut dans ces modestes réunions, où le prédicateur abandonnait les grands mouvements de son éloquence, pour s'en tenir à une parole

¹ *Etudes contemp.*, p. 235.

pleine d'onction et de simplicité, — qu'on vit se développer les plus beaux fruits de son ministère. Quant à sa prédication à *grand orchestre*, comme l'appelait en souriant M^{me} Monod, elle attirait dans les temples de l'Oratoire, de Sainte-Marie ou de Pentemont, d'immenses auditoires avides d'émotions. De grands orateurs, qui partageaient sa vogue, s'assirent quelquefois au pied de sa chaire, émus de ses accents. Rien n'est plus légendaire toutefois que la fameuse parole prêtée à Lacordaire : « C'est notre maître à tous ¹. » — Quand Ad. Monod apparaissait dans le temple, un frémissement parcourait l'assemblée. « Avant d'ouvrir la bouche, raconte un témoin oculaire, par sa seule présence, et lorsqu'il gravissait pas à pas les degrés de la tribune chrétienne, il captivait déjà ses auditeurs, dont la foule nombreuse et avide d'entendre sa parole, débordait jusque sur les marches de la chaire ². » Des professeurs, des avocats, des acteurs même allèrent entendre le pasteur protestant, que leur zèle enthousiaste transformait en maître d'éloquence et de débit oratoire. — N'insistons pas sur ces succès mondains : il y en eut d'autres, plus sérieux, les seuls que le prédicateur eut à cœur d'obtenir, et qui échappent au regard des hommes. Tel qui vint entendre l'orateur incomparable n'entendit en réalité que l'apôtre inspiré et sortit du temple, ému, bouleversé dans sa conscience, prêt à s'écrier comme un libre-penseur de ces immenses auditoires : « Ce n'est pas un prédicateur, c'est un prophète ! »

Il faut le remarquer d'ailleurs, nous sommes à l'époque de la

¹ Tel est, du moins, le résultat de nos recherches. M. le pasteur Eug. Bersier, qui estime que la gloire d'Ad. Monod peut se passer de toutes les légendes, nous fait l'honneur de nous écrire : « Je crois que la fameuse parole attribuée à Lacordaire est purement légendaire. J'ai consulté les membres de la famille d'Ad. Monod ; nul n'a pu me dire où et quand cette parole avait été prononcée, et tout ce que je sais de Lacordaire et de son attitude envers les protestants, me porte à croire qu'il n'aurait jamais dit cela, — à supposer, ce qui est douteux, qu'il ait jamais mis les pieds dans un de nos temples. »

² L. Stapfer, *l'Homme*, etc., p. 41.

vie d'Ad. Monod où ce chrétien, parvenu à un très haut degré de sanctification, était l'objet d'une estime universelle. On admirait ce croyant qui vivait dans le monde comme n'en étant pas, on respectait cette forte conscience qui ne connaissait d'autre crainte que de déplaire à Dieu. On pouvait ne point partager toutes les opinions ecclésiastiques ou religieuses du prédicateur, mais on était obligé de s'incliner devant la droiture de son âme. « Pour moi, écrivait M. Guizot, peu d'hommes m'ont inspiré autant d'estime et de sympathie ¹. » Toutefois il eut d'ardents adversaires dans le parti libéral de l'Église réformée. On ne lui pardonnait pas la rigidité de sa doctrine, son « exclusisme » décidé et son « langage de dominicain. » « Nous lui avons résisté en face ! » s'écriait quelques années plus tard un des représentants les plus distingués du libéralisme parisien. Dans le sein du Consistoire de Paris, il défendit avec une ardeur toujours nouvelle la cause de l'orthodoxie et fit tous ses efforts pour garder l'Église réformée des influences du libéralisme nouveau. En 1850, par exemple, il s'opposa très vivement à la candidature d'Ath. Coquerel fils qui postulait la suffragance de M. Martin-Paschoud ². Ad. Monod comprenait très bien que la religion nouvelle qu'on lui présentait n'était qu'une accommodation étrange, une concession imprudente, qui, sous le splendide prétexte de satisfaire aux aspirations de la raison, flattait l'orgueil, trompait la conscience et atténuait la tragique grandeur de ces trois choses : le péché, la conversion, le salut.

Mais l'activité d'Ad. Monod s'étendit hors de son Église ; et je dis d'abord en dehors de Paris et de la France : son influence fut très grande à l'étranger ; les nations protestantes regardaient à lui comme au plus pur représentant du protestantisme évangélique. Mais je dis ensuite, en dehors de la sphère purement ecclésiastique ou religieuse du pastoral. En 1848, lors des troubles de février, un comité électoral eut l'idée de le faire

¹ *Monsieur Guizot*, par M^{me} de Witt, p. 309.

² Voir *Ath. Coquerel fils*, par Ern. Strœhlin, p. 145.

entrer comme député à l'Assemblée nationale. Mais il refusa : il comprit très bien qu'il n'était pas fait pour la vie des affaires publiques et pour les débats politiques. Ce n'était pas, du reste, sans appréhension qu'il songeait à l'avenir de la France ; la république lui déplaisait ; il attendait des catastrophes nouvelles qu'il disait prédites par l'Écriture : qu'eût-il porté à la tribune qu'une parole sinon inutile, du moins empreinte de regret quant au passé, de découragement quant au présent, ou d'une espérance étrangère aux choses d'ici-bas ? — Ce ne fut cependant point par mépris pour les choses de la terre qu'il déclina l'honorable fonction politique dont quelques amis imprudents auraient voulu le revêtir. La vie de l'homme n'est que de quelques instants ; et quand il se sent appelé de Dieu à quelque œuvre particulière, ce n'est pas trop qu'il y consacre et tout son temps et toute son ardeur. Ad. Monod comprit cela. Sans vouloir se retirer du monde, il persista à demeurer pasteur de son Église et à se donner tout entier à cette seule vocation. Il le fit et fit bien. Mais qu'on se garde de croire qu'il se soit, pour cela, renfermé dans une sorte de vie cénobitique, étrangère au mouvement des esprits. Nous ne pouvons, pour notre part, souscrire au jugement sévère de M. A. Sabatier. L'éminent professeur de Paris estime que « la vie naturelle chez Ad. Monod a été crucifiée. » « On n'est pas médiocrement étonné, écrit-il ¹, de voir un homme comme Ad. Monod rester si complètement étranger à tout le mouvement du siècle, soit dans les dernières années de la Restauration, soit après 1830, soit après 1848. C'est bien de lui qu'il est vrai de dire qu'il vit dans ce monde comme n'y vivant pas ; révolutions politiques, révolutions littéraires, préoccupations sociales, problèmes philosophiques, progrès des sciences, tous ces bruits de dehors éveillent peut-être un moment son attention, mais ne la retiennent jamais. Au prix du drame de sa vie intérieure et de cet autre drame qui est le salut des âmes, les intérêts de la terre disparaissent entière-

¹ *Journal de Genève*, 7 décembre 1884.

ment et ne comptent plus. Il avoue à plus d'une reprise cette ignorance profonde des besoins spéciaux ou des questions du jour ; il la déplore même, mais son cœur n'est pas aux choses de la terre, et il s'en détourne bien vite pour se retrancher dans sa foi, *où il apparaît plus solitaire et plus désintéressé que ne le fut jamais le moine le plus mystique dans une cellule de couvent.* » Qu'on nous permette de le dire avec simplicité, ce jugement nous paraît très exagéré. Ceux qui ont connu de près Ad. Monod ne le ratifient pas. Sans doute, s'il s'agit de son cœur, ce n'est pas aux choses de la terre qu'il le donna ; son cœur d'ailleurs ne lui appartenait plus ; son cœur était à Christ. Mais son esprit suivit avec intérêt les discussions du jour. Il prêta une oreille attentive à ces mille voix du peuple qui, du sein des grandes assemblées devant lesquelles il prêchait la Parole de vie, semblaient monter avec un frémissement jusqu'à sa chaire. Il écouta ces voix et il leur répondit. A celles qui parlaient de fatalisme, il répondit par de brûlantes paroles de liberté. A celles qui parlaient de découragement, au milieu d'une ville toute résonnante encore des détonations sinistres de 1848, il parla du Rocher éternel où se réfugient les justes découragés. Il parla de la reconstitution de la famille sur des bases chrétiennes, des devoirs du patriote, du danger des théories socialistes des Fourier et des Proudhon. Il est vrai que tous ses discours, comme toutes ses pensées, en revenaient à l'Évangile. Qui s'en étonnera ? C'était là, à ses yeux, le remède unique et infaillible qu'il fallait appliquer à tous les maux ; et, comme le veut tout ministère fidèle, il consacra moins d'heures et de forces à sonder la plaie de son siècle qu'à distiller le baume qui devait la guérir.

Au reste, les affaires de l'Église n'étaient pas moins compromises que celles de l'État, et je ne vois rien d'étrange qu'en présence d'une situation si critique, des préoccupations d'ordre ecclésiastique aient primé chez un pasteur fidèle des préoccupations d'ordre artistique, politique, scientifique ou littéraire. On sait que peu après la Révolution, le protestantisme français

passa par une crise terrible, crise ecclésiastique et théologique tout ensemble. L'Assemblée de septembre, représentation des communautés réformées de France, eut pour but de préparer un projet de réorganisation de l'Église. La question de la Confession de foi amena, comme plus tard en 1872, des discussions brûlantes. Quelques-uns, parmi lesquels Frédéric Monod et le comte Ag. de Gasparin, demandaient qu'on élaborât une nouvelle confession de foi évangélique, base indispensable de toute Église. Mais on passa à l'ordre du jour. MM. Fréd. Monod et Ag. de Gasparin donnèrent leur démission et fondèrent, dans des circonstances très difficiles, l'Union des Églises évangéliques libres. Quelle fut, dans ces débats, l'attitude d'Ad. Monod? Il garda le silence, attendant le signe de Dieu. Il estima que la Confession de La Rochelle, non abrogée par l'Assemblée, suffisait; qu'elle demeurerait, en dépit de tout, la base historique de l'Église réformée de France; que le désordre de cette Église n'était qu'un fait anormal et transitoire; et que la foi évangélique n'ayant point cessé d'être professée dans l'institution officielle, on pouvait y rester sans infidélité. D'accord avec sa conscience, Ad. Monod demeura donc dans l'Église établie. Aussitôt, de divers points de la France, on l'accusa d'inconséquence et de latitudinarisme dogmatique. Il écrivit pour sa défense une brochure devenue célèbre, *Pourquoi je demeure dans l'Église établie* (1849), où il explique sa conduite et montre en particulier que la réforme de l'Église est plus assurée par *voie de patience* que par *voie de démission*. — Ces débats, quelquefois très vifs, furent d'autant plus douloureux pour Ad. Monod que son propre frère combattait dans le camp opposé : toutefois, grâce à la piété de l'un et de l'autre, leurs relations demeurèrent toujours tendres et affectueuses; et nous pouvons dire également que parmi les pasteurs de France, comme dix-huit ans auparavant parmi les opposants de Lyon, Ad. Monod ne rencontra que des adversaires, mais jamais d'ennemis.

La brochure de 1849, longuement méditée, accuse une cer-

taine modification de la pensée ecclésiastique d'Ad. Monod. Assurément, si les circonstances particulières de 1832 se fussent exactement reproduites en 1848, en d'autres termes, si les sentiments du pasteur de Paris avaient été aussi manifestement qu'autrefois en conflit avec les sentiments de l'Église, il se fût retiré du sein de l'institution officielle, il se fût adjoint à ses collègues séparatistes. Mais l'Église réformée aimait Ad. Monod; elle était fière d'opposer un si grand nom aux arguments des pasteurs dissidents; et, sur le terrain de la doctrine, Ad. Monod lui-même n'estimait pas que la position fût inacceptable. Au lieu d'abandonner l'Église, ne valait-il pas mieux la réformer? et ne pouvait-on pas la réformer d'autant mieux qu'on persistait à demeurer dans son sein? « La voie de démission n'a été ni celle de Jésus-Christ, ni celle des Apôtres, » disait Ad. Monod. L'argument était contestable; il nous paraît que Jésus-Christ, en fondant l'Église, et les Apôtres, en la confirmant, ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire pour la ruine de la synagogue. Il nous paraît également qu'Ad. Monod, dans cet opuscule, après avoir affirmé qu'on ne pouvait sortir de l'Église qu'expulsé, a failli à la logique, en écrivant que, s'il croyait l'état de désordre actuel la condition normale et définitive de l'Église, il en sortirait (librement); et a fait preuve de scepticisme, en admettant tout à la fois la légitimité de sa propre conduite et la légimité de celle des pasteurs démissionnaires¹. Est-il bien sûr, d'autre part, qu'il n'y ait possibilité de réformer une Église infidèle qu'en demeurant dans son sein? Mais n'insistons pas : ces luttes, qui ont passionné les esprits du temps, n'offrent guère d'intérêt pour le but que nous nous proposons. Constatons seulement que si, à cette époque, Ad. Monod accuse un peu plus de sympathie qu'autre-

¹ Ces considérations sont largement développées dans les journaux religieux de cette époque; voir la *Réformation au XIX^{me} siècle*, l'article d'Alex. Vinet dans *le Semeur*, les trois articles du comte Agénor de Gasparin dans les *Archives du Christianisme*, etc.

fois pour la séparation de l'Église et de l'État, il ne paraît point encore solidement fixé sur les caractères de la véritable Église. Il nie qu'il y ait un commandement de Dieu à ce sujet; il ne voit dans l'Écriture aucun enseignement précis sur la notion d'Église; il semble admettre qu'une Église chrétienne peut être en partie composée de faux docteurs et s'en remet aux croyants pour la conversion de ces âmes égarées. Il nous semble que l'Écriture nous présente une autre conception de l'Église fidèle. Cependant Ad. Monod ne désirait rien plus sincèrement que d'être soumis à l'Écriture. Pendant toute la durée de ces événements terribles pour son cœur, il s'interrogea avec conscience, il redoubla de prières, et il se rapprocha de Dieu par une sanctification plus complète que jamais.

Ce long effort brisa ses forces. Au lendemain de cette crise, il alla *se reposer* en Angleterre et en Écosse, puis il revint et reprit à Paris son activité pastorale. En 1851, il perdit sa mère bien-aimée. Peu de temps après, il s'aperçut que lui-même déclinait lentement vers la tombe. Les médecins l'envoyèrent successivement aux eaux de Villers-Cauterets, de Divonne, d'Évian. En 1854, une indisposition accompagnée de symptômes fâcheux l'obligea à interrompre ses fonctions. Le mal cependant ne cessa de grandir. Le 27 mai 1855, jour de Pentecôte, il prêcha pour la dernière fois; c'était au temple de Pentemont et sur le texte de Jean IV, 14; il eut comme un pressentiment de sa longue agonie : « Pour moi, que ma santé altérée condamne à prendre encore une fois congé de vous pour de longs mois, j'ai besoin de me reposer dans cette consolante doctrine (l'efficacité du Saint-Esprit). Abattu et affaibli, j'ai pourtant la confiance qu'il me reste à exercer un ministère spirituel, plus fructueux peut-être que celui qui l'a précédé, et auquel Dieu me prépare par l'épreuve. Oui, mes fidèles amis en Christ, j'ai cette confiance que cette maladie est pour la gloire de Dieu, et que, guéri ou non, elle me rendra plus capable de servir Dieu selon sa volonté. C'est de quoi je veux

faire le sujet de mes prières durant mon pénible exil ; c'est aussi sur quoi je me recommande aux vôtres ¹. »

La carrière du grand orateur était brisée pour toujours.

Il nous reste, outre quelques discours posthumes, deux volumes de sermons appartenant au ministère de Paris. Nous n'y retrouvons pas la véhémence d'autrefois, ni les accents poignants des premiers jours. Ces discours sont d'une éloquence habituellement tempérée, toujours admirable, et dont quelques-uns rappellent à s'y méprendre le style des harangues académiques. Pour notre part, nous préférons les dramatiques accents du Pont-de-Pierre. Mais il y a ici plus de chaleur contenue, plus d'onction pénétrante, plus de charme mystique. L'ardeur de la jeunesse est passée ; l'orateur a vieilli..... Sa parole, rendue plus puissante par l'autorité de l'expérience, néglige les bruyants mouvements de l'éloquence et devient plus calme et plus naturelle. C'est ainsi qu'un critique compétent en a jugé : « Il est certain, dit M. le professeur Pédézert ², que, dans le cours de sa carrière, Ad. Monod a gagné et perdu. Dans les derniers temps, il avait plus de variété et moins d'ordre ; plus de mesure et moins de force ; plus de sagesse et moins d'éclat ; plus de finesse et moins de grandeur ; il persuadait mieux et subjuguait moins ; il était un meilleur moraliste et un moindre orateur. » — D'ailleurs, la doctrine du prédicateur s'est modifiée ; il s'agit moins désormais des contrastes saisissants de la loi et de la grâce, de la justification et des châtimens éternels, que de la douce contemplation du Christ. En même temps, en devenant moins dogmatique, la parole d'Ad. Monod devient plus humanitaire. Les grandes questions du jour, morales ou sociales, sont traitées de pair avec la question maîtresse du salut. Dans une sphère plus haute, le pasteur s'adresse à l'Église, l'exhorte et brûle de la réformer, appelant de toutes parts et à cris ininterrompus ce « nouveau peuple » qui doit régénérer le monde. —

¹ *Souvenirs*, I, p. 405.

² *Discours de rentrée*, 1882.

En même temps que la rigidité de la doctrine, l'éclat du style a faibli. La langue des premiers discours est plus classique ; la langue des derniers discours est plus romantique. La nouvelle école littéraire a certainement influé sur le style d'Ad. Monod, dans une faible mesure, j'en conviens, et contrairement aux goûts de l'orateur, mais cependant avec assez d'évidence pour que nous signalions ce fait caractéristique. Un certain réalisme se fait jour dans les images et les comparaisons du prédicateur. L'anecdote apparaît, au trait piquant, aux détails familiers, trop familiers peut-être. Ça et là quelque néologisme, quelque construction lourde et embarrassée, quelques expressions d'un goût douteux ; parfois une antithèse risquée, parfois un jeu de mots. Cependant, la période est demeurée ample et magnifique ; la dialectique, moins serrée qu'autrefois, se joue dans un réseau de phrases harmonieuses ; le discours coule de lui-même, sans effort, comme un fleuve puissant sous l'apparente tranquillité de ses eaux. Le style est moins pur, le souffle est moins puissant, la doctrine est moins terrible, mais l'orateur est toujours là.

Le premier discours de notre série, la *Parole vivante*, est un chef-d'œuvre par la netteté de son plan, la beauté de son style, la nouveauté des vues qu'il exprime et la largeur de son esprit chrétien. Ad. Monod fait ici une sorte de parallèle entre la Parole écrite (l'inspiration) et la Parole vivante (l'incarnation). Entre ces deux Paroles, le rapport est étroit, mais la distance est grande. Par l'une, Dieu se révèle ; par l'autre, Dieu se donne ; et c'est en celle-ci seulement que nous avons Dieu tout entier. L'orateur reproche au Réveil d'avoir trop négligé la contemplation de la Parole vivante, Jésus-Christ, et de s'être trop exclusivement attaché à la Parole écrite, au christianisme extérieur ; d'où son manque de vie spirituelle, dans son rapport à l'individu ; de fraternité chrétienne, dans son rapport à l'Église ; de puissance d'évangélisation, dans son rapport au monde. — La *Vocation de l'Église* complète le discours précédent : nous y trouvons la même idée réformatrice, la même

beauté oratoire, avec moins de profondeur et d'originalité. — Les deux sermons sur la *Mission* et la *Vie de la femme* abondent en instructions salutaires, en remarques fines et profondes ; mais ils se distinguent surtout par la délicatesse des sentiments, par la perfection du style et par un tact oratoire que nul n'a jamais égalé. Peut-être regrettera-t-on quelques longueurs, peut-être aussi telle digression inutile ou tout au moins inattendue : mais personne ne lira sans une vive admiration les pages qui s'adressent à la mère de famille et celles qui s'adressent à la femme tombée. — Les *Fondements en ruines*, deux discours prononcés à l'anniversaire du 24 février 1848, dénotent un certain naturalisme jusqu'alors étranger à l'auteur, et, dans une tractation moins correcte que de coutume, sans doute parce qu'elle fut plus hâtive, exhortent le chrétien à ne pas désespérer au milieu des troubles de son siècle, à se retirer vers l'Éternel, dans le sanctuaire de sa foi, et à faire vaillamment son devoir de citoyen, de père de famille, de membre de l'Église et d'homme, au sein d'une révolution tout à la fois politique, sociale, ecclésiastique et spirituelle. — Nous abordons maintenant un chef-d'œuvre de puissance oratoire et de mysticisme chrétien, *Qui a soif ?* L'orateur établit qu'en dehors de l'union vivante avec Jésus-Christ, toute âme a soif : soif de bonheur, soif de sainteté, soif de lumière, soif d'amour. Or, la vie du monde ne pouvant donner l'eau vive qui désaltère, il ne reste pour l'homme que deux lignes de conduite : ou d'abaisser son cœur au niveau de sa vie, ou d'élever sa vie au niveau de son cœur. Mais toute âme noble et loyale prendra ce dernier parti ; et c'est en Jésus-Christ qu'elle trouvera l'apaisement immédiat et éternel de la soif qui la dévore. — Le *Plan de Dieu*, d'une excellente philosophie chrétienne, établit la part de la liberté de l'homme et de la volonté de Dieu, dans le concours des événements d'ici-bas, et le prédicateur conclut que réaliser le plan du Créateur est, en définitive, la seule manière, pour la création, de réaliser son véritable plan et de garder l'exercice légitime de sa liberté. La péroraison de ce discours s'applique à la

France de 1850. — Les deux sermons qui suivent sont pleins d'onction évangélique et d'ineffable tendresse. Dans *Donne-moi ton cœur*, Ad. Monod montre à ses auditeurs Dieu cherchant le cœur de l'homme, ce cœur qui aspire à se donner, qui ne se trouve qu'en se donnant, et qui se livrera au monde s'il ne se donne à Jésus-Christ. Donne, mon fils, dit l'Éternel au pécheur, donne ton cœur à moi, à moi en qui seul ton cœur peut se reposer et à qui il aspire sans le connaître ; à moi qui, avant de te le demander, ai commencé par te donner le mien ; à moi qui te le demande ! La péroration est un modèle ; les accents y sont, tour à tour, énergiques et tendres, suaves et passionnés, toujours pressants et irrésistibles. On comprend qu'un tel discours ait arraché des larmes ; la simple lecture de ces pages encore frémissantes nous trouble, nous émeut : que serait-ce si nous avions entendu l'orateur lui-même ? — *Marie-Magdeleine* termine le premier volume de la série. Ce discours, malgré de grandes beautés, nous paraît inférieur aux précédents ; mais l'exorde en est célèbre, la péroration émouvante, et le sujet se recommande, sinon par une grande profondeur de pensée, du moins par l'onction évangélique qui en pénètre les divers développements.

Le *Fatalisme* est une belle étude philosophique où, au nom de la conscience naturelle et de la foi chrétienne, l'orateur affirme la liberté morale. — Les *Grandes âmes* et *Nathanaël* accusent vivement un élargissement de la pensée dogmatique d'Ad. Monod. Dans le premier de ces discours, l'orateur prouve que les grandes âmes sont pour Jésus-Christ, comme Jésus-Christ est pour les grandes âmes ; que Jésus-Christ n'a contre lui que ce qu'il y a de petit en nous, et que tout ce que nous avons de grand est pour lui ; l'intelligence qui aspire à la vérité, le cœur qui aspire à l'amour, la conscience qui aspire à la sainteté, l'imagination qui aspire au beau idéal, trouvent leur pleine satisfaction en Celui qui est vérité, amour, sainteté, beauté suprême. *Nathanaël*, c'est encore l'esprit humain — prévenu, mais sincère, — mis en présence de Jésus-Christ et

trouvant en lui la réalisation de ses plus nobles désirs : car les cœurs droits sont faits pour Jésus-Christ et Jésus-Christ pour les cœurs droits. — Désireux de donner à l'Église de France et en particulier à ce « peuple nouveau » qu'il avait l'ambition de former, un modèle d'activité chrétienne et de consécration à Dieu, Ad. Monod étudia la vie de saint Paul en cinq discours admirables qui passent en revue l'*Œuvre* du grand Apôtre, son *Christianisme ou ses larmes*, sa *Conversion*, sa *Personnalité ou sa faiblesse* et enfin son *Exemple*. Le second de ces discours est sans doute le plus achevé¹, mais tous révèlent une grande connaissance de saint Paul et une non moins grande sympathie pour sa personne, tous se recommandent par la perfection de forme et la richesse des sentiments. — *Jésus enfant, modèle des enfants*, et *Tel enfant, tel homme*, sont deux chefs-d'œuvre de clarté, de simplicité et de naturel ; il vaut la peine de les étudier à ce triple point de vue. Ces deux sermons, adressés à de jeunes enfants ont, en outre, le mérite de nous montrer à quel point le génie oratoire d'Ad. Monod était susceptible de souplesse et de familiarité. — Le discours sur l'*Exclusisme* n'est pas absolument un retour à la première dogmatique de l'auteur ; nous trouvons ici plus de largeur chrétienne. « Pour nous, dit l'orateur, nous posons cette limite : nous incluons tout ce qui reconnaît Jésus-Christ, Dieu-Sauveur de l'homme

¹ On connaît peut-être le jugement d'un célèbre auditeur de ce discours : « Il a fait pleurer saint Paul pendant une heure et demie, il en a fait une nourrice, il a été chercher son vieux manteau, ses prescriptions d'eau et de vin à Timothée, la toile qu'il raccommodait, son ami Tychique, bref tout ce qui pouvait faire sourire, et de là il a su tirer le pathétique le plus constant, les leçons les plus austères et les plus saisissantes. Dans les larmes de la douleur, de la charité et de la tendresse, il a fait revivre tout saint Paul, comme martyr, comme apôtre et comme homme, avec une onction, une chaleur de réalité, telles que je ne les avais encore jamais vues... Quelle étude que celle d'une prédication pareille ! que de trésors d'habileté à admirer en même temps qu'on pleure ! Diction, composition, images, tout est précieux à recueillir. J'ai été émerveillé, remué, saisi. » H.-F. Amiel, *Journal intime*, I, p. 29-30.

perdu ; nous excluons tout ce qui ne le reconnaît pas. Nous nous arrêtons là et seulement là, parce que c'est l'exemple que nous avons reçu de l'Église universelle, qui l'a reçu de la Parole de Dieu. » Ad. Monod montre ensuite, mais non sans quelque exagération, tous les dangers d'une plus grande tolérance en matière de foi. « En m'ôtant, dit-il, ce que le monde appelle l'exclusisme de l'Évangile, vous me ravissez du même coup la vertu de la prédication, la force de l'exhortation pastorale, le dévouement des missions et le courage du martyr. » — *Trop tard* est un appel énergique à la conversion immédiate ; car il est certain que tout inconverti périra ; preuve en soit la fidélité de Dieu en ses menaces touchant Adam puni de mort et chassé de l'Éden, — les contemporains de Noé engloutis par le déluge, — les habitants de Sodome et de Gomorrhe consumés par le feu du ciel, et le peuple d'Israël aujourd'hui dispersé. Puis, par un trait inouï de hardiesse oratoire, par une fiction habile et saisissante, mais qui ne saurait, il faut le dire, tenir lieu d'argument, le prédicateur se place par la pensée au lendemain du jugement et considère l'effroyable malheur de ceux pour le salut desquels il est *trop tard*. On comprend dès lors toute la puissance de la péroraison : Mais il n'est pas *trop tard* pour vous qui m'écoutez !

Le jour était venu où Paris allait cesser d'entendre d'aussi admirables accents. A partir du 27 mai 1855, Ad. Monod ne remonta plus en chaire ; mais Dieu ne lui refusa pas de le glorifier et de le servir au sein des plus cruelles douleurs ¹. Au ministère de la parole succéda le ministère non moins béni de la souffrance. Il faut lire à la fin du premier volume des *Souvenirs* le récit de ce long martyre, interrompu par des prières, des allocutions touchantes et des hymnes d'actions de grâces.

¹ L'affection organique à laquelle succomba Ad. Monod était un cancer au foie. On sait que cette maladie prédispose à la mélancolie et, dans sa période aiguë, soumet le malade à de véritables tortures. Ad. Monod avait, dit-on, auprès de son lit, une barre de fer où il s'accrochait dans les moments de crise pour lutter contre l'excès de la douleur.

Un livre émouvant, — que nous ne consulterons dans la suite de notre étude qu'avec un profond respect, — les *Adieux*, fut composé des paroles lentement tombées, dimanche après dimanche, des lèvres pâlies du grand prédicateur : c'est un trésor de consolations chrétiennes et d'appels sérieux à la foi, à la vie crucifiée¹ ; désormais, comme on l'a si bien dit, le protestantisme possède son *Imitation de Jésus-Christ*.

Le 6 avril 1856, Ad. Monod rendit sa belle âme à Dieu. Suivant son désir le plus ardent, sa vie s'était achevée avec son ministère et son ministère avec sa vie. — A la nouvelle de sa mort, ce ne fut, dans tout le monde protestant, qu'un cri de douleur, et l'on pensa à ces justes « qui, ayant enseigné la justice à la multitude, brillent au ciel comme des étoiles, à tous jours et à perpétuité. »

¹ « Ce livre unique, je crois, dans la littérature religieuse de tous les temps, révéla une grandeur toute sainte, une charité de cœur dévorante, une hauteur de conscience près desquelles les plus belles couronnes de l'art humain et de l'éloquence se trouvèrent fanées. » A. Sabatier, *loc. cit.*

TROISIÈME PARTIE

LA DOCTRINE D'ADOLPHE MONOD

CHAPITRE I

Considérations générales.

Quand, en février 1828, Ad. Monod prononça à Lyon son discours sur la *Misère de l'homme*, ce ne fut pas seulement un cri d'admiration que souleva la terrible éloquence du prédicateur, ce fut aussi un cri d'étonnement. L'Église réformée de France ne connaissait plus ces accents évangéliques, ces doctrines claires et précises, affirmées au nom d'une autorité extérieure, devant laquelle la raison elle-même devait s'incliner. On avait distingué, dans la révélation divine, le *dogme* et la *morale*; et, s'accommodant aux goûts d'une génération qui, fille du XVIII^{me} siècle, éprouvait une singulière répugnance à l'égard de tout ce qui dépassait les lois de la nature, les prédicateurs avaient abandonné le dogme et prêchaient la morale. Qu'était-ce alors qu'un sermon ? purement et simplement l'exposition d'une thèse morale, avec preuves à l'appui, invocations à la Conscience et à l'Être suprême, prosopopées à la Vertu, extases sur la Création, etc.; le tout, dans un style ordinairement soigné, mais rarement simple. On prêchait sur le Devoir, sur le Respect dû aux vieillards, sur les Avantages de la médiocrité, sur la Fraternité humaine, sur l'Immortalité de l'âme, voire même sur la

Grandeur de Napoléon ¹. De Jésus-Christ, en tant que Fils de Dieu et Sauveur du monde, il n'était point question ; on citait avec admiration ses divins aphorismes ; c'était une autorité morale qu'il valait la peine d'invoquer quelquefois, mais voilà tout. Nul besoin de régénération, de sanctification, de pardon ; nulle allusion à notre état actuel de perdition ; vagues mentions du Saint-Esprit. Seuls, grâce à la richesse de leur sentiment religieux, Samuel Vincent, en France, et Cellérier père, à Genève, s'élevaient au-dessus de cette prédication monotone, sans chaleur et sans vie. Mais ce n'était pas encore la prédication du Réveil. Elle n'apparut que plus tard, vers 1823, subite et presque inattendue avec Gaussen et Malan, et après eux, avec Alex. Vinet, Verny et Ad. Monod. Partout elle se distingua par l'énergie de ses convictions, la fermeté et même la rigidité de sa doctrine, son sentiment très vif du péché, son ardent amour pour les âmes ; mais, de l'aveu de tous, le représentant le plus illustre de cette parole de feu et de vie fut Ad. Monod. En lui se concentrent toutes les puissances et toutes les aspirations du Réveil ; il n'en partagea pas tous les excès, mais il en connut l'héroïsme, la foi indomptable, la consécration absolue au service du Maître, toutes les grandeurs enfin. Chez lui, la doctrine s'affirme et se précise, l'orthodoxie se juge, se fortifie et s'arme d'arguments rationnels et d'arguments bibliques : car il s'agit vraiment de marcher à une conquête, à la conquête des âmes ; quand on le pourra, on se servira contre les rebelles des armes mêmes qu'ils opposent, celles de leur conscience et de leur raison ; mais plus souvent encore, on leur opposera l'arme terrible de la Parole de Dieu, « épée qui pénètre à travers les jointures et les moelles. » La Bible est le fondement du Réveil et de la prédication du Réveil : elle est surtout la base et le fondement de la prédication d'Ad. Monod. Enlevez la Bible : cette prédication croule, comme un édifice sans mortier. Nous avons relevé

¹ Voir A. Vincent, *Histoire de la prédication protestante du XIX^{me} siècle*, p. 49.

plusieurs caractères essentiels de la prédication d'Ad. Monod : il en est un qui les résume tous, qui les explique tous, et il n'en est pas de plus incontestable : cette prédication est *biblique*. La Bible est son point de départ et son point d'arrivée; au nom de la Bible, l'homme est déclaré pécheur et perdu; au nom de la Bible, il est déclaré aimé de Dieu, sauvé par Christ; au nom de la Bible, il devra aimer à son tour, se dévouer et se sanctifier, espérer et croire, et marcher, le front rayonnant d'espérance, au-devant des réalités éternelles. C'est là la thèse invariable de cette prédication ; les modifications doctrinales que nous aurons à signaler n'influent jamais sur ces faits capitaux : dans son état actuel, l'homme est perdu; par la foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu, mort pour les péchés, il est sauvé; par le Saint-Esprit, qui agit en lui, il est régénéré, sanctifié. Et s'il faut préciser davantage, nous dirons que parmi toutes ces doctrines, celle qu'Ad. Monod proclame en première ligne, c'est la doctrine du « Fils de Dieu crucifié. » La prédication d'Ad. Monod est avant tout la prédication de la Croix, car la Croix, dans son mystère infini, résume et mesure ces deux choses : l'effroyable misère de l'homme et l'ineffable amour de Dieu.

Voilà ce qu'Ad. Monod a prêché pendant tout le cours de son ministère, qui dura trente années. Mais nous nous proposons de pousser plus loin notre recherche et de caractériser, dans cette troisième partie de notre étude, ce qui fut proprement la pensée religieuse du grand prédicateur.

Ad. Monod ne fut pas un théologien, nous l'avons déjà dit. On ne trouvera rien, dans son système théologique, qui soit une découverte de son esprit, la mise en lumière d'une doctrine jusque-là reléguée dans l'ombre; il est orthodoxe, c'est-à-dire qu'il souscrit à la Confession de foi des Églises réformées; et comme il y a plusieurs manières de souscrire à une confession de foi, nous dirons qu'Ad. Monod interpréta celle-ci dans le sens de l'orthodoxie du Réveil.

On a parlé communément de la *théologie* du Réveil ; mais le

Réveil n'a pas eu proprement de théologie. Ce terme caractérise une science, un ensemble systématique de doctrines coordonnées. Or, nous ne trouvons aucun *système* particulier dans le mouvement religieux dont nous parlons. Alors même que la Confession de foi des Églises réformées semble donner une base déterminée aux rares spéculations du Réveil, il est aisé de reconnaître qu'il n'y a pas eu fidélité absolue et systématique à cette Confession. Certains articles ont été laissés au second plan ; tels autres sont devenus les centres vitaux de la doctrine nouvelle. Il y a plus ; la pensée religieuse du Réveil s'est insensiblement modifiée avec le cours des choses ; et l'orthodoxie rigide des premiers jours a fait place peu à peu à une orthodoxie plus humaine et, selon nous, plus biblique. C'est ainsi que le dogme terrible de la prédestination, après avoir joué un rôle capital dans les premiers temps du Réveil, devint de plus en plus secondaire ; c'est ainsi que le dogme de l'inspiration des Écritures tendit de moins en moins à soustraire le croyant à la contemplation de la personne vivante de Jésus-Christ. On se laissa donc aller suivant les aspirations de l'époque ; ou plutôt, on résista, mais il fallut céder à l'entraînement ; et peu à peu on devint moins rigide, sans être moins fidèle, moins absolu, sans être moins croyant.

Au reste, la doctrine évangélique dut à ce grand mouvement d'être rétablie dans sa pureté. On pourra condamner certaines exagérations, mais on reconnaîtra que les faits capitaux du christianisme, ceux qui font précisément la puissance de notre sainte religion, furent hardiment proclamés. Nous ne revenons pas sur ce que nous avons dit de la folie de la Croix et du rétablissement de cette solennelle vérité, qu'il n'y a, qu'il ne peut y avoir aucun salut pour ceux qui ne croient pas en Jésus-Christ, Fils de Dieu, mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification ; nous nous en tenons aux faits, en apparence secondaires, de la conversion, de la régénération, de l'efficace du Saint-Esprit, par exemple. Avant le Réveil, qu'était-ce que la conversion ? ce qu'elle est aujourd'hui pour un grand nombre

de nos coreligionnaires égarés, un effort moral, ou, comme on disait alors, un *amendement*, un changement en mieux ; on ne comprenait pas que c'est un retournement complet de l'être moral, un miracle de la grâce et non pas un simple progrès de l'âme. Qu'était-ce que la régénération ? c'était la conséquence naturelle de la repentance, ce n'en était pas la source ; on ne comprenait pas qu'« être régénéré, » cela veut dire « être créé de nouveau, » devenir, selon l'expression de saint Paul, une nouvelle créature, et, selon l'expression de Jésus, être né de l'Esprit en vertu d'une seconde naissance. On ne comprenait pas que la régénération est l'œuvre du Saint-Esprit, et que si, en un sens, la conversion est une œuvre humaine, la régénération, réponse de Dieu à la prière éperdue de l'homme converti, est une œuvre toute divine. On *se sanctifiait* ; on ne voyait pas que cette expression ne se trouve nulle part, dans la Bible, au mode réfléchi, sauf dans la bouche du Fils de Dieu ; on ne soupçonnait pas que, pour devenir meilleur, il fallait tout d'abord être bon. On espérait son salut, on l'attendait d'un Dieu indulgent et facile ; nul ne prétendait en être certain. Qui s'en étonnera ? on croyait à peine, en pleine Église réformée, à la justification par la foi, au salut purement gratuit ! et tandis que les œuvres ne doivent être qu'une conséquence nécessaire, forcée, de la foi qui sauve, on s'imaginait qu'elles étaient un précieux auxiliaire de cette foi, un titre aussi valable, une garantie aussi certaine au jour du Jugement. Quant au Saint-Esprit, ce n'était qu'une influence ; on ne comprenait pas le rôle capital qui lui appartenait, en tant que réalité divine, dans le renouvellement des cœurs et dans la sanctification du chrétien. On lisait peu l'Écriture, ou ce qui est pire, on la lisait mal ; on la jugeait, on ne se laissait pas juger par elle ; on l'interrogeait avec un cœur non soumis, mais curieux ; le Saint-Esprit, cette clef d'or des Écritures, manquait aux lecteurs du Livre inspiré ; on ne songeait pas que, sans le secours de cette Personne invisible, il est aussi impossible à un théologien de faire de bonne théologie, à un chrétien quelconque de comprendre un seul mot des Écri-

tures, qu'il est impossible à une créature humaine de juger des couleurs sans l'organe de la vue.

Eh bien, le Réveil dissipa ces erreurs. Les excès de son zèle ne nous feront pas oublier la grandeur et la sainteté de sa mission. C'est à ce mouvement généreux que le protestantisme français de notre siècle doit ses pasteurs les plus fidèles, les plus laborieux et les plus convaincus; en particulier c'est au Réveil, après Dieu, que nous devons Ad. Monod. Dieu donna à ce grand prédicateur les dons magnifiques du langage, une grande connaissance du cœur humain¹, une conscience scrupuleuse jusqu'à l'excès; ce fut le Réveil qui lui communiqua l'horreur du péché, le respect de la Parole divine et l'amour intense des âmes. D'aussi éminentes qualités assurèrent bientôt à Ad. Monod le premier rang parmi les sommités du Réveil; et s'il lui manqua assez de génie théologique pour qu'il ne pût discipliner, ni systématiser le mouvement religieux de son siècle, il eut assez d'indépendance et d'autorité pour le juger et même pour le modifier sur plusieurs points. Au reste, il faut

¹ En lisant les *Sermons* d'Ad. Monod il est aisé de recueillir un certain nombre de pensées qui, par leur originalité, leur grâce et leur profondeur, assurent à notre prédicateur un rang distingué parmi les moralistes. Citons-en quelques-unes : Vérité complète, sainteté parfaite. — La dissipation est la serre chaude de toutes les vanités. — Le meurtre est à la haine ce que le fruit est à la semence. — Tout égoïsme cache un principe de haine. — Rien ne nous serait impossible si nous étions assurés de vaincre. — La prière est la respiration de l'âme. — Il y a dans les profonds replis du cœur de l'homme je ne sais quoi de diabolique qui n'est pas fâché des souffrances d'autrui. — La charité se nourrit de renoncements et de sacrifices. — Quelque position que nous prenions, il y aura partout des obscurités pour nous, parce qu'étant des êtres créés, nous ne nous trouvons pas placés dans ce centre éternel des choses, duquel seul on peut les contempler toutes sans éclipse; il faut être au soleil pour ne voir point d'ombre. — Qui n'aime point ne croit point à l'amour. — Ce n'est pas en général l'esprit ordinaire qui subit l'influence de l'esprit éminent : c'est l'inverse. — L'homme est moins homme, après tout, par la pensée que par le sentiment. — Etc., etc..

le reconnaître, Ad. Monod avait je ne sais quel instinct merveilleux qui tendait à le retenir loin des excès ; et malgré toute l'ardeur de sa vie religieuse, jamais il ne faillit aux règles du bon sens.

Nous disons qu'il jugea le Réveil ; ses discours en font foi. Après avoir déclaré que ce réveil a « toutes ses sympathies, » que c'est un réveil « digne d'être mis à côté, et, à quelques égards, au-dessus de celui du XVI^{me} siècle, » il reconnaît que ce n'est pas un « réveil parfait » et voici, en résumé, ce qu'il reproche à ce grand mouvement religieux. 1° Il y a eu étude insuffisante de la Parole de Dieu. « Les tristes débats, écrivait le prédicateur, qui se sont élevés de nos jours sur l'inspiration des Écritures et sur leur autorité divine, sont un résultat et un châtiment de cette connaissance si imparfaite¹. » 2° Ad. Monod reproche au Réveil d'avoir négligé, sinon absolument, du moins comparativement la contemplation de la personne vivante de Jésus-Christ. « Il s'est plus mis en présence de la Parole écrite que de la Parole vivante ; il a été, pour tout dire en deux mots, plus biblique que spirituel. » 3° La piété du Réveil a eu quelque chose « de trop dogmatique dans sa conception, de trop extérieur dans ses tendances, de trop humain dans ses moyens. » On s'est mis trop en peine de l'*idée*, pas assez de la *vie*. — 4° L'Église a manqué d'amour fraternel, elle a été intolérante sur des points secondaires. « On s'est donné mutuellement l'exemple, inévitablement contagieux en pareille matière, de mettre au premier rang ce que Dieu a mis au second ; et l'on s'est montré aussi affirmatif, aussi intraitable, si ce n'est plus encore, sur l'accessoire que sur l'essentiel, par où l'union est rendue impossible. » — 5° Le Réveil, pris dans son rapport au monde, a manqué de vertu d'évangélisation ; pourquoi ? parce qu'au lieu de prêcher la personne vivante de Jésus-Christ, il a eu recours aux discussions de l'école, aux démonstrations didactiques. Au lieu de conduire l'audi-

¹ *Souvenirs*, I, p. 425.

teur de Jésus à la Bible, on a voulu le conduire de la Bible à Jésus¹.

Il est facile de reconnaître qu'Ad. Monod se trouvait lui-même sous le coup de ces divers reproches; mais il travailla à faire pénétrer de plus en plus profondément dans sa vie et dans ses discours, ce christianisme nouveau, ce christianisme vivant qu'il se plaisait à considérer comme le christianisme de l'avenir. Il demeura toujours dogmatique dans sa tendance; mais sa dogmatique devint de plus en plus une dogmatique animée d'un véritable souffle évangélique, bien éloignée de cette dogmatique scolastique qu'on applaudissait, à Notre-Dame, sur les lèvres du dominicain Lacordaire. Il y a une dogmatique légitime, indispensable à toute prédication fidèle et base de toute vie chrétienne : c'est cette dogmatique-là que l'orateur protestant rechercha de plus en plus, et nous croyons qu'il a fini par y atteindre. Il est certain, en effet, que la pensée religieuse d'Ad. Monod s'est toujours plus élargie; et même dans son discours sur l'*Exclusisme*, où il retient d'une main si ferme les vérités centrales de la foi, il est remarquable de l'entendre dire qu'elles se résument « en un seul nom, Jésus-Christ, et un seul mot, la grâce; Jésus-Christ, mais Jésus-Christ reçu, saisi, invoqué, aimé, adoré comme le Dieu-Sauveur; la grâce, mais une grâce jalouse, qui ne veut entendre à aucun partage avec les mérites de l'homme, et qui ne peut se rendre tant bien que mal que par cette accumulation de saint Jean : grâce pour grâce, — ou par ce pléonasme de saint Paul : gratuitement par grâce. Quiconque est de cette foi-là, continue l'orateur, quelque nom qu'il porte d'ailleurs et quelque place qu'il occupe dans l'Eglise universelle, luthérien, anglican, méthodiste, morave, baptiste, je dis plus, catholique romain ou catholique grec, nous l'accueillons comme un frère en Jésus-Christ; et non pas nous seulement, mais toute l'Eglise évangélique contempo-

¹ Voir la *Parole vivante*; et *Sermons*, IV, p. 25, 266, 267, 268, 288.

raine, à part les exceptions, toujours plus rares, d'une piété étroite ou sectaire.»

On ne saurait douter, après avoir lu ces lignes, et en se rappelant les premiers discours d'Ad. Monod, la *Sanctification par la vérité*, par exemple, qu'il ne se soit produit d'heureuses et très sensibles modifications dans sa pensée religieuse. Nous avons constaté, au point de vue historique, les influences qui ont agi sur son orthodoxie pour la déterminer dans le sens d'un christianisme plus large. En exposant maintenant la doctrine du prédicateur, nous accuserons les éléments fixes et les éléments variables qui la constituent, et cela en demeurant, autant que possible, fidèle à la *lettre* même des écrits que nous avons sous les yeux. Il ne s'agit point pour nous de discuter cette doctrine, qui n'est pas d'ailleurs la doctrine personnelle d'Ad. Monod, mais simplement de l'établir d'une manière aussi claire que possible ; et tandis que les uns sont portés à exagérer les modifications survenues dans la pensée religieuse du prédicateur et que les autres sont disposés, au contraire, à les atténuer plus qu'il n'est juste, nous en appellerons aux textes mêmes en les interprétant avec une scrupuleuse loyauté.

Et tout d'abord, constatons qu'Ad. Monod a eu conscience des changements survenus dans sa doctrine ; la belle et noble *Préface* qu'il a mise en tête de ses *Sermons* nous en fournit le témoignage : « Dieu m'a fait la grâce de me révéler le salut qui est en Jésus-Christ dès le début de la carrière, et avant qu'aucun de mes discours eût été publié. De là, dans tous ces discours même foi, mêmes principes, même esprit. Mais je ne me vante pas pour cela de n'avoir subi aucune modification ; il en est qui ne portent point sur le fond de la foi, et qu'imposent inévitablement à un esprit sincère et réfléchi le cours des années, des choses et des idées... Entre la série de Paris et celle de Montauban ; entre l'une et l'autre et celle de Lyon, il y a des nuances qui n'échapperont point au lecteur attentif. A tout prendre, j'aime à croire que ces nuances constituent un

développement graduel dans l'intelligence et l'exposition de la révélation divine. Ce n'est pas à dire pourtant que tout soit progrès dans cette transition d'une manière à une autre... Quoi qu'il en soit, entre mes premiers sermons et les derniers, que sépare un intervalle de vingt-cinq années, il y a certaines différences, qui, pour être secondaires, ne sont pas dépourvues de toute valeur ni de tout enseignement.» Mais nous devons présenter une importante remarque, c'est qu'il s'agit ici d'un développement de marche irrégulière. En consultant les écrits d'Ad. Monod, on rencontre souvent quelques hésitations de sa conscience inquiétée; ici, le progrès est certain, mais là, c'est un retour inattendu; les surprises sont nombreuses, les contradictions de détail sont fréquentes; parfois on est déconcerté. Il s'agissait pour nous de rechercher sous ces variations multiples le véritable point de départ et le véritable point d'arrivée, ainsi que le fil conducteur qui les rattache l'un à l'autre. Nous ignorons si nous avons réussi. En tout cas, pour assurer notre marche, nous avons cherché à fixer les *dates exactes* des discours et écrits d'Ad. Monod, soit en comparant les textes, soit en demandant à qui de droit les renseignements les plus sûrs. Avant d'entrer dans le cœur même de notre sujet, nous croyons utile de mettre le résultat de ce travail sous les yeux de nos lecteurs :

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

ŒUVRES D'ADOLPHE MONOD

(Écrits et Discours)

DISCOURS DES TROIS SÉRIES

LYON (1827-1836)

La Misère de l'homme et la Miséricorde de Dieu.....	1827-28
La Sanctification par la vérité.....	1828
La Sanctification par le salut gratuit.....	1829
Pouvez-vous mourir tranquille?.....	1829
La Peccadille d'Adam.....	1830
Etes-vous un menteur?.....	1830
Qui doit communier?.....	1831
La Création.....	1833
La Compassion de Dieu.....	1834
La Foi toute-puissante.....	1835

MONTAUBAN (1836-1847)

Le Geôlier de Philippes.....	1836
Le Bonheur de la vie chrétienne.....	1838
Les Démoniaques.....	1838
Jésus tenté, trois méditations ¹	1839
La Mort de Jean-Baptiste.....	1840?
Etes-vous chrétien?.....	1841
La crédulité de l'incrédule.....	1841
L'Ami de l'argent.....	1841
Dieu est amour.....	1843

PARIS (1847-1856)

La Parole vivante.....	1847
La Femme, deux discours.....	1848
Le Fatalisme ²	1848
Nathanaël.....	1848?
Les Grandes âmes ³	1849?
Les Fondements en ruines.....	1849
Qui a soif?.....	1849
La Vocation de l'Eglise.....	1849
Le Plan de Dieu.....	1850
Donne-moi ton cœur.....	1850
Marie-Magdeleine.....	1850
Saint Paul, cinq discours ⁴	1851
Jésus enfant.....	1851
Tel enfant, tel homme.....	1852
Exclusisme.....	1852?
Trop tard.....	1854

DISCOURS DÉTACHÉS ET ÉCRITS

1824	Thèse sur la nature de l'inspiration des apôtres.
1833	Appel aux Chrétiens de France.
1835	Récit des Conférences de 1834.
1836	Discours d'installation à la Faculté.
1834-37	Explication de l'Épître de St. Jaques (Feuille relig. du cant. de Vaud).
1837	Cours de Morale chrétienne.
1840	Discours sur le débit oratoire.
1841	Explication de l'Épître aux Romains (Feuille relig. du cant. de Vaud).
1841	Lucile ou la Lecture de la Bible.
1841	Discours sur la science et la piété.
1843	Que seriez-vous sans Jésus-Christ?
1844-45	Méditations sur l'Ep. aux Ephésiens.
1847	Le Nom de Jésus.
1849	Pourquoi je demeure, etc.
1851	L'Incarnation du Fils de Dieu.
1852	L'Inspiration prouvée par ses œuvres.
1853	La Doctrine chrétienne.
1853	Enfance de Jésus.
1855	Jésus ressuscitant des morts.
1856	Les Adieux.

Les *Souvenirs*, t. II, p. 321, donnent la date de 1844; il s'agit probablement d'une répétition de ces discours.

¹ Prêché pour la première fois à Montauban en 1846; voyez *Souvenirs*, II, p. 353.

³ Nous donnons ces dates comme *probables*; mais deux autres nous ont été proposées, et nous tenons à les signaler à nos lecteurs: *Nathanaël*, 13 février 1854; les *Grandes âmes*, 28 mai 1854.

⁴ Le discours intitulé *Ses larmes* a été composé à Montauban.

CHAPITRE II

Traits particuliers.

§ 1. Les Saintes Écritures.

A. Autorité.

Nous avons vu avec quelle indépendance Ad. Monod jugeait, en 1824, de la nature du Livre inspiré. Il n'hésitait pas alors à rejeter l'autorité absolue de la Bible, qu'il expliquait et critiquait au gré de sa raison. Toutefois le point de départ d'Ad. Monod n'a pas été le pur rationalisme; il croyait au miracle, c'est-à-dire à la libre et souveraine intervention de Dieu dans les phénomènes de la nature, et il admettait, en particulier, que les apôtres avaient été munis, dans la composition de leurs écrits, d'un secours divin d'ordre spécial. A partir de sa conversion, qui, à nos yeux, fut avant tout la soumission à la Parole de Dieu d'une raison jusque-là rebelle et égarée, le prédicateur accepta pleinement l'autorité de la Bible. S'il hésita longtemps encore sur quelques affirmations même fort importantes de la dogmatique chrétienne, ce ne fut point par résistance à l'Écriture, mais simplement parce qu'il ne lui paraissait pas que ces points y fussent clairement enseignés. Il nous paraît incontestable qu'Ad. Monod a voulu, dès 1847, se soumettre systématiquement à la Révélation, et, quand il le fallait, il se faisait violence « par la prière et par l'énergie d'une volonté héroïque déterminée dans le sens de la foi¹. » L'Écriture l'avait sauvé du scepticisme, il se le rappela et ne voulut jamais reconnaître d'autre autorité que celle du Livre

¹ A. Sabatier, *art. cité*.

inspiré. Sans la Bible, la vie même d'Ad. Monod ne se comprend pas. A chaque instant, il la consultait ; il y cherchait des inspirations, des directions, des conseils, et cela, dans les plus grandes comme dans les plus petites circonstances de la vie. Il suffisait de lui prouver que telle et telle théorie était biblique pour qu'il l'adoptât ; ou qu'elle ne l'était pas, pour qu'il fût impossible de l'y attirer. En 1848, lors des discussions du Synode officieux, plusieurs pasteurs se trouvaient réunis un soir dans le salon de M. de Pressensé père. On agita la question de savoir s'il fallait demeurer dans une Église sans confession de foi ou en sortir. Question brûlante, s'il en fût. Fréd. Monod la trancha naturellement dans le sens positif : quelle allait être l'opinion du grand prédicateur ? — « Voici la Bible, dit Ad. Monod à son frère, montre-moi par un passage net et précis que ton opinion est la vraie ! » — Il portait toujours et partout avec lui son petit exemplaire de la traduction Martin. Le volume était couvert de remarques, d'annotations et de ratures. L'autorité du traducteur ne lui suffisait pas : il se fit une traduction personnelle. La plupart des passages cités dans ses prédications sont le résultat d'un travail original.

Nous avons eu plus haut l'occasion de reconnaître que sans la Bible, la prédication d'Ad. Monod est sans fondement. Cela est surtout frappant pour les sermons de la première série où cette autorité est sans cesse invoquée, comme si elle constituait un argument irréfutable pour ceux qui ne croient pas à la Révélation. C'est au nom de la Bible que l'homme est déclaré pécheur, et le témoignage de la conscience, si puissant, à notre avis, pour convaincre l'homme de péché, ne joue dans les premiers discours d'Ad. Monod qu'un rôle très secondaire. « Quand la Parole de Dieu s'est ainsi expliquée, s'écrie-t-il, je n'ai pas besoin, quant à moi, d'autre autorité¹. — Quand Dieu a

¹ Voir *Un grand conservateur*, par M. J. Pédézert, *Revue théologique*, 1880.

² *Sermons*, I, p. 27.

parlé, ne contestons plus ¹. » S'agit-il de prouver que la foi au pardon gratuit, au lieu d'empêcher les bonnes œuvres, les produit au contraire et les produit elle seule? Ad. Monod déclare que l'argument biblique devrait suffire : « C'est assez que Dieu ait dit que tel est le rapport de la foi avec les œuvres pour que vous le croyiez sur parole ². »

Il faut reconnaître cependant que l'autorité de la Bible, souvent renforcée, au début, par des considérations tirées de la raison et de l'expérience, devient plus accusée dans la série des discours de Montauban; ici la Bible est souverainement « la Parole inspirée de Dieu, dont le témoignage est autant au-dessus de tous les raisonnements humains que l'autorité divine est au-dessus de l'autorité humaine ³. »

Jusqu'à la fin de sa vie, Ad. Monod proclame l'autorité infaillible de l'Écriture; sur ce point spécial, non seulement son opinion n'a pas varié, mais nous croyons même que sa foi n'a pas cessé de croître. « Si vous voulez sauver vos âmes, disait-il sur son lit de mort, il faut croire à la Parole de Dieu; il faut vous soumettre à la Parole de Dieu; il ne faut rien chercher au dedans de vous-mêmes, sous quelque beau nom que ce soit, raison, intelligence, sentiment, conscience, qui domine, qui juge, qui contrôle la Parole de Dieu; il ne s'agit pas de la contrôler, il s'agit d'être contrôlé par elle. ⁴ »

Mais la question de l'autorité de la Bible est étroitement liée à la question de son inspiration; et nous avons à nous demander comment Ad. Monod, qui n'a cessé de croire à l'autorité infaillible de l'Écriture en matière de foi, résolvait ce dernier problème.

¹ *Sermons*, I, p. 59.

² *Sermons*, I, p. 112.

³ *Sermons*, II, p. 175. — Une telle autorité donnée à l'Écriture pouvait conduire Ad. Monod à l'intellectualisme; et nous verrons qu'il n'y a point échappé.

⁴ *Les Adieux*, p. 153.

B. Inspiration.

Ad. Monod n'a établi aucune formule relative à cette grave question. Il estima de tout temps que la théorie, ici, n'avait guère de valeur et que l'important était d'avoir foi aux Écritures. « Citez les Écritures comme Jésus, disait-il dans son discours sur les *Armes*, et ayez sur l'inspiration la théorie que vous voudrez ! » Il est certain toutefois qu'Ad. Monod, dans les débuts de son ministère, fut un partisan décidé de l'inspiration littérale. Elle lui apparut comme une nécessité de la foi, « car, dit-il, l'inspiration étant donnée pour nous rassurer contre la crainte des erreurs qu'auraient pu commettre les témoins de Jésus-Christ abandonnés à eux-mêmes, à quoi sert-elle, si tout en croyant à l'inspiration nous craignons encore que le témoignage des auteurs sacrés ne puisse être erroné ? C'est en vain qu'on dit que l'ensemble ou l'esprit est inspiré, mais que tous les détails ne le sont pas, car c'est ligne après ligne que nous lisons la Bible et c'est sur des détails que porte notre foi... N'y eût-il qu'une parole dans la Bible qui ne fût pas digne de confiance, je pourrais croire que c'est précisément celle-là et je n'aurais aucune paix en la lisant. C'est plus vainement encore qu'on dirait que les choses sont inspirées mais que les mots ne le sont pas, car, comme les choses ne peuvent m'être données qu'enveloppées dans les mots, je ne pourrai jamais être sûr des choses, si je ne le suis des mots ¹. »

En acceptant la Bible, Ad. Monod en accepta toutes les hardiesses. Du haut de la chaire, il n'hésite pas à proclamer qu'il accepte « les Écritures, toutes les Écritures, et jusqu'à un mot des Écritures ². » Il croit, par exemple, à la réalité objective du drame génésiaque de la Chute. Il va, dans ses discours sur la *Tentation*, jusqu'à paraître accorder une valeur magique à ces trois mots : « il est écrit. » Partisan convaincu du canon

¹ *Cours de morale*, p. 12.

² *Sermons*, II, p. 181.

providentiel, il ne conteste l'authenticité d'aucune partie des Écritures. Il va plus loin, il attribue la même valeur d'inspiration aux Évangiles et au livre d'Esther, à l'Épître aux Romains et au Cantique des cantiques. D'ailleurs, Jésus-Christ est, aux yeux d'Ad. Monod, le garant infallible des Écritures : le Maître a cru à l'inspiration du Livre de Dieu, le disciple ne veut pas être plus grand que le Maître en mettant en doute son divin témoignage. « Je n'oublie pas les objections que l'inspiration des Écritures a soulevées, ni les obscurités réelles dont elle est enveloppée : si elles troublent parfois vos cœurs, elles ont aussi troublé le mien. Mais je n'ai eu alors pour retremper ma foi, qu'à jeter un regard sur Jésus glorifiant les Écritures dans le désert... Jésus ne les ignorait pas, sans doute, ces difficultés de l'inspiration, et la portion des Écritures qu'il cite, l'Ancien Testament, est celle qui en offre le plus : l'ont-elles empêché d'invoquer leur témoignage avec une confiance sans réserve? Que ce qui lui a suffi nous suffise : ne craignez pas de voir manquer sous votre main, par trop appuyer, ce rocher qui a soutenu la main de notre Seigneur dans l'heure de sa tentation et de sa détresse... Ah! quand le Diable viendra vous jeter encore dans l'esprit quelque-une de ces subtilités de l'école qu'il a toujours en réserve contre l'inspiration des Écritures, contentez-vous de le renvoyer à Jésus : Que ne disais-tu tout cela à mon Maître, quand il te repoussait au désert par cette Parole qui te paraît si faible et si incertaine? Va lui porter tes objections; et quand elles l'auront ébranlé, elles m'ébranleront à mon tour! »¹

Ad. Monod ne s'est pas contenté de croire à l'inspiration, il a essayé de la prouver. Son ouvrage intitulé *Lucile*, son sermon sur la *Crédulité de l'Incrédule*, son Introduction au *Cours de morale*, développent ces deux ordres de preuves, bien connues du XVIII^{me} siècle, la preuve par les *miracles* et la preuve par les *prophéties*. Plus tard, il aura quelques arguments de plus; il

¹ *Sermons*, II, p. 180-182.

invocera comme témoignage de la réalité de l'inspiration, les fruits de cette doctrine; ou bien il rapprochera de la Bible les chefs-d'œuvre de l'esprit humain et montrera avec une éloquente simplicité tout ce qui sépare le Livre de Dieu des livres de l'homme.

A mesure que le prédicateur, devenu professeur de théologie, se familiarisa avec les problèmes de la critique sacrée, sa conception de l'Inspiration devint toujours plus large et plus humaine. Aux preuves externes de l'infaillibilité des Écritures, il ajouta bientôt la preuve subjective du *testimonium Spiritus sancti*, remontant ainsi de la dogmatique du XVIII^{me} siècle à celle de nos réformateurs; et il est certain que, vers la fin de sa carrière, il donna la plus grande valeur à ce témoignage d'ordre intime. La Bible ne perdit rien en autorité, mais cette autorité devint moins extérieure, moins impérieuse. Il semble avoir reconnu lui-même cette modification de sa pensée : « Il y avait quelque chose à modifier dans la doctrine du réveil sur l'inspiration, pour la rendre plus conforme à celle des réformateurs, et des apôtres eux-mêmes. On aurait pu réclamer, avec mesure, contre une certaine manière de présenter l'inspiration, qui, en forçant l'élément divin au préjudice de l'élément humain, offre le double inconvénient de désintéresser l'apôtre dans ce qu'il écrit, et de détourner au profit d'un livre des sentiments qui ne sont dus qu'à Dieu. On aurait pu faire remarquer que l'inspiration, consistant moins dans la possession d'un esprit à part que dans une mesure plus abondante de l'esprit commun, a quelque chose de plus humain, de plus personnel, de plus spirituel, en un mot, qu'on n'a coutume de le penser¹. » Or, remarquons que cette parole, déjà si libre, appartient à cette phase de la pensée religieuse d'Ad. Monod que nous étudierons sous le nom de « Dernière réaction, » phase caractéristique dans laquelle le prédicateur fait un pas en arrière dans le sens de sa première orthodoxie.

¹ *L'Inspiration prouvée, etc.*, p. 70-71.

Nous avons reconnu qu'Ad. Monod n'a jamais formulé sa théorie de l'Inspiration : de telle sorte qu'un point de départ bien établi nous manque absolument. Toutefois, si nous croyons que sa soumission à la lettre même de l'Écriture est un fait incontestable pour les premières années de son ministère, nous ne pensons pas qu'il ait jamais partagé, à aucune époque de sa vie, les vues de son ami Louis Gaussen sur la Théopneustie. En 1847, tout au moins, il repousse très nettement les conclusions du théologien genevois : « Cette doctrine absolue de l'inspiration, écrit-il, a été formée, je crois, *a priori* pour les besoins de la théologie, plus que sur les données de l'Écriture. Elle suppose entre les dons ordinaires et extraordinaires du Saint-Esprit (comme on les appelle), une ligne de démarcation précise, que l'Écriture n'établit pas, ou n'établit pas nettement. Elle oblige à recourir sans cesse à des interprétations forcées pour concilier les divergences nombreuses, au moins apparentes, et quelquefois peut-être plus qu'apparentes, entre les écrits sacrés, sur des détails insignifiants. Elle ne s'accorde pas avec la manière dont Dieu me paraît diriger ses enfants, sous l'économie du Saint-Esprit, et met dans la question du *texte* un degré de netteté et de littéralisme, qui nous autoriserait à en attendre autant pour l'*interprétation*, ce qui nous jette dans des besoins quasi-romains. Enfin elle ne se concilie pas avec les *faits* de la critique, puisqu'il est certain qu'elle ne peut pas prouver avec certitude la canonicité de certains livres ¹. »

On peut trouver dans les écrits d'Ad. Monod quelques essais de formules sur l'Inspiration ; elles se rapportent à la période d'élargissement de sa pensée religieuse et peuvent nous montrer, malgré leur valeur très générale, le chemin parcouru par notre prédicateur : « L'Esprit de Dieu s'unit à l'homme dans l'inspiration à peu près comme la nature divine à la nature humaine dans l'incarnation ², » par où l'auteur entend que de la

¹ *Souvenirs*, II, p. 355-356.

² *Sermons*, IV, p. 149.

même manière que Jésus-Christ fut vraiment homme dans l'œuvre de la rédemption, de la même manière l'écrivain inspiré reste homme dans la composition de ses écrits et y apporte son *moi*. Ad. Monod dit ailleurs : « Dans l'inspiration des Écritures, c'est l'Esprit de Dieu qui parle, mais c'est aussi l'esprit de l'homme ; l'Esprit de Dieu avec toute son autorité, mais l'esprit de l'homme avec toutes ses expériences, toutes ses luttes, toutes ses douleurs ¹. » Et encore : « L'Inspiration dirige la nature sans la détruire et la domine sans l'effacer ². »

Dans les *Adieux*, la preuve subjective de l'Inspiration est au premier rang. L'Écriture est le livre de Dieu par ce je ne sais quoi de divin que le Saint-Esprit nous y révèle, « par ce cachet de divinité, de vérité, de sainteté, de charité et de puissance qui est empreint sur chaque page et sur chaque mot ; » et c'est sur son lit de mort qu'Ad. Monod rend à l'Écriture un des plus beaux et des plus puissants témoignages que l'homme ait rendu au Livre de Dieu. « Quand l'Écriture parle c'est Dieu qui parle... Il n'y a pas de bornes à la confiance et à la soumission que nous devons aux Écritures, pas plus de bornes qu'on n'en trouverait à la vérité et à la fidélité de Dieu..... L'Écriture est l'expression divine des vérités et des maximes qui forment le fond même des choses invisibles et éternelles, elle est comme une lettre que Dieu a écrite du monde invisible à ses enfants retenus dans le monde visible, pour que, sur la foi de Dieu, ils apprennent dès à présent comment sont les choses et qu'ils agissent en conséquence pour sauver leurs âmes. L'Écriture est la Parole de Dieu dans le sens le plus élevé et tout ensemble le plus simple et le plus populaire de ce mot. Elle est l'unique règle sûre de la foi et de la vie ; une règle à laquelle toutes les autres doivent être soumises ³. » Tels sont les derniers mots du grand prédicateur sur le Livre inspiré. Encore une fois, sa

¹ *Sermons*, IV, p. 238.

² *Sermons*, IV, p. 220.

³ *Les Adieux*, p. 144-145.

théorie de l'inspiration a varié; mais sa confiance en l'autorité de la Bible n'a fait que croître de jour en jour.

C. Les rapports entre Jésus-Christ et l'Écriture.

Ad. Monod a conçu ce rapport de deux manières opposées, suivant que l'on se transporte au début ou à la fin de son ministère. Il nous paraît impossible de dire à quel moment précis de sa vie il y a eu passage de la première conception à la seconde, mais il est certain qu'après avoir donné à l'Écriture le premier rang dans sa doctrine, il en vint à donner ce premier rang à Jésus-Christ lui-même, et qu'après avoir essayé pendant longtemps d'amener son auditeur de l'Écriture à Jésus-Christ, il se rendit compte de sa méprise et s'efforça de l'amener à Jésus-Christ directement pour le renvoyer du Maître à l'Écriture. Le discours de 1847 sur la *Parole vivante* est le premier témoignage que nous puissions invoquer à l'appui de notre affirmation. Dans ce magnifique parallèle entre la Parole écrite et la Parole faite chair, Ad. Monod proclame la supériorité de celle-ci sur celle-là : « Ce sont deux vérités; l'une est une vérité de *fidélité*, dans le témoignage; l'autre une vérité de *réalité* dans la substance. La Parole inspirée n'est que le témoin de la lumière; la lumière elle-même, c'est la Parole incarnée, Jésus-Christ. Entre ces deux Paroles, le rapport est étroit, mais la distance est grande. L'une emprunte des signes de convention, l'autre apporte le fond même des choses; l'une explique la pensée de Dieu, l'autre reproduit Dieu lui-même; par l'une, Dieu se révèle, dans l'autre, Dieu se montre, Dieu se donne. Passer de la Parole écrite à la Parole vivante, c'est remonter de la fontaine à la source, du battement au cœur, du signe à l'être, du langage à la vie¹. »

Dans un discours prononcé en 1850 dans la séance annuelle

¹ *La Parole vivante*, passim.

de la Société biblique française et étrangère¹, Ad. Monod a repris ce fameux parallèle. Après avoir constaté dans l'Écriture de fréquentes équivoques sur ce terme la « Parole » de Dieu, — si bien qu'on ne sait quelquefois si l'on doit entendre la Parole vivante qui est Jésus-Christ, ou la Parole inspirée, — l'orateur déclare qu'il doit y avoir par conséquent un secret rapport entre Jésus-Christ et la Sainte-Écriture. Or, le rapport existe, en effet, et il consiste en ceci « que Jésus-Christ et l'Écriture-Sainte font l'une et l'autre, pour les choses cachées de Dieu, ce que la parole de l'homme fait pour les choses cachées de l'homme. » Et poursuivant son étude, Ad. Monod reconnaît entre les deux Paroles de Dieu une analogie de *nature*, une analogie de *destinée* et une analogie d' *autorité*.

A partir de ce moment, Jésus-Christ est pour Ad. Monod plus que le Sauveur mis en croix, c'est la Révélation suprême. Il reconnaît lui-même qu'il s'était attaché, jusque-là, trop exclusivement à la Parole écrite et déclare ne plus vouloir offrir à ses auditeurs, avant tout autre chose, que la personne vivante de Jésus-Christ : « Oui, je voudrais, ô mon Dieu Sauveur, ne chercher qu'en toi seul le principe, le milieu et la fin de tout mon ministère ! C'est toi, ta vie, ta personne, ton esprit, ta chair et ton sang, dont j'ai faim, dont j'ai soif, pour moi-même et pour ceux qui m'écoutent ! C'est toi que je veux porter dans cette chaire ! toi que je veux annoncer à ce peuple ! toi que je veux apprendre à mes catéchumènes ! toi que je veux distribuer dans les sacrements ! toi tout entier, rien que toi, toujours toi, et encore toi². »

Nous avons vu qu'Ad. Monod reprochait au Réveil d'avoir trop laissé dans l'ombre la personne vivante de Jésus-Christ et d'avoir compromis la cause de l'Évangile en donnant à l'Écriture un rang qui ne lui appartenait pas. Ces reproches l'atteignaient lui-même, il le savait, il en a convenu et, depuis 1848

¹ Voir le *Chrétien évangélique*, 1859, p. 39 et suiv.

² *La Parole vivante*.

environ jusqu'à la fin de sa vie, on constate que Jésus-Christ devient, selon sa promesse, l'objet constant de sa pensée et le centre de ses discours.

§ 2. Jésus-Christ; l'expiation.

Il est intéressant de remarquer que l'un des dogmes qu'Ad. Monod accepta en dernier lieu fut la divinité de Jésus-Christ. Mais il va sans dire que tout son ministère repose sur ce dogme évangélique comme sur une base inébranlable. Il est également superflu de dire que la sainteté parfaite de Jésus-Christ ne fit jamais pour notre prédicateur l'objet d'aucun doute. Ce qui nous intéresse, ce sont seulement quelques attitudes d'Ad. Monod vis-à-vis de la personne et de l'œuvre du Rédempteur.

Et tout d'abord, après avoir reconnu et proclamé que Jésus-Christ est « Fils de l'homme, c'est-à-dire homme, Fils de Dieu, c'est-à-dire Dieu, » il ne chercha nulle part à pénétrer le mystère des deux natures et évita, dans sa prédication, toute spéculation théologique relative à ce problème insoluble. Il constata simplement le fait de cette mystérieuse association et se prosterna devant son Sauveur, plus pressé d'adorer que de spéculer. Sa divinité fut avant tout, pour le prédicateur, la garantie des précieuses bénédictions que la prière pouvait obtenir de lui ou par lui et la suprême explication de la puissance rédemptrice de la Croix; et quant à l'humanité de Jésus-Christ, elle donnait une force et une autorité suprêmes aux exemples de la vie parfaitement sainte du Sauveur.

Ce qui varia chez Ad. Monod, ce fut le rang qu'il donna à Jésus-Christ dans sa vie et sa prédication. Nous avons constaté que tout d'abord la Parole vivante céda le pas à la Parole écrite; mais en nous mettant maintenant en face de la Parole vivante seule, nous constaterons que Jésus-Christ fut au début, presque exclusivement, pour Ad. Monod la victime expiatoire de Golgotha, c'est-à-dire le Rédempteur. Peu à peu, le Rédempteur qui sauve est devenu le Maître qui instruit, qui sanc-

tifie, qui console. Ce n'est plus dès lors le Rédempteur de l'homme seulement, c'est encore le Rédempteur de l'humanité tout entière, l'Éducateur divin qui vient s'asseoir au foyer de la famille, le Rocher de tous les siècles, Celui qui se présente à toutes les générations comme souverainement capable d'apaiser la soif de paix, de lumière et de sainteté qui les dévore.

Cependant l'œuvre *capitale* de Jésus-Christ est toujours l'œuvre de la Croix. Sur ce point, Ad. Monod n'a jamais hésité. On a eu raison de dire que « le Sauveur crucifié, ç'a été l'obsession constante de son esprit. » Le centre du christianisme est bien là, c'est la Rédemption par le sacrifice du Calvaire. — Ad. Monod n'a pas eu deux théories de la Rédemption. Sa théorie est celle de saint Anselme, l'expiation juridique. Mais cette théorie est plus ou moins accusée, suivant la période de son ministère. — En tout cas, jamais Ad. Monod ne la commente, ne la prouve, ni ne la discute. Il ne se donne nulle part la peine d'établir par de longs raisonnements que la mort d'un Dieu était nécessaire à l'expiation du péché infini de l'homme. Il affirme le fait de l'expiation : Christ est mort pour nous ; et comme il y a plusieurs manières d'expliquer ou plutôt de concevoir ce fait, Ad. Monod le conçoit d'après la théorie juridique. Mais tandis que saint Anselme veut donner un exposé clair, mathématique et rationnel de l'Expiation, notre prédicateur s'arrête au mystère et défend à la raison d'interpréter, dans ses derniers secrets, le drame rédempteur. Citons quelques témoignages. Voici, tout d'abord, pour l'expiation juridique : « Christ est l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde..... Jésus-Christ a souffert, en notre place, la mort que nous avons tous méritée, pour que nous puissions recevoir en faveur de lui, la vie éternelle qu'il a méritée lui seul. Dieu traite son Fils innocent comme s'il était aussi coupable que l'homme, pour pouvoir traiter l'homme coupable comme s'il était aussi innocent que son Fils ¹. — Jésus se place entre l'homme pécheur et le

¹ *Sermons*, I, p. 50.

Dieu saint : les péchés de l'homme ne montent plus jusqu'à Dieu, ils s'arrêtent à Jésus-Christ ; la sainteté de Dieu ne descend plus jusqu'à l'homme, elle s'arrête en Jésus-Christ ; là se rencontrent ces deux ennemis irréconciliables, et de leur choc naît un épouvantable orage, qui éclate tout entier sur la tête du Médiateur. Par là Dieu est apaisé envers l'homme et le traitera désormais comme s'il était aussi saint que Jésus-Christ lui-même¹. »

Ad. Monod, avons-nous dit, refuse d'expliquer le mystère de l'expiation. En effet, « Que si vous me demandez, s'écrie-t-il, quel rapport lie le pardon de nos péchés avec la mort de Jésus-Christ ; par quelle étrange séparation la justice divine se satisfait en punissant le péché, sans punir le pécheur ; et comment Dieu frappe l'innocent en la place du coupable, et pardonne au coupable en faveur de l'innocent, — je n'ai qu'un mot à répondre : Je ne sais pas². — Dieu passe devant nous, sacrifiant son Fils pour l'expiation de nos péchés. Dans le temps que le sacrifice s'accomplit, nous ne voyons rien : Dieu a mis sa main sur nos yeux³. »

Les descriptions du drame expiatoire deviennent, avec les années, de plus en plus rares chez Ad. Monod ; elles atteignent leur expression la plus terrible dans *Dieu est amour* où le point de vue juridique est, du même coup, accusé avec le plus de vigueur. « Le péché venant sur Jésus-Christ, avec ce qui suit le péché, la colère du Père, la malédiction du Père, voilà l'amertume de la Croix. J'ai vu le Père rassemblant sur le Fils l'iniquité de nous tous, lui faisant porter nos péchés en son corps, le faisant être péché pour nous, le chargeant de nos transgressions jusqu'à surmonter sa tête et à le faire plier sous le fardeau. Je l'ai vu, pour nous racheter de la malédiction de la loi, le faisant malédiction pour nous, prenant plaisir à le froisser, le mettant en langueur, appesantissant sa main sur lui, le transperçant de ses flèches, et ne laissant rien d'entier dans sa chair

¹ *Sermons*, I, p. 108.

² *Sermons*, I, p. 51.

³ *Sermons*, I, p. 52.

à cause de son indignation, ni de repos dans ses os à cause du péché. Je l'ai vu, trouvant désormais dans son Fils, oui, dans son Fils unique et bien-aimé, un spectacle qui repousse sa majesté sainte, s'éloignant de sa délivrance et des paroles de son rugissement, le laissant crier, la voix lassée, le gosier desséché, les yeux consumés d'attente, et le contraignant enfin à cette exclamation d'angoisse : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ¹ ? » — Nous trouvons une réminiscence affaiblie de cet effrayant tableau dans *Donne-moi ton cœur*. Mais, dès lors, Ad. Monod semble comprendre avec moins de clarté le drame de la Croix ; il doute davantage ou plutôt il adore davantage. Le salut prend à ses yeux quelque chose de plus spirituel, de plus « ineffable, » suivant sa propre expression.

Dans les *Adieux*, Jésus-Christ est représenté comme l'homme de douleur par excellence. Mais cette fois ses souffrances rédemptrices, jusqu'ici limitées à l'agonie de Gethsémané et du Calvaire, s'étendent à sa vie tout entière. La déclaration de Jean-Baptiste : Voici l'Agneau de Dieu qui porte le péché du monde, est interprétée dans un sens large et profond et n'est pas restreinte à ne désigner que le seul sacrifice de la Croix.

Quant à la personne de Christ, nous avons affirmé qu'elle tendit à devenir toujours plus le centre de la doctrine d'Ad. Monod : c'est ce qui apparaît avec évidence dans les discours de Paris où il ne cesse de renvoyer ses auditeurs à Jésus-Christ, à Jésus-Christ seul. « Allez à lui, leur dit-il ; allez, de nos discours, à lui ; de nos livres, à lui ; de nous, à lui, enfin ; vous conduire à lui, c'est l'unique objet que nous nous proposons en parlant ou en écrivant ². »

§ 3. Le Saint-Esprit.

Le salut de l'humanité n'est pas seulement l'œuvre du Dieu qui est amour et du Fils de Dieu mis en croix pour les péchés

¹ *Sermons*, II, p. 443-444.

² *Sermons*, IV, p. 102.

du monde, c'est encore l'œuvre du Saint-Esprit : « Que ne puis-je avec vous, s'écrie le prédicateur dans un élan d'éloquence lyrique, remonter à la source première de l'amour révélé au monde par la croix, reculer jusqu'avant les siècles, pénétrer dans ces sanctuaires impénétrables où se tiennent les conseils du Dieu fort, et vous faire assister à cette délibération du Père, du Fils et du Saint-Esprit, où la rédemption de l'homme tombé est résolue dès les temps éternels, et l'œuvre d'amour partagée entre le Père qui nous appelle, le Fils qui nous rachète, et l'Esprit qui nous sanctifie¹ ! » Il dit ailleurs : « L'œuvre du Père qui nous a gratuitement sauvés, l'œuvre du Fils qui nous a rachetés par son sang, deviennent vaines sans l'œuvre du Saint-Esprit, qui ouvre notre âme pour croire au Père et au Fils, et pour mettre en pratique ces paroles de vie². »

Ad. Monod n'a pas toujours cru à la personnalité du Saint-Esprit et il est intéressant de citer, ne fût-ce que pour mémoire, un passage de sa Dissertation de 1824 où il la nie très positivement : « Les acceptions, aussi vagues que nombreuses, du mot de *Saint-Esprit* peuvent toutes rentrer dans cette signification commune : *Action de Dieu, influence divine*. Il ne faut pas m'opposer que l'Écriture le représente comme un Être à part, qui s'approche des hommes, les quitte, revient à eux, leur parle, les fait penser et agir. Je reconnais dans ce langage le style poétique de l'Écriture, qui anime et personnifie toutes choses ; et comme il ne vient à l'esprit de personne de prendre ses expressions au pied de la lettre, quand elle fait voir la malédiction *consumant la maison du parjure avec son bois et ses pierres*, la Bonté de Dieu *passant devant les yeux de Moïse*, la Sagesse *criant dans les places publiques et dans les rues*, on doit l'expliquer de même quand elle dit des choses semblables du Saint-Esprit. »

¹ *Donne-moi ton cœur.*

² *Les Adieux*, p. 157.

A partir de 1827, il croit à la réalité objective de cet Esprit souverain qui a ouvert les yeux de son âme à la lumière bénie de l'Évangile. Il en affirme très catégoriquement la personnalité : « Le Saint-Esprit n'est pas une réaction de notre esprit sur lui-même dans la méditation ou dans la prière. Le Saint-Esprit n'est pas non plus une impression produite naturellement sur notre esprit par des pensées vraies ou salutaires. Le Saint-Esprit, c'est une action directe, réelle, surnaturelle, exercée sur l'esprit de l'homme par un Dieu maître de notre cœur aussi véritablement qu'il l'est de la nature, et qui peut à son gré nous donner et nous ôter des sentiments et des pensées. Ou, pour nous tenir encore plus près des termes de l'Écriture, le Saint-Esprit, c'est l'Esprit de Dieu pensant, voulant, aimant, agissant dans l'esprit de l'homme. Le Saint-Esprit, c'est Dieu dans l'homme¹. »

Ad. Monod n'a pas varié sur ce point de doctrine ; mais on remarquera que dans les *Adieux*, l'allocation qui a pour sujet le Saint-Esprit, s'occupe peu du côté théologique de la question et la transporte du terrain spéculatif sur le terrain pratique ; il ne s'agit point ici de la *nature* du Saint-Esprit, mais de la *vie* par le Saint-Esprit et des secours qu'il nous apporte, non de ce qu'il *est*, mais de ce qu'il *produit* en nous. En d'autres termes, ici encore, indépendamment des circonstances tout exceptionnelles dans lesquelles Ad. Monod parlait à ses amis, il y a un pas vers une conception plus vivante, c'est-à-dire moins dogmatique, de sa théologie. C'est une tendance que nous remarquerons sur tous les points que notre étude nous fera aborder. Mais avant de passer outre, il faut savoir gré à Ad. Monod d'avoir relevé, dans sa parole publique, l'importance d'une doctrine jusque-là négligée, pour ne pas dire oubliée, celle de la réalité du Saint-Esprit, de son œuvre décisive dans les âmes pour les éclairer, pour les convertir et pour les sanctifier.

¹ *Sermons*, I, p. 59.

§ 4. La Trinité.

Dans la longue série de ses prédications, Ad. Monod a rarement donné à cette doctrine une attention particulière. Mais il est vrai qu'elle est partout supposée. Le seul discours qui consacre quelques pages à développer le dogme de la Trinité appartient à la période de Lyon. Nous trouvons dans la *Création* une étude biblique, en raccourci, sur cette doctrine si contestée. Le prédicateur, après nous avoir montré le Dieu souverain, seul dans son éternité, seul ensuite dans le travail de la création, se recueille et démêle dans cette solitude « je ne sais quelle mystérieuse société, cachée jusque-là dans les enfoncements de la nature divine, et se déployant d'abord dans la création du monde, comme elle devait se déployer plus tard dans la création de notre race. » Dieu créateur, c'est Dieu le Père ; l'esprit qui se meut au-dessus du chaos primitif, c'est Dieu le Saint-Esprit ; et la parole qui retentit dans l'infini, c'est le Verbe, Dieu le Fils. « Si d'autres ne veulent voir là que des expressions figurées de la puissance créatrice de Dieu, nous n'y pouvons méconnaître, quant à nous, le mystérieux partage de la création du monde entier entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ils se partagent de même cette autre création par laquelle les âmes naissent à la vie de Dieu. » On reconnaît là les accents d'une pure orthodoxie ; mais c'est un grand point qu'Ad. Monod ait évité, ici comme ailleurs, la spéculation dogmatique, et se soit contenté de demeurer, dans la plupart des cas, fidèle aux simples expressions bibliques. Nous ferons une exception pour un des discours sur la *Doctrine chrétienne*, où le dogme de la Trinité est traité à un point de vue métaphysique et spéculatif. Mais nous n'avons pas à aborder maintenant ce discours particulier que nous rattachons à la phase de la dernière réaction.

Sur son lit de mort, dans ces entretiens intimes où les préoccupations d'ordre théologique ont disparu, pour ne laisser pa-

raître que les riches expériences d'une vie chrétienne et sanctifiée par la douleur, Ad. Monod éprouve le besoin de consacrer une méditation à la doctrine de la Trinité. Mais il ne l'envisage qu'au point de vue mystique « comme l'expression même de l'amour qui est en Dieu, soit dans ses rapports avec l'humanité, soit dans les rapports intérieurs de Dieu avec lui-même. Ah ! s'écrie-t-il, que la doctrine que nous contemplons devient alors touchante et profonde ! C'est là le fond de l'Évangile, et ceux qui la rejettent comme une doctrine spéculative et purement théologique, n'y ont donc jamais rien compris ; c'est la force de notre cœur, c'est la joie de notre âme, c'est la vie de notre vie, c'est le fondement même de la vérité révélée ¹. »

§ 5. Le Péché.

L'homme, créé libre, est tombé dans le mal. Ad. Monod accepte le récit de la Chute, dans la Genèse, comme la seule explication possible de l'existence du mal sur notre terre. « Que si ce que vous trouvez d'étrange dans l'histoire d'Adam vous empêchait de la croire, vous n'échapperiez à une difficulté que pour tomber dans une plus grande, puisqu'à l'explication biblique de l'entrée du mal dans le monde il faudrait en substituer une autre, et vous charger d'une tâche sous laquelle les plus grands philosophes ont succombé ². » — Non seulement Adam est tombé dans le mal, mais il a entraîné dans sa chute sa race tout entière et désormais tout enfant des hommes naîtra asservi au « péché originel. »

Nul n'a compris avec plus de force qu'Ad. Monod la gravité du péché. Bien loin d'en faire, comme quelques théologiens modernes, un accident très regrettable, mais excusable, ou même une condition indispensable de progrès, ou encore je ne sais quelle conséquence inévitable de l'union mystérieuse de notre

¹ *Les Adieux*, p. 177.

² *Sermons*, I, p. 205.

âme soi-disant avide de sainteté avec un corps tourmenté de besoins déplorables, Ad. Monod met le siège du péché dans l'âme et il fait de toute infidélité l'indice d'une révolte obstinée contre Dieu : « Celui qui pèche compromet l'ordre de l'univers... Quand la mer franchirait ses limites et couvrirait la terre d'un nouveau déluge... ; quand le soleil, sortant de son lieu, s'éloignerait et se rapprocherait de notre globe au gré d'un mouvement sans but et sans règle... ; quand l'univers rentrerait dans un plus effroyable chaos que celui d'où Dieu l'a tiré au commencement, ce désordre, ce bouleversement de l'univers ne mériterait pas d'être nommé auprès du désordre que produirait le péché de l'homme ¹. » Il y a certainement ici une confusion étrange de l'ordre naturel et de l'ordre moral ; mais néanmoins on y voit l'affirmation énergique de ce qu'est le péché : une révolte monstrueuse, un effroyable désordre. Après cela, qu'on ne parle point au prédicateur de peccadilles excusables et de petits péchés : « Un petit péché, c'est une contradiction dans les termes ; c'est comme si on parlait d'une énormité légère ou d'un attentat insignifiant ². »

Mais le péché n'est pas seulement une révolte individuelle, c'est la maladie morale de toute notre race. Ad. Monod n'en doutera jamais. Ses premiers discours proclament et ses derniers sous-entendent cette terrible vérité : « L'homme est de sa nature dans un état de péché, d'égarement, de désordre ³. » Jusqu'où faut-il étendre l'action corrosive du péché dans une âme humaine ? Ad. Monod répond : Le péché a altéré en l'homme le sens du divin. La raison est impuissante à saisir Dieu. Elle doit s'incliner devant la Bible et la croire sur parole, quand elle ne la comprend pas. La conscience elle-même est incapable de refléter fidèlement l'image de Dieu... N'allons pas plus loin : c'est ici que la pensée d'Ad. Monod a subi une modification appréciable.

¹ *Sermons*, I, p. 353-4.

² *Sermons*, I, p. 217.

³ *Sermons*, p. 26.

Jamais il n'a cru à la corruption totale. On sait que Calvin lui-même n'y croyait pas : il distinguait, en effet, les choses *terriennes* « celles qui sont conjointes à la vie présente et quasi encloses sous les limites d'icelle » et les choses *célestes*, « la pure connoissance de Dieu, la reigle et raison de vraye justice et les mystères du royaume céleste ; » ce n'est que dans ce dernier domaine que le réformateur de Genève déclarait l'homme naturel incapable d'aucun bien. Ad. Monod a partagé ce point de vue au commencement de sa carrière. Après la crise de sa conversion, il est profondément convaincu de l'effroyable misère de l'homme. Mais, à mesure qu'il avance dans la connaissance du cœur humain, il y trouve çà et là quelque lueur divine, quelque rayon de l'éternelle lumière. Il arrive à distinguer entre l'âme et Jésus-Christ de mystérieuses affinités. Après avoir déclaré l'homme perdu, incapable d'obéir à Dieu, incapable d'une seule bonne œuvre « comme une terre imprégnée de sucs mal-faisants ne peut pousser des herbes salutaires, » et n'avoir jamais laissé entendre qu'il y eût autre chose entre Jésus-Christ et le cœur humain qu'un abîme infranchissable de nature, il prononça, à Paris, ces paroles remarquables : « L'âme humaine tend à Jésus-Christ par tous ses grands côtés, et ne s'en éloigne que par les petits..... Les grandes âmes sont pour Jésus-Christ et Jésus-Christ pour les grandes âmes ¹. » Et dans un autre discours : « Les cœurs droits sont faits pour Jésus-Christ et Jésus-Christ pour les cœurs droits. Entre un cœur droit et Jésus-Christ, il y a une telle affinité, dirai-je ? ou une telle attraction, que, fussent-ils écartés l'un de l'autre jusqu'aux deux extrémités du monde, ils trouveront quelque chemin pour se rapprocher et pour se rejoindre ; que s'ils ne le trouvent pas, ils le créeront ². » Et encore : « Mélange incompréhensible d'incrédulité et de foi, le cœur irrégénéré à toujours, comme la ville d'Athènes, un autel élevé au Dieu in-

¹ *Sermons*, IV, p. 48.

² *Sermons*, IV, p. 109.

connu... Mon frère, ce Dieu éternel, ce Dieu infini, ce Dieu saint, est seul fait pour votre cœur et votre cœur pour lui seul¹. — L'ambition suprême d'imiter le Dieu trois fois saint, la résolution arrêtée de tout soumettre à sa volonté et de tout régler par sa loi, coûte que coûte, voilà le besoin le plus profond, le plus impérieux, le plus inaliénable de la nature humaine². » Nous constatons, par conséquent, un élargissement très appréciable de la pensée théologique d'Ad. Monod. Mais qu'on ne croie pas qu'il y ait eu ici concession à l'esprit du siècle ; il y a eu simplement connaissance plus approfondie de la nature humaine. Jusqu'à sa dernière heure, d'ailleurs, Ad. Monod n'a cessé de croire à l'effroyable gravité du péché et à l'altération de notre nature ; et c'est apparemment parce qu'il a cru à un si haut degré à la profonde misère de l'homme qu'il a cru avec tant d'énergie à la souveraine grâce de Dieu.

§ 6. La Grâce ; élection, prédestination.

Il est très naturel, en effet, que plus on accentue la gravité du péché, plus on soit porté à étendre l'œuvre de la grâce. Saint Augustin, après saint Paul, en donna le premier un illustre exemple. Or, il est certain que le théologien d'Hippone a exercé une grande influence sur le Réveil du XIX^{me} siècle et en particulier sur Ad. Monod, au point de vue spécial du péché et de la grâce. Toutefois le prédicateur protestant n'a pas été jusqu'aux théories extrêmes d'Augustin ou de Calvin. Il n'a cessé d'affirmer la Souveraineté absolue de la grâce, mais il s'est toujours montré prudent sur les problèmes de l'élection et de la prédestination. « Ne te tourmente pas de l'élection, écrivait-il à sa mère le 20 septembre 1833. Cette doctrine te sera salutaire en sa place et en son temps. Dieu saura bien concilier toutes choses à tes yeux. Mais, pour le présent, attache-toi à ce qui est le plus

¹ *Donne-moi ton cœur.*

² *Qui a soif ?*

simple et le plus clair ¹. » Il écrivait ailleurs : « Je vois l'élection de grâce dans l'Écriture, et je la reçois avec d'autant moins d'hésitation qu'au point de vue religieux elle me paraît nécessaire à la parfaite gratuité de la grâce, et qu'au point de vue philosophique elle me paraît répondre à un état de choses incontestable, bien que mystérieux, que je vois dans la nature, dans l'histoire, partout enfin... Mais j'ai deux remarques à faire sur cette doctrine. La première se rapporte à ceux qui croient : « la doctrine de l'élection est faite pour les humilier en même temps que pour les affermir dans la grâce. » Que personne ne se glorifie ; que toute la gloire soit à Dieu, et à nous la confusion de face ; voilà l'esprit de l'élection, voilà l'élection vue par le côté pratique, qui est l'essentiel. Tenez-vous à cela, et laissez à Dieu ces profondeurs... L'autre remarque se rapporte à ceux du dehors. Il faut leur annoncer le salut, à tous, sans exception... Il faut dire à tout homme qu'il doit et peut se convertir, sous sa responsabilité. Si on ne fait pas cela, on n'entend pas bien l'élection ². » — Quant à la prédestination, il usa vis-à-vis de ce dogme de la même prudence. Un jour, dans le salon de M^{me} Babut, en présence des professeurs de la faculté de Montauban, le vénéré Dr César Malan expliquait en termes clairs et précis le mystère de la prédestination. On connaît la fine observation que lui fit à ce moment Ad. Monod : Frère, vos enseignements ont, à mon sens, un grand défaut. — Lequel ? — Celui, répondit le prédicateur, d'être plus clairs que ceux de la Parole de Dieu ³. — Jamais Ad. Monod ne voulut être plus clair que la Bible ; et, en particulier, sur la redoutable question de la prédestination, dans cet insoluble conflit de la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu, jamais il ne prétendit proposer à ses auditeurs une solution définitive. Il savait s'incliner devant ces mytères de la foi et dire ces quatre mots que l'on a souvent tant de peine à ap-

¹ *Souvenirs*, II, p. 113.

² *Souvenirs*, II, p. 240-142.

³ F. Puaux, *Ad. Monod, etc. Revue chrétienne*, 10 février 1885.

prendre : Je ne sais pas. A mesure qu'il avança dans le ministère et que la personne vivante du Rédempteur devint pour lui le centre de la foi, il consentit encore davantage à s'incliner devant les mystères pour saisir d'autant plus fermement ce que Dieu lui révélait : « La nature a ses secrets, disait-il, et je crois en Dieu ; la Bible a ses mystères, et je crois en Jésus-Christ ! »

Les discours d'Ad. Monod ne renferment que deux allusions au dogme de la prédestination, t. I, p. 388 et t. IV, p. 217. Dans ces deux passages, dont le premier est le plus explicite, — on s'y serait attendu, — le prédicateur s'en tient le plus étroitement possible aux termes bibliques. Dans sa prédication de Lyon, il affirme avec force que ce n'est pas l'âme convertie « qui a choisi le Seigneur, mais le Seigneur qui l'a choisie ; que c'est lui seul qui *l'a glorifiée* c'est-à-dire qui lui a donné une part dans la gloire éternelle ; qu'avant de la glorifier, *il l'a justifiée* ; qu'avant de la justifier, *il l'a appelée* ; qu'avant de l'appeler, *il l'a prédestinée*, et qu'avant de la prédestiner, *il l'a préconnue*, c'est-à-dire choisie de son choix libre, gratuit, éternel ; enfin, qu'il l'a *élue en Jésus-Christ avant les temps éternels*, et que toutes choses viennent *de lui*, passent *par lui* et aboutissent *à lui*. » — Dans le second passage qui appartient à la série de Paris, Ad. Monod insiste moins sur le dogme paulinien et se contente de citer le passage de Rom. VIII, 28-29, dont il tire la simple conséquence que « la conversion est l'œuvre de Dieu. »

Telle est donc la pensée d'Ad. Monod : la grâce de Dieu demeure souveraine, l'homme reste libre et responsable. « Nier la liberté de l'homme, le supposer contraint dans sa désobéissance, ou même dans son obéissance, ce serait renverser le fond de toute la morale, de toute la religion, plus spécialement de la religion chrétienne. Mais, par un second mystère plus impénétrable encore que le premier, la liberté humaine s'allie, sans s'aliéner, à la souveraineté divine, qui la contient sans la con-

¹ *Sermons*, II, p. 339.

traindre et la dirige sans la déterminer. N'entrons pas plus avant dans ce double problème, que la philosophie a toujours trouvé insoluble, et que l'Écriture elle-même a laissé irrésolu ¹. » Toute âme donc peut *vouloir* être sauvée ; et toute âme qui *veut* être sauvée, sera sauvée. Rien de moins prédestinacien, chez Ad. Monod, que ces vigoureux appels à la liberté et à la volonté de l'homme, que cette inébranlable conviction, exprimée si souvent et de si diverses manières dans ses péroraisons, que quiconque veut aller à Jésus-Christ le peut, le doit, et ne sera jamais repoussé.

§ 7. La Conversion.

Nous n'avons à envisager ici la doctrine d'Ad. Monod sur la conversion que par les côtés qui rapprochent ce sujet du précédent, à savoir l'œuvre de l'homme et celle de Dieu dans ce drame de la nouvelle naissance, où l'homme renonce à sa volonté propre pour devenir le serviteur fidèle de la volonté de Dieu.

Il est certain qu'Ad. Monod croyait à la possibilité des conversions subites ; mais il n'érigea pas en système que toute conversion, pour être valable, dût être le résultat d'un coup de foudre. Il ne chercha jamais à dépasser sur ce point l'enseignement formel des Écritures.

La conversion vient-elle de Dieu ou vient-elle de l'homme ? Ad. Monod a toujours répondu : elle vient de Dieu. Mais nous avons à reconnaître ici quelques légères différences. Et tout d'abord, avant de montrer la marche de la pensée religieuse du prédicateur sur ce point spécial, remarquons que nulle part nous ne trouvons un développement bien net et bien catégorique sur ce qu'Ad. Monod appelle la conversion. Même dans un des discours sur *saint Paul*, où l'orateur montre premièrement ce qu'elle n'est pas, et secondement ce qu'elle est, nous n'avons

¹ *Le Plan de Dieu.*

aucune idée bien claire de ce qui constitue cet acte mystérieux. Il ne serait pas impossible de prouver que le prédicateur tantôt déclare que la conversion de Saul vient uniquement de la grâce de Dieu et ne s'explique par conséquent ni par l'intérêt, ni par l'influence, ni par l'exaltation religieuse, ni par aucune autre cause d'ordre naturel, — et tantôt énumère lui-même quelques-unes des influences très naturelles qui ont contribué à faire de Saul de Tarse Paul, l'Apôtre des Gentils¹. — Assurément la conversion est d'ordre surnaturel ; et nul ne dira précisément où commence l'œuvre de Dieu et où s'arrête l'œuvre de l'homme ; le régénéré lui-même appelle sa conversion un mystère et un miracle. Toutefois il est possible, à cette réserve près, d'exposer clairement le drame intérieur qui fait de l'inconverti un chrétien, drame qui comprend deux actes : la conversion ou la soumission de l'homme, la régénération ou la réponse de Dieu. Nous constatons que la prédication d'Ad. Monod, du moins dans les documents que nous possédons, n'a pas traité avec une clarté suffisante pour les âmes inconverties, un point aussi capital. Il aurait pu le faire, et il l'a fait, mais ailleurs ; son *Cours de morale chrétienne* renferme, sur ce sujet, quelques pages d'un grand prix. Pourquoi ses discours nous laissent-ils une impression confuse ? car on ne saurait douter que cette confusion existe. Ici, Ad. Monod nous affirme que l'homme ne peut rien dans l'œuvre de sa conversion ; et en même temps, il presse son auditeur de demander la foi ; mais pour qu'il demande la foi avec quelque chance de l'obtenir, il faut qu'il en ait le désir sincère, il faut qu'il soit par conséquent toute autre chose que « cette terre imprégnée de sucs malfaisants qui ne peut pousser des herbes salutaires² ! » Quel cercle vicieux bien propre à désespérer l'auditeur ! On le presse d'agir et en même temps on lui déclare que la « foi et le changement du cœur sont des dons de

¹ Voy. *Sermons*, III, p. 208 ; cf. p. 219.

² Voyez les sermons sur la *Misère de l'homme* et la *Miséricorde de Dieu*.

Dieu, qu'aucun effort de l'homme ne peut les lui procurer, qu'il faut que Dieu les mette en lui par son Esprit, en sorte que tout vient de Dieu ¹. » — Tantôt Ad. Monod demande à son auditeur un simple consentement, mais souvent il va plus loin : « Apportez, vous dis-je, un cœur qui cherche Dieu, résolu de tout faire pour le trouver, de tout souffrir pour lui plaire; et puis, comptez sur sa grâce... » Mais un homme qui est prêt à tout souffrir pour plaire à Dieu, n'est-ce point déjà, dira-t-on, un homme converti ? Au reste, laissons ce point qui, pour nous, est secondaire et accusons la légère modification qui s'est produite chez Ad. Monod sur le sujet de la conversion. Nous l'avons dit : à ses yeux, la conversion ne cesse pas d'être l'œuvre de Dieu. Mais elle n'est cependant pas une crise magique dans laquelle la liberté de l'homme ne serait guère en jeu. A quelque degré que ce soit et quelle que soit la confusion que nous avons signalée, l'homme doit vouloir. Seulement, au commencement de son ministère, Ad. Monod réduit cette liberté à sa plus petite expression; en revanche, la part de Dieu est aussi grande que possible. Le prédicateur définit la conversion une *création*. Or, dit-il, « vous pourriez aussi bien créer un monde que de vous faire à vous-même un nouveau cœur ². » Tout vient de Dieu « depuis le commencement et depuis le commencement du commencement. » Sans doute « nous écoutons, nous lisons, nous cherchons, nous croyons, nous prions, mais ces actes mêmes de notre esprit nous viennent de Dieu à leur manière. » L'homme, pour être sauvé, doit renoncer à lui-même, « ne valoir rien, ne mériter rien, ne savoir rien, ne pouvoir rien, n'être rien et ne se réserver rien de rien ³. »

Mais insensiblement la pensée religieuse d'Ad. Monod se modifia sur ce point comme sur quelques autres; et la part de l'homme devint toujours plus grande dans l'œuvre de sa con-

¹ *Sermons*, I, p. 109.

² *Sermons*, I, p. 292, 295.

³ *Sermons*, I, p. 65.

version. Sans doute, il s'écriera encore que la conversion est l'œuvre de Dieu ; qu'elle est un germe étranger, déposé dans notre âme par une main étrangère ; que nul ne peut changer son propre cœur et qu'on pourrait aussi bien se donner la vie dans le sein maternel, ou relever un mort de son tombeau, ou lancer un monde de plus dans l'espace¹... Et telle est la délicatesse de notre Étude qu'en vérité nous ne pouvons signaler aucune contradiction formelle, mais de simples nuances. Ce que nous affirmons, c'est que, si le point de vue général est resté le même, il n'en est pas moins certain que l'élément humain de la conversion devient toujours plus accusé. Dans la *Création* (1833), Ad. Monod ne voyait aucune différence entre la création matérielle et la création spirituelle ou conversion, et plus tard il écrit : « Il y a toujours cette différence entre la création matérielle et la création spirituelle, que l'homme a, dans la seconde, une part quelconque d'action, dirai-je, ou de consentement. » En 1827, il disait à son auditeur : N'apportez rien ; plus tard, il lui demande « un cœur qui cherche Dieu, résolu à tout souffrir pour lui plaire. »

Craignons d'insister ; on peut abuser des mots ; ne gardons que l'esprit, et constatons, ici encore, un progrès incontestable accompli par Ad. Monod dans le sens d'un christianisme plus large et plus humain.

§ 8. La Foi.

On sait ce qu'a été la foi pour l'extrême droite du Réveil. Quand on disait au vénéré César Malan : « Je sens que je suis sauvé, » il s'indignait très fort et s'écriait qu'il ne s'agissait pas de *sentir* mais de *croire*. Le sentiment, chez lui, semblait être absolument étranger à sa conception de la foi. Ad. Monod n'a jamais partagé complètement cette erreur de doctrine ; mais, dans sa pensée religieuse, il a suivi, ici encore, le mouvement du Réveil et a subi une nouvelle et lente modification.

¹ *Sermons*, IV, p. 217.

Dans la première phase de sa pensée théologique, croire, c'était accepter l'humiliation de l'intelligence et se soumettre aux vérités révélées. Cela est très sensible dans les sermons de Lyon. Dans la *Miséricorde de Dieu*, voulez-vous croire ? est synonyme de : voulez-vous *connaître* la vérité ? Il distingue, il est vrai, deux significations de la foi, mais aucune ne se rapproche du sentiment intime de confiance et d'amour qui nous paraît constituer l'essence de cette vertu chrétienne. « La foi, dit-il, a deux significations, selon qu'elle est considérée dans son principe ou dans son application. La foi considérée dans son principe, c'est la conviction générale que la Bible est la Parole de Dieu, en sorte que tout ce qu'elle dit est vrai : c'est la foi en Dieu. La foi considérée dans son application, c'est la conviction spéciale qu'il est vrai, puisque Dieu l'a dit dans sa Parole, que nous sommes perdus et que nous pouvons être sauvés par Jésus-Christ : c'est la foi en Jésus-Christ ¹. » N'y a-t-il pas, dans les deux cas, quelque trace d'intellectualisme ? Et bien, cet intellectualisme est plus accusé encore dans la *Sanctification par la vérité* où Ad. Monod fait dépendre le salut de la profession d'une saine doctrine religieuse, c'est-à-dire, en définitive, de l'orthodoxie telle qu'il l'entendait : « Comme il n'est pour produire un certain arbre qu'une certaine semence, aussi n'est-il pour obtenir une certaine disposition, par exemple la sanctification, qu'une certaine doctrine... Pour savoir quelle plante naîtra de la semence de blé ou de la semence d'ivraie faut-il regarder comment elles sont venues dans un champ ? Le grain de blé ne produira-t-il pas du blé, alors même qu'il n'aura pas été soigneusement déposé dans la terre par un laboureur qui lui aura choisi sa place, mais qu'il y sera tombé au hasard du bec d'un oiseau qui traversait les airs ? » — Dans le *Geôlier de Philippiques*, après avoir médité sur ce mot qui résume tout l'Évangile : Crois, il ajoute sans plus tarder : Mais *que* faut-il

¹ *Sermons*, I, p. 63.

² *Sermons*, I, p. 83 et 89.

croire ? et il répond : « Croire en Jésus-Christ, c'est croire que Jésus de Nazareth, qui est mort crucifié dans Jérusalem il y a dix-huit cents années, est le Christ, le Messie, le Sauveur prédit dans tout l'Ancien Testament ¹. » Et il développe cette idée en montrant dans l'Ancien Testament le merveilleux enchaînement des prophéties qui toutes aboutissent à Jésus-Christ ; arrivé à Jésus-Christ, il rappelle son incarnation, sa sainteté parfaite, sa double nature, sa mort expiatoire, sa résurrection, son ascension ; puis l'orateur ajoute : « Voilà notre foi. » — Dans le *Bonheur de la vie chrétienne*, il définit la foi : « cette soumission d'esprit que Jésus-Christ exige des siens. »

Peu à peu, la pensée d'Ad. Monod s'est dégagée de cet intellectualisme. Nous ne trouverions peut-être pas, dans sa prédication, de formule nouvelle et précise de ce qu'il entendait par la *foi* ; mais nous relèverons en passant cette belle parole, qu'on dirait d'Alex. Vinet : « En religion, croire et sentir est plus que savoir, » et nous constaterons que la prédication d'Ad. Monod, pénétrée de plus en plus de *vie* religieuse, proclame de moins en moins que le salut est dans l'acceptation du *vrai* rationnel et toujours plus dans la communion de Jésus-Christ, Fils de Dieu. On trouve un premier témoignage de cette heureuse modification dans *Dieu est amour* (1843). Malgré la part très grande qui revient à la dogmatique d'Ad. Monod dans la conversion du pauvre Groënlandais Kajarnak, il faut reconnaître que nous sentons palpiter ici, et pour la première fois avec une telle évidence, le cœur du véritable croyant. Le lecteur qui a parcouru tous les sermons qui précèdent, se sent ici plus ému que jamais ; son intelligence est en repos, son cœur se brise : le prédicateur l'invite à ne pas *croire* seulement, mais à *aimer* à son tour, car « aimer, comme nous avons été aimés, c'est le ciel sur la terre, en attendant que ce soit le ciel dans le ciel. » Dès 1846, Ad. Monod commence à comprendre qu'« il ne s'agit pas de *doctrine* seulement, mais de *vie* ; pas seulement de no-

¹ *Sermons*, II, p. 29.

tions sur Jésus-Christ, mais de la possession de Jésus-Christ; pas de dogmatisme, mais de christianisme ¹. » Les discours intitulés *Qui a soif?* et *Donne-moi ton cœur* accusent la même tendance. En 1852, Ad. Monod résume le christianisme de saint Paul non dans sa dogmatique, mais dans ses larmes. Dans les *Adieux*, enfin, une allocution porte ce titre : *La foi*; mais le prédicateur mourant ne la définit pas, il la montre agissant et se manifestant en lui, non par une affirmation plus catégorique des dogmes qu'il avait enseignés, mais par une vie religieuse plus intense et une plus étroite communion avec Celui que l'auteur de l'Épître aux Hébreux appelle « le Consommateur de la foi. »

§ 9. Satan; les démons.

Pendant tout le cours de son ministère Ad. Monod n'a cessé d'affirmer la personnalité du Mal. On trouvera peut-être que cette affirmation paraît moins dans la dernière période de son ministère que dans les deux premières; mais ce n'est point par modification de doctrine; ce serait plutôt par une sorte d'accommodation inconsciente à l'esprit du temps. Je dis : inconsciente, car — est-il besoin de le répéter? — Ad. Monod eût été plus incapable que tout autre de concéder quoi que ce fût de la vérité à l'esprit du monde. Mais l'instinct merveilleux qui guidait sa parole l'engagea, en face de son public parisien, à exposer la vérité qui sauve d'une manière telle que, sans être affaiblie, elle pénétrât plus sûrement dans les âmes. Il ne cessa d'affirmer l'existence de cet Ange déchu, génie prodigieux, qui met sa joie à faire tomber les âmes; il en décrivait les finesses avec un art surprenant². Parfois il l'interpelle, parfois il le menace, parfois il le met en scène. Il croit avec l'Écriture, et il affirme souvent que, quelle que soit sa terrible puissance, le

¹ *Souvenirs*, II, p. 351.

² Voy. surtout le *Combat* et le premier discours sur la *Femme*.

Diabole relève de la volonté souveraine de Dieu : il ne peut jamais tenter sans que Dieu y consente, ni au delà de ce que Dieu permet ; « il conserve toujours sa chaîne que Dieu lui allonge ou lui raccourcit à son gré. » — Cette action pernicieuse est exercée sur l'âme et sur le corps de l'homme.

Mais Satan n'est pas le seul être malfaisant qui tourmente l'humanité. Autour de l'Ange déchu se groupent une multitude d'esprits subalternes qui sont les ministres de ses odieuses machinations. Ad. Monod proclame hardiment sa foi aux démons ; un de ses discours, les *Démoniaques*, est consacré presque exclusivement à affirmer cette doctrine contre les dénégations des incrédules. « A les entendre, elle serait incroyable, superstitieuse, inutile, dangereuse même. » Ad. Monod réfute ces quatre points ; et, chemin faisant, il fait une judicieuse remarque : « Toutes ces accusations tombent, pour un chrétien, devant la clarté avec laquelle cette doctrine est établie par la Parole de Dieu. Cette clarté va croissant depuis le commencement de la Bible jusqu'à la fin ; et pour le faire observer en passant, peut-être y a-t-il ici une leçon à recueillir sur la marche qu'on doit suivre en instruisant sur cette matière les peuples ou les individus qui en sont encore aux éléments de la foi ¹. » C'est cette leçon qu'Ad. Monod nous paraît avoir méconnue dans ces premières années de son ministère où sa parole, courageuse jusqu'à la témérité, scandalisait souvent les âmes indifférentes qu'elle devait amener à la foi. — A Paris, si nous oublions un instant la dernière réaction de sa pensée religieuse, Ad. Monod usa d'une parfaite modération, et autant il avait paru se plaire auparavant à insister sur la doctrine des démons, autant il semble y insister peu, tout en laissant percer çà et là sa foi bien réelle en la personnalité du Diable.

§ 10. Les Peines éternelles.

Un des principaux défauts de la prédication moderne est de

¹ *Sermons*, II, p. 93-94.

reposer presque uniquement sur la grâce. On prêche le pardon, la joie, la félicité ; et certes on ne saurait ouvrir à l'âme rachetée de plus radieuses perspectives que celles de l'Évangile ; mais on néglige l'élément de la crainte ; on oublie que c'est là un des fondements de la prédication chrétienne et que ni les apôtres, ni Jésus-Christ lui-même, n'ont refusé de sauver par de justes menaces ceux qu'ils ne pouvaient gagner par leurs appels d'amour. L'Évangile nous déclare, avec une force irrésistible, que de terribles souffrances morales attendent au delà du tombeau les pécheurs inconvertis. On peut discuter sur la durée de ces souffrances, on peut nier ou affirmer leur rôle pédagogique, mais on ne peut, l'Écriture à la main, en contester la réalité. Ad. Monod n'a pas négligé, surtout dans ses premières prédications, de faire usage du mobile de la crainte. Il a prêché les peines à venir ; et pendant toute sa carrière, à un doute près, il les a déclarées éternelles. On ne peut qu'admirer, en présence des lâches concessions de tant de prédicateurs modernes, le courage de sa foi. Jamais il ne se laissa entraîner aux descriptions matérielles des *revivalistes* anglais, jamais il ne fit appel, pour quelque motif que ce fût, à la sensibilité nerveuse de ses auditeurs ; au contraire, de tels mobiles lui répugnaient profondément. Mais il ne resta cependant pas au-dessous des effrayantes descriptions de l'Écriture : « Des peines éternelles !.... Quelle que dût être votre misère, si elle devait avoir une fin, elle serait en quelque sorte supportable. L'esprit de l'homme, étant immortel, est ainsi fait que ce qui doit finir, ne peut lui paraître long..... Mais, être livré à des peines éternelles, souffrir et se dire : Je souffre pour toujours ; être dans la société des démons et se dire : Je suis ici pour toujours ; être banni de la présence de Dieu, et se dire : J'en suis banni pour toujours ; regarder sous ses pieds, et voir un abîme de douleur qui n'a point de fond ; regarder sur sa tête, et voir un ciel de colère qui n'a point d'horizon ; jeter les yeux à droite, à gauche, devant, derrière, et ne découvrir de tous côtés qu'une éternité sans rivage ; essayer d'espérer, et ne le pouvoir point ;

s'efforcer de croire, et ne trouver dans son cœur que la foi des démons ; crier à Dieu et n'en être plus écouté ; se consumer en imaginations de toute sorte pour se délivrer, et après d'infructueux efforts, retomber toujours sur soi-même, se retrouver à la même place, se voir fixé sans retour dans l'éternelle immobilité de la malédiction divine ; et au plus fort de ses angoisses, entendre sortir de la conscience cette voix : C'est toi qui t'es perdu, et du ciel cette voix : J'ai voulu te sauver, et de l'enfer cette voix : Il est trop tard ; — c'est une situation dont la seule pensée trouble l'esprit, bouleverse le cœur, confond l'imagination, et ôte jusqu'à la force d'en sonder et d'en développer toute l'horreur¹. » Que ces souffrances soient de nature morale, Ad. Monod n'en doute pas un instant : « Cet amour de Dieu..... fera peut-être votre plus grand tourment dans l'avenir. Peut-être est-ce essentiellement cet amour qui rendra vos regrets plus amers, votre incrédulité plus criminelle, votre condition plus désespérée..... et qui expliquera l'inexplicable mystère d'un châtement éternel². » Jamais Ad. Monod ne consentit à restreindre la durée des peines à venir ; « que d'autres discutent la valeur exacte du mot *éternel*, » il est persuadé, quant à lui, que c'est enlever toute puissance à la menace du châtement à venir que de le ramener de l'éternité dans le temps. D'ailleurs, « qui sait si dans l'économie du futur, du vrai, tout ce qui sera ne sera pas éternel, par cela seul qu'il sera ? Qui sait si des peines futures temporaires ne seraient pas une notion contradictoire ? » Cependant, sur cette terrible question, Ad. Monod a eu ses doutes ; nous en avons la preuve dans une lettre du 16 octobre 1848, où, après avoir montré qu'au point de vue philosophique et au point de vue religieux, la doctrine de l'éternité des peines, d'une part, est conforme à la raison, et, de l'autre, sauvegarde la justice de Dieu, — il formule en ces termes son hésitation : « L'Écriture enseigne-t-elle les peines éternelles ? Jésus-Christ y croit-il ? A la première vue et selon

¹ *Sermons*, I, p, 364-365.

² *Sermons*, II, p. 461.

l'exégèse populaire, oui, évidemment. Mais cela est moins clair, à un examen plus approfondi. Tout au moins l'Écriture présente moins constamment cette doctrine, et la présente autrement, dirai-je, moins positivement et plus négativement que la prédication orthodoxe ordinaire ¹. »

Du moment que l'on écarte la doctrine orthodoxe, on ne se trouve en présence que de deux systèmes eschatologiques dignes de considération : le conditionalisme et l'universalisme. Ad. Monod n'adhéra jamais au premier de ces systèmes, bien qu'il exprime quelque part la possibilité pour Dieu de faire rentrer les êtres dans le néant ², et bien qu'il se tint ordinairement au courant de la théologie anglaise, laquelle s'était enrichie, en 1845, du fameux livre du Rév. Ed. White, *Life in Christ*. — Fut-il universaliste ? il ne le déclara jamais ; et toute sa prédication n'est qu'un véhément démenti à cette doctrine. Toutefois il semble s'être demandé parfois si le pécheur ne serait point, par sa volonté obstinément rebelle, le premier auteur de son supplice, et s'il n'y avait pas lieu de croire pour lui à la possibilité d'un retour à Dieu. Je trouve ces lignes dans un discours de 1847 : « Vous êtes perdus par le péché, éloignés de Dieu, armés contre lui et contre vous ; misérables, de la plus grande misère dont une créature soit capable, et tant que vous demeurerez dans le péché ; — misérables jusqu'à la fin de cette vie, si vous le retenez jusqu'à la fin ; misérables dans une vie future, si vous le retenez dans une vie future ; misérables à perpétuité, si vous le retenez à perpétuité ³. » C'est là ce qu'Ad. Monod semble avoir écrit de plus libéral sur l'effrayant sujet qui nous occupe. Il est inutile de dire que ce ne fut qu'un mouvement rapide de sa pensée. Il ne cessa de croire aux peines éternelles et, vers la fin de sa vie, il les affirma de nouveau avec une grande énergie de conviction. Mais il est temps de parler de cette « dernière réaction » de sa pensée religieuse.

¹ *Souvenirs*, II, p. 360-361.

² *Sermons*, I, p. 290.

³ *Le nom de Jésus*.

CHAPITRE III

La dernière réaction.

Il est certain qu'il s'accomplit chez Ad. Monod, à la fin de sa vie, une réaction dans le sens de sa première orthodoxie, de telle sorte qu'en considérant les premiers et les derniers discours d'Ad. Monod, et en oubliant les discours intermédiaires, on pourrait soutenir avec quelque apparence de raison, qu'il ne s'est accompli aucune modification appréciable dans sa doctrine. S'il nous fallait fixer à partir de quelle date commence la réaction dont nous voulons parler, nous serions fort embarrassé. Toutefois il nous paraît très probable que les années 1847 à 1850 forment la période du plus grand élargissement de la pensée religieuse d'Ad. Monod et que c'est à partir de 1851 ou 1852 que nous constatons chez le grand prédicateur un retour sensible à sa première orthodoxie.

Quelle fut la cause de ce retour ? Nous pensons qu'Ad. Monod se troubla de voir le christianisme entrer dans la voie d'un libéralisme toujours plus accusé. Tant qu'on s'en était tenu à la pensée large, mais évangélique d'Alexandre Vinet, cela pouvait convenir, mais des disciples ardents — et imprudents, — dépassaient déjà l'enseignement du maître en le dénaturant ; et Ad. Monod vit avec effroi approcher le moment où la doctrine orthodoxe allait se dissoudre dans un christianisme vaporeux. Alors il réagit ; il considéra la marche de sa propre pensée ; il en fut effrayé en quelque sorte. Il nous a fait indirectement part de ses craintes dans la préface de ses discours sur la *Doctrine chrétienne*. Après avoir constaté que la doctrine orthodoxe, perçant les ténèbres du supranaturalisme et de l'incrédulité, avait fini par prendre place au soleil, il ajoute : « Mais

quand il était permis de croire qu'on n'avait plus qu'à recueillir le fruit de la victoire, voici le combat qui recommence. Nous entendons encore attaquer la foi sous le nom de *méthodisme*, l'unité de la foi sous le nom d'*exclusisme* ; et ces accusations, chose étrange, trouvent un certain accès auprès de plusieurs. De bons esprits s'étonnent, se troublent, hésitent... De là, pour le ministre de Jésus-Christ, l'obligation de reprendre, en l'adaptant aux besoins actuels, un travail qu'il pensait avoir terminé. Je crois devoir poser de nouveau le fondement de la foi. » Il le fit, en effet, dans la limite du temps que Dieu lui donna ; et les discours qu'il composa à partir de 1851 accusent l'intention évidente de revenir aux croyances rigides des anciens jours. Il ne nous reste que quatre discours sur la *Doctrine chrétienne*, mais les sept discours qui devaient réaliser le plan de l'auteur avaient pour titres : la Tradition, la Trinité, le Péché originel, la Grâce, la Propitiation et la Régénération. Les derniers discours de Paris et quelques sermons détachés appartenant à la même période trahissent la même intention. Si on les étudie, on y voit réapparaître les anciens dogmes d'autrefois.

L'Inspiration prouvée par ses œuvres et *Jésus jugeant la Tradition* entreprennent de relever l'autorité des Écritures ; et Ad. Monod le fait dans des termes qui nous transportent aux premières années de son ministère. Il rappelle « ce secours spécial et surnaturel » dont l'influence s'est étendue de la personne des Apôtres à leurs écrits, « de telle sorte que nous devons recevoir ces écrits comme venant de Dieu, tout composés qu'ils sont par des hommes ¹. » Il va plus loin : « L'auteur sacré, quel qu'il soit, tout absorbé en celui au nom duquel il parle, ne s'occupe pas plus de lui-même que s'il s'agissait d'un autre : il écrit, comme Jésus-Christ a vécu, tout en Dieu ². » — S'il y a conflit entre l'Écriture et notre raison, « c'est à notre

¹ *L'Inspiration*, etc., p. 9.

² *Ibid.*, p. 10.

raison de céder... Cela même est la preuve que notre raison s'est fourvoyée ; et, réforme pour réforme, il serait par trop superbe et par trop déraisonnable de balancer entre réformer l'Esprit de Dieu par notre esprit, ou notre esprit par l'Esprit de Dieu ¹. » — Toutefois le point de vue est plus spirituel que jadis et ce n'est pas sans raison que le prédicateur peut dire : « Ce n'est pas les Écritures que nous prêchons, c'est Jésus-Christ par les Écritures ². »

L'*Incarnation du Fils de Dieu* insiste sur le mystère de la venue en chair du Fils de Dieu. On ne voulait parler vaguement que de la rédemption, chacun se réservant de l'expliquer à sa manière. Mais Ad. Monod : « Subordonner, dit-il, l'incarnation à la rédemption, comme à son terme final, cela est bien : l'Écriture l'a fait avant nous en plus d'un endroit ; mais l'y absorber, comme dans son objet unique, non, c'est ce que l'Écriture ne fait point ³. »

Nous trouvons dans l'*Œuvre du Fils ou la Propitiation* la théorie juridique de *Dieu est amour*. Dieu est irrité contre le pécheur ; il y a séparation entre son amour et sa justice. « Qui se chargera de mettre d'accord cet amour et cette sainteté, qui, demandant des choses toutes contraires, semblent condamnées à une guerre interminable ? La croix de Jésus-Christ l'a fait ⁴. » Dieu ne peut être apaisé que par la mort d'une victime innocente mise à la place du coupable. « Une rançon à payer, nos péchés à porter, la colère de Dieu à apaiser, un sacrifice offert, une victime immolée : toutes ces images diverses renferment une même idée, Jésus-Christ nous affranchissant de la peine que nous avons méritée par nos péchés en la souffrant pour nous ⁵. »

Quant à la doctrine de la Trinité, Ad. Monod l'expose dans

¹ *La Doctrine chrétienne*, p. 39.

² *Ibid.*, p. 52.

³ *Trois sermons de Noël*, p. 93.

⁴ *La Doctrine chrétienne*, p. 159.

⁵ *La Doctrine chrétienne*, p. 149.

un discours spécial de la *Doctrine chrétienne*. La Bible, dit-il en substance, affirme trois personnes. Il y a donc une *trinité* : ce mot n'est pas biblique, mais il exprime très heureusement la réalité à laquelle il correspond. Quant à l'expression même de cette doctrine, on ne peut admettre ni la formule du symbole de Nicée, ni celle de la Confession de foi ; ces deux formules ont dépassé et le langage de l'Écriture et la portée même de son enseignement. Ad. Monod ne veut que la lettre de la Bible seule ; et ce qu'il veut étudier dans le discours que nous examinons, ce n'est pas « la Trinité de la théologie, mais la Trinité du petit enfant. » Il établit, au nom des faits et des déclarations bibliques, que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont distincts : distincts de nom, d'office, de personnalité. Mais ils sont *uns* d'une unité absolue, éternelle. Chacun des trois est Dieu et il y a un seul Dieu. — Dans cette prédication, à la vérité plus dogmatique que biblique, quoi qu'en dise l'orateur, Ad. Monod va jusqu'à déclarer que la Trinité est le fondement inébranlable de la foi chrétienne et que l'éliminer, « c'est saper la rédemption par la base, la rendre non seulement incompréhensible, mais chimérique ¹. »

On trouverait de même, dans les discours de cette période de réaction, d'autres points dogmatiques nous ramenant à l'orthodoxie du passé ; mais il faut abréger ; ne présentons plus que deux ou trois remarques. *Marie-Magdeleine* (1850) préludait en quelque sorte à cette dernière réaction, en ramenant en chaire certains développements du discours sur les *Démoniaques* et en insistant, une fois encore, sur la profonde déchéance de l'être humain.

Quant aux peines éternelles, elles sont affirmées de nouveau avec résolution. Le discours intitulé *Trop tard* est presque exclusivement destiné à les établir, et peut se résumer dans ce tableau effrayant qui ne cède en rien aux descriptions des anciens jours : « *Trop tard* ; mot amer, mot infernal, mot qui est

¹ *La Doctrine chrétienne*, p. 91.

l'enfer ! *Trop tard* : c'est-à-dire le ciel devenu d'airain, et tombant sur nous de tout son poids ! *Trop tard* : c'est-à-dire le feu brûlant qui brûle, brûle encore et ne s'éteint point, le ver rongeur qui ronge, ronge encore et lui seul ne périt point ! *Trop tard* : c'est-à-dire la miséricorde de Dieu épuisée par sa justice, liée par sa fidélité, et ne pouvant plus se faire jour d'aucun côté sans déchirer quelque-une de ses perfections ! *Trop tard* : c'est-à-dire le désespoir du *Je ne puis*, avec l'amertume du *J'ai pu et je n'ai pas voulu* ! »

Conclusion.

Mais quel que soit ce retour d'Ad. Monod à sa première dogmatique, nous nous refusons à y voir le dernier mot de sa pensée religieuse. Son christianisme, d'une orthodoxie rigide à l'origine, s'est peu à peu élargi, pour se rétrécir de nouveau, par un retour inattendu à la conception primitive, mais, bien que cette étrange réaction n'ait jamais ramené l'orateur à son véritable point de départ, non, évidemment, ce n'est pas là l'expression de sa suprême pensée religieuse. Où la trouverons-nous donc ? dans l'immortel volume des *Adieux*, dans ces quelques pages bénies où la religion de Jésus brille du plus pur éclat. C'est ici, au milieu des souffrances d'une longue et cruelle agonie, c'est ici dans le silence douloureux ou au bruit confus des prières intenses d'une chambre haute, c'est ici, dans ce cénacle de quelques amis intimes entourant leur maître bien-aimé, prosternés les uns et les autres au pied du Maître suprême, c'est ici, loin des débats de la théologie, loin des luttes de l'Église et loin de cette gloire humaine qui souvent ternit ce qu'elle touche, c'est ici que je recueille, sur les lèvres pâlies du grand prédicateur, la véritable et dernière expression de sa foi ; c'est ici que je trouve Jésus de Nazareth, le Christ de Dieu, l'Ami des affligés, le Vainqueur de la mort, le Sauveur

¹ *Sermons*, IV, p. 450-451.

des âmes. Si mon intelligence, cette fois, hésite et s'interroge, ce n'est plus devant les dogmes de la théologie, c'est devant les mystères mêmes de ma foi ; mon cœur s'émeut, j'écoute avec respect cette voix grave et toujours si pure qui semble déjà venir du ciel... et, en l'écoutant, je me sens pressé d'adorer et de servir d'un cœur plus fidèle le Dieu de miséricorde qu'Ad. Monod adora avec la ferveur d'un saint et servit avec la fidélité d'un apôtre.

THÈSES

I

Il y a eu évolution dans la pensée religieuse d'Ad. Monod, dans le sens d'un christianisme toujours moins *orthodoxe* et toujours plus *évangélique*.

II

Le trait principal de la conversion d'Ad. Monod a été la soumission de sa raison à l'autorité de l'Écriture.

III

Les Écritures sont infaillibles en matière de foi.

IV

Le seul garant infaillible de l'infaillibilité des Écritures est le témoignage du Saint-Esprit en nous.

V

La vérité chrétienne ne peut être saisie, dans ses traits capitaux, que par un cœur converti et régénéré par la grâce de Dieu.

VI

Est chrétien quiconque croit en Jésus-Christ, Fils unique et éternel de Dieu, vraiment Dieu et devenu vraiment homme, mort en expiation pour nos péchés et ressuscité pour notre justification.

VII

L'Eglise est la société des croyants, constituée au milieu du monde pour agir sur le monde, sans lien officiel avec l'État.

VIII

Un châtiment terrible attend, dans l'autre vie, le pécheur qui fut, ici-bas, obstinément rebelle aux appels de Dieu.

IX

La durée de ce châtiment est indéterminée.

X

Les Epîtres de Paul aux Ephésiens, aux Colossiens et à Philémon ont été écrites de Césarée et non de Rome.

XI

Aucun argument biblique ne peut solidement ni infirmer, ni confirmer le rite du baptême des petits enfants.

XII

La prédication chrétienne est un appel à la volonté. Elle se propose la conversion et la sanctification des âmes. Pour attein-

dre ce double but, elle a le droit et le devoir de s'adresser à l'homme tout entier, raison, imagination, conscience et cœur. Son dernier et suprême effort sera de laisser l'auditeur en face de Jésus-Christ.

Visa de l'École de Théologie de Genève :

Le Département de Théologie, en autorisant l'impression des dissertations qui lui sont présentées, n'entend point prendre sous sa responsabilité les opinions qui y sont énoncées.

Genève, avril 1886,

ED. BARDE, professeur.

Visa de la Faculté de Théologie protestante de Montauban :

Vu par le Président de la soutenance,
Montauban, le 3 avril 1886,

J. PÉDÉZERT, professeur.

Vu par le Doyen :
Montauban, le 5 avril 1886,

CH. BOIS.

Vu et permis d'imprimer :
Toulouse, le 6 avril 1886,

Le Recteur,

CL. PERROUD.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS. — Adolphe Monod, prédicateur.....	5

PREMIÈRE PARTIE.

La Préparation.

CHAPITRE I ^{er} . — Nationalité, enfance et première éducation d'Ad. Monod (1802-1820).....	27
CHAPITRE II. — Études de théologie à Genève (1820-1824).....	32
CHAPITRE III. — Séjour à Paris et à Londres. Ministère à Naples. Sa conversion (1824-1827).....	40

DEUXIÈME PARTIE.

Le Ministère.

CHAPITRE I ^{er} . — Lyon. La destitution d'Ad. Monod. Fondation de l'Église évangélique (1827-1836).....	51
CHAPITRE II. — Ad. Monod à Montauban. Son professorat et sa prédication (1836-1847).....	69
CHAPITRE III. — Paris. Questions ecclésiastiques. Son ministère. Sa mort (1847-1856).....	81

TROISIÈME PARTIE.

La Doctrine.

CHAPITRE I ^{er} . — Considérations générales.....	97
CHAPITRE II. — Traits particuliers : Les saintes Écritures (autorité, inspiration, rapport entre Jésus-Christ et l'Écriture), — Jésus-Christ; l'Expiation, — le Saint-Esprit, — la Divinité, — le Pêché, — la Grâce; élection, prédestination, — la Conversion, — la Foi, — Satan; les Démons, — les Peines éternelles.....	108
CHAPITRE III. — La dernière réaction.....	142
CONCLUSION	146
